

# Guide des Oiseaux

## du Parc National du Diawling et de sa Zone Périphérique



# **Guide des Oiseaux du Parc National du Diawling et de sa Zone Périphérique**



**Texte compilé par  
Cheikh Hamallah DIAGANA  
& Yelli DIAWARA**

Illustrations de :  
Ousmane Diedhiou

Crédits photos :  
Maurice Benmergui, Alain Fossé, Stéphane Bouju  
Jean Thal & Cheikh Diagana

Le Guide illustré des Oiseaux du bas delta mauritanien,  
avec plus de 160 oiseaux de la zone.

## Préface

Ce document nous ouvre une porte sur un monde fascinant et peu connu, celui des oiseaux du bas delta mauritanien. Plus précisément le Parc National du Diawling, connu internationalement pour le succès de la restauration des écosystèmes du bas delta mauritanien et pour l'implication des populations dans la gestion des ressources et des milieux naturels.

Ce guide se présente comme une synthèse des travaux antérieurs et en cours sur le parc national du Diawling et capitalise les activités de suivis écologiques menées par l'équipe technique du parc. Il vise à servir d'aide mémoire pour les passionnés d'oiseaux, les étudiants chercheurs ou simplement pour les curieux qui voudront se lancer à la découverte de ce milieu fascinant et si particulier du bas delta mauritanien. Les photographies et illustrations qui accompagnent les fiches techniques des espèces, mettent en exergue, la particularité de la richesse ornithologique du parc national du Diawling.

Cependant, le véritable enjeu de ce livre est, certainement, la sauvegarde de l'avifaune du bas delta mauritanien, qui passe forcément par notre capacité de reconnaître les espèces, de définir leur statut et leur distribution dans la zone afin de prendre des mesures appropriées de conservation. Le «Guide des oiseaux du Parc national du Diawling et de sa zone périphérique » qui accomplit cette tâche, oriente les chercheurs et étudiants vers la compréhension de la diversité biologique de l'avifaune et des mécanismes favorisant une meilleure connaissance des zones humides du bas delta mauritanien.

Ce catalogue sur les oiseaux du bas delta mauritanien attirera, je l'espère, de plus de passionnés d'oiseaux vers ce site unique en Mauritanie, interface entre Sahel et Sahara, entre continent et littoral, conciliant conservation et développement durable. Ceci grâce à une fréquentation plus forte de touristes respectueux de l'environnement.

**Moma Ould Hmahallah**  
**Directeur du Parc National du Diawling**

## Remerciements

Ce guide illustré des oiseaux du parc national du Diawling et de sa zone périphérique n'aurait pu être produit sans la généreuse contribution du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) dans le cadre du projet « *Appui à la protection de la biodiversité dans le bas delta mauritanien* ».

Nous remercions vivement le Directeur du PND Moma Ould Hmahalla, et son Conseiller Technique Stéphane Bouju, pour la confiance et le soutien sans faille qu'ils nous ont apporté avec enthousiasme. La compilation de ce guide a été possible dans un délai aussi court grâce à l'existence d'une base scientifique dont nous avons utilisé de façon extensive les données et les observations.

Nous remercions sincèrement les personnes de bonne volonté qui nous ont autorisé à puiser dans leur banque d'images. Il s'agit principalement de Maurice Benmergui et Jean Thal (ONCFs, France), Alain Fossé (LPO, France), et Stéphane Bouju (UICN-Mauritanie). Nous leurs devons ces magnifiques illustrations qui accompagnent les fiches techniques. Ludovic Méasson nous a transmis l'ensemble des observations de ses récents travaux sur l'avifaune de la réserve naturelle du Chat Tboul et de l'Aftout es Saheli, nous voudrions lui témoigner notre reconnaissance. Nous adressons également une mention spéciale à Ousmane Diedhiou, qui a bien voulu mettre son immense talent de dessinateur à notre disposition.

Que l'équipe sympathique de terrain, le Conservateur et son personnel technique, soit remerciée pour son dynamisme et l'aide précieuse qu'elle nous a apporté lors de nos différents séjours sur le terrain. Qu'elle voit dans ce guide un hommage à son travail et un encouragement à poursuivre les actions de restauration et de conservation des ressources du parc national du Diawling et de sa zone périphérique.

**Cheikh Hamallah Diagona**

## Table des matières

<b>Introduction .....</b>	<b>1</b>
<b>Carte de localisation du PND et sa zone périphérique .....</b>	<b>3</b>
<b>Présentation sommaire de la zone d'étude .....</b>	<b>4</b>
1. Climat.....	4
2. Hydrologie.....	4
3. Végétation.....	5
4. Faune.....	5
<b>Notes sur l'observation des oiseaux au PND et sa zone périphérique.....</b>	<b>6</b>
1. Comment utiliser ce catalogue ? .....	6
2. Où observer un oiseau au bas delta ?.....	6
3. Comment observer un oiseau ? .....	8
4. Quel comportement et quel équipement ? .....	12
<b>Introduction à la migration des oiseaux.....</b>	<b>14</b>
1. Pourquoi les oiseaux migrent-ils ?.....	14
2. Comment naviguent-ils ? .....	14
3. Quelles sont les différents types de migration ?.....	14
4. Quelles sont les voies de migration ?.....	15
5. Comment suivre la migration ? .....	15
6. Migration des oiseaux au bas delta mauritanien .....	15
<b>Liste annotée des oiseaux du PND et sa zone périphérique.....</b>	<b>19</b>
I. Liste complète des oiseaux observés au PND.....	19
II. Description des espèces du PND.....	26
▪ Grèbes : Podicipedidae.....	26
▪ Pélicans : pelecaniidae .....	29
▪ Fou : Sulidae .....	28
▪ Cormorans et aningas : Phalacrocoracidae & Anhingidae.....	28
▪ Hérons, aigrettes et butors : Ardeidae .....	30
▪ Cigognes : Ciconiidae .....	34
▪ Ibis et Spatules :Threskiornithidae.....	35
▪ Flamants : Phoenicopteridae .....	37
▪ Canards et oies : Anatidae .....	38
▪ Rapaces diurnes : Accipitridae .....	44
▪ Râles et marouettes : Rallidae.....	48
▪ Grues : Gruidae .....	50
▪ Outardes : Otididae.....	50
▪ Jacanas : Jacanidae .....	51
▪ Oedicnèmes : Burhinidae .....	51
▪ Pluviers et vanneaux : Charadriidae.....	52
▪ Bécasseaux, bécasses, barges, etc. : Scolopacidae .....	57
▪ Echasse et avocette : Recurvirostridae .....	60
▪ Rnychée : Rostratulidae .....	61
▪ Courvites et glaréoles : Glareolidae.....	62

▪ Goélands et mouettes : Laridae.....	63
▪ Gangas : Pteroclididae .....	67
▪ Pigeons et tourterelles : Columbidae.....	68
▪ Coucous : Cuculidae.....	69
▪ Rapaces nocturnes : Strigidae.....	71
▪ Engoulevents : Caprimulgidae.....	71
▪ Martinets : Apodidae .....	72
▪ Colious : Coliidae .....	72
▪ Martins pêcheurs et martins chasseurs : Alcedinidae .....	73
▪ Guêpiers : Meropidae .....	74
▪ Rolliers : Coraciidae.....	75
▪ Huppés : Upupidae .....	76
▪ Calaos : Bucerotidae.....	76
▪ Barbus : Capitonidae .....	77
▪ Pics : Picidae .....	77
▪ Alouette, cochevis : Alaudidae.....	78
▪ Hirondelles : Hirundinidae.....	79
▪ Bergeronnettes et pipits : Motacillidae.....	80
▪ Pie-grièches : Laniidae .....	81
▪ Merles, étourneaux : Sturnidae.....	82
▪ Corbeaux : Corvidae .....	83
▪ Traquets, agrobattes : Turdidae .....	83
▪ Tisserins, moineaux : Ploceidae .....	85
▪ Fauvettes, pouillots, cisticoles : Sylvidae .....	87
▪ Gobe-mouches : Muscicapidae .....	88
III. Espèces rares, occasionnelles et autres .....	90
IV. Liste de contrôle .....	99
<b>Index des noms latins, français et anglais .....</b>	<b>104</b>
<b>Glossaire .....</b>	<b>108</b>
<b>Références bibliographiques.....</b>	<b>112</b>

## Introduction

Réputé au niveau national et international pour son expérience en matière de cogestion pour la restauration d'une plaine d'inondation, le PND reste peu connu ornithologiquement, comme la plupart des régions de la Mauritanie. En effet ; en dehors des travaux effectués par de Naurois (1969), par Lamarche (1988) et par Van Wetten (1990), aucun inventaire exhaustif des oiseaux n'a été réalisé sur la zone du bas delta mauritanien. Ce n'est qu'à partir de 1994 que de sérieuses investigations sur l'avifaune ont été entamées dans le cadre du projet « Établissement du Parc National du Diawling et élaboration de son plan de gestion », grâce à une collaboration entre le Ministère du Développement Rural et de l'Environnement (MDRE) et l'Union Mondiale pour la Nature (UICN), sur financement de l'agence de coopération au développement du Gouvernement des Pays-Bas (DGIS). Ces investigations ont concerné l'ensemble des sites potentiels du bas delta mauritanien<sup>1</sup> et ont aboutit à la publication d'une première *liste commentée des oiseaux du bas delta mauritanien et du parc national du Diawling* (Ould Messaoud *et al.*, 1998).

L'importance des zones humides du delta inférieur du fleuve Sénégal pour les oiseaux migrateurs n'est pourtant plus à démontrer. Elles constituent les premiers marais d'eau douce et saumâtre qu'une certaine catégorie d'oiseaux migrateurs du paléarctique occidental trouvent après leur traversé du Sahara. Le delta est également fréquenté par un grand nombre d'oiseaux d'origine afro-tropicale. Cette énorme richesse ornithologique du delta a été décrite par différents auteurs. De Naurois (1969), a repéré des colonies d'oiseaux piscivores dans la zone entre 1961 et 1965. Ainsi, le confluent Bell-Khouroumbam, le marigot de Gueyelebou et les mangroves de Mboyo abritaient des importantes colonies de quelques dizaines à des centaines de couples de plusieurs espèces, entre autres : grande aigrette, aninga roux, bihoreau gris, cormoran africain, spatule d'Afrique, etc. Lamarche (1988) et Van Wetten (1990) ont mis en évidence l'existence de colonies de pélicans, de flamant rose. Le delta du fleuve Sénégal qui figurait parmi les sites les plus importants pour l'accueil des oiseaux d'eau migrateur du paléarctique occidental avait perdu la quasi-totalité de ses valeurs ornithologiques après les effets de la péjoration climatique et la réalisation de travaux d'aménagements hydroagricoles.

Suite aux efforts de restauration entamés depuis 1994 par la direction du PND et ses partenaires, les potentialités de régénération des écosystèmes se sont confirmées avec le retour spectaculaire des oiseaux, même avec des inondations peu importantes. A partir de 1995, plus de 195 espèces d'oiseaux de plus de 45 familles sont enrégistrées dans les zones humides du bas delta mauritanien. Le stock d'avifaune est estimé à plus de 75.000 oiseaux au plus fort de la saison avec plus de 70 % de migrateurs du paléarctique occidental (Hamerlynck *et al.*, 1997). Cette reprise du cycle hydrologique a fait du parc et de sa zone périphérique des sites d'importance internationale pour les oiseaux d'eau.

---

<sup>1</sup> Les bassins du parc, l'Aftout es Saheli, le Chat Tboul, les marais des Toumbos, le littoral, les bassins du Ntiallakh et de Gueyelébou, la zone de Keur Macène, les bassins du Dioup et du Ndiader

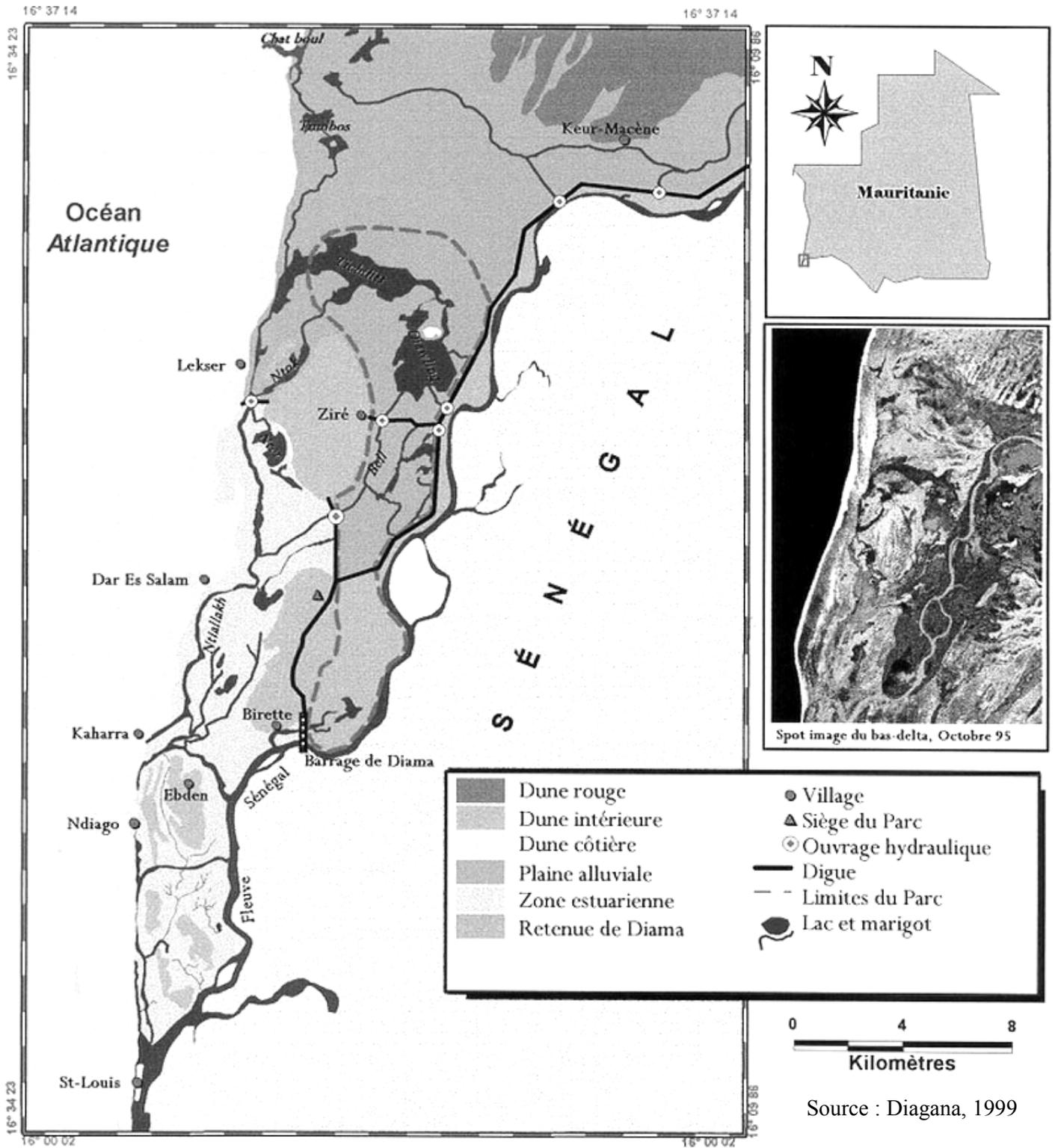
Quelques-uns des sites sont devenus les zones d'hivernage les plus importantes de toute l'Afrique de l'Ouest subsaharienne pour certaines espèces, comme le Chat Tboul qui accueille annuellement plus de 90% de la population ouest africaine du grèbe à cou noir. En période de nidification, d'importantes colonies sont localisées dans différents endroits du bas delta. A titre d'exemple, en 1999 on dénombrait plus de 10.000 couples de pélicans blancs dans l'Aftout Es Saheli, 1.000 couples de grands cormorans dans le Ntiallakh, 50 couples de grue couronnée dans le Ntiallakh. Il y'a eu également de fortes indications que le flamant nain, soit revenu comme nidificateur dans le delta, le bassin du Diawling et le Sud de l'Aftout Es Saheli semblent offrir les conditions nécessaires pour cette nidification (Triplet et al. 1995). Plusieurs juvéniles sont observés de plus en plus dans la zone, ce qui confirme davantage cette hypothèse (Hamerlynck 2000 ; Méasson 2000 ; Diagana 2001).

Pour la systématique, nous avons utilisé dans le texte, la séquence des familles, des espèces et les noms scientifiques proposés par Dodman *et al.* (2003) pour les oiseaux d'eau, qui suivent le récent traitement de Sibley et Monroe (1990). Pour les autres groupes, nous avons suivi Brown *et al.* (1982), Urban *et al.* (1986). Pour les autres groupes non-traités par « *The birds of Africa* » nous avons suivi la classification de Ould Messaoud *et al.* (1998) qui suit Lamarche (1988).

Ce guide, qui est une synthèse des connaissances actuelles sur l'avifaune du parc national du Diawling et de sa zone périphérique, n'a nullement la prétention d'être un guide complet d'identification des oiseaux du bas delta. Il ne présente pas de manière exhaustive l'avifaune des milieux, réduite ici aux espèces les plus fréquentes. Son objectif est avant tout de fournir aux gestionnaires de l'aire protégée du Diawling et de la réserve du Chat Tboul, aux écologues, aux étudiants en biologie ou écologie, un outil permettant de mieux connaître et de mieux protéger la richesse aviaire du bas delta. C'est également l'occasion de faire découvrir aux touristes naturalistes la diversité et la richesse du peuplement aviaire du bas delta.

Pour une utilisation efficace de ce catalogue, la liste annotée est ainsi structurée : une liste complète de l'ensemble des espèces susceptibles de manifester leur présence au bas delta est présentée en premier lieu. Ensuite, une description par espèce présente des critères simples d'identification. Nous nous sommes référés aux données d'une littérature pertinente en matière de description de la biologie des espèces, notamment Brown *et al.* (1982), Morel *et al.* (1993), Petersen *et al.* (1989), Christy *et al.* (1998), etc. Les données sur le statut, la présence et la distribution au bas delta, se réfèrent en partie au travail de Ould Messaoud *et al.* (1994-1998), complétées par nos propres observations de terrain (1999-2003) et de celles de Méasson pour la réserve du Chat Tboul (2000-2001). Auparavant, nous avons développé deux chapitres introductifs, inspirés de Petersen *et al.* (1989), Boureau (?), Bruderer *et al.* (1988), dont la lecture permettra (particulièrement aux profanes) de s'initier à l'identification des oiseaux et d'avoir quelques notions élémentaires sur la migration.

Nous espérons que cet ouvrage, malgré ses lacunes, sera utile à tous ceux qui l'utiliseront et contribuera à la mise en valeur du Parc national du Diawling et de sa zone périphérique qui, sans parler des oiseaux d'eau, offre des potentialités touristiques énormes, nulle part dépassées en Mauritanie.



Localisation de la région du Bas-delta mauritanien et du Parc National du Diawling

## Présentation sommaire du Parc National du Diawling et sa Zone Périphérique

Le Parc National du Diawling et sa zone périphérique se situent dans le delta inférieur du fleuve Sénégal en rive droite entre 16°35'00 et 16°30'00N. Localisé à moins de 500 km de Nouakchott et à 30 km de Saint-Louis. Créé en 1991, le parc national du Diawling inclut les bassins de Diawling, de Gambar et de Bell et couvre une superficie de 16000 ha. Le reste de la zone ne bénéficie pas de statut d'aire protégée et, quoique n'étant pas inclus dans les limites du parc, il est intégré au plan directeur d'aménagement. Les objectifs généraux du parc visent à conserver et à utiliser durablement les ressources naturelles d'un échantillon du bas delta mauritanien, mais surtout à assurer un développement harmonieux et permanent des activités des populations autochtones.

### 1. Climat

Le climat du delta est de type saharo-sahélien. Influencées par la présence de la mer, les conditions climatiques du bas delta mauritanien, sont tempérées et très contrastantes. Le balancement du front intertropical (FIT) détermine ainsi deux grandes saisons : une saison sèche de mi-octobre à mi-juin et une saison humide de mi-juin à mi-octobre. La température annuelle moyenne tourne autour de 26°C, l'humidité de l'air est relativement forte et des rosées matinales sont observées entre janvier et mai.

La pluviométrie du bas delta est relativement faible. La moyenne pluviométrique entre 1960 et 1989 se situait autour de 300 mm par an. Présentement, 250 à 300 mm sont enregistrés annuellement au siège de la conservation.

### 2. Hydrologie

Différentes unités hydrologiques constituées de bassins séparés par des seuils naturels ou artificiels peuvent être délimitées dans le bas delta. Notamment :

- *Le Chat Tboul*, d'une superficie de 6000 ha, est alimenté en eau de crue par les mares de Tumbos sud et le marigot de Hassi Baba.
- *Le bassin du Ndiader*, d'une superficie de 9000 ha, est alimenté par l'ouvrage de l'Aftout Es saheli est une zone entièrement inondable, dont une partie est habituellement sous l'eau de façon permanente.
- *Le bassin du Diawling*, couvre une superficie de 10000 ha dont 8000 appartiennent au Parc du Diawling. Il est alimenté par l'ouvrage de Cheyal.
- *Le bassin du Bell*, s'étend sur 4000 ha environ et fait partie du parc national du Diawling, il est alimenté par l'ouvrage de Lemer.
- *Le bassin de Gambar*, couvre 4500 ha et fait partie de la retenue de Diama, il est en permanence sous l'eau.

- *Le bassin du Ntiallakh*, couvre environ 20000 ha, l'inondation de ce bassin se fait essentiellement par l'aval à travers le marigot du Ntiallakh en connexion avec le fleuve.

### 3. Végétation

La composition floristique du bas delta est largement dépendante du climat, de l'environnement et de la nature de l'assise géologique. Les changements intervenus dans cette composition restent tributaires aussi bien de la péjoration climatique, de l'action anthropique et des infrastructures hydrauliques.

- *Végétation des dunes* : la formation clairsemée des dunes est composée essentiellement d'*Acacia tortilis*, *Salvadora persica* et quelques pieds de *Acacia nilotica* et *Acacia albida*. Le recouvrement des herbacées annuelles est très important dominées par *Zygophyllum simplex*, *Cenchrus biflorus* *Indigofera tinctora*, etc. Sur le cordon littoral, les formations sont dominées par *Euphorbia balsamifera*, *Maytemus senegalensis*, etc.
- *Végétation de la zone inondable* : La plaine est constituée par plusieurs unités floristiques. Les terrasses alluviales inférieures sont couvertes par *Sporobolus robustus*. Les terrasses alluviales supérieures sont couvertes essentiellement par des chénopodiacées. L'*Acacia nilotica* ne couvre que quelques glacis de raccordement entre la dune de Ziré et le bassin de Bell. Le reste est couvert par *Tamarix senegalensis* et *Tamarix passerinoides*. Les palétuviers, principalement *Avicennia germinans*, sont confinés sur le marigot de Ntiallakh. L'autre espèce *Rhizophora racemosa* ne se limite qu'à l'entrée du Ntiallakh.
- *Végétation du bassin de Gambar* : inondée en permanence, cette entité est couverte à 80 % de plantes envahissantes.

### 4. Faune

On observe assez facilement des chacals et des phacochères. On peut observer également de nuit des ratels, des chats sauvages, et des lièvres. Depuis l'hivernage 1994, quelques données ont été obtenues pour l'hippopotame dans la retenue de Diama et des contacts avec le caracal.

Quelques données existent pour la tortue, le python de seba, le varan du Nil et le crocodile. Un caméléon *Chamaeleo africanus* a été observé dans la zone du Chat Tboul en 2000 (Méasson, 2000).

Le nombre et la diversité des oiseaux piscivores dans les différents bassins du bas-delta sont aussi une indication du retour spectaculaire de la productivité halieutique.

## Notes sur l'observation des oiseaux au Parc National du Diawling et sa Zone Périphérique

### 1. Comment utiliser ce catalogue ?

- *Débutants* : la meilleure approche consiste à prendre contact d'abord sur le terrain avec les oiseaux les plus visibles et les plus faciles à identifier (pélicans, flamants, canards, etc.). Ensuite chercher à se familiariser avec les grands groupes d'espèces à partir des critères de taille et de physiologie : oiseaux aquatiques « cormorans, hérons », échassiers, rapaces, guêpiers, etc. Un rapide survol des résumés des familles et des illustrations du catalogue permet de retenir les caractéristiques des différents groupes d'espèces. Lorsqu'une connaissance sommaire de la physiologie des familles est acquise, il s'agit de s'intéresser alors à la détermination des espèces. Il faudra noter surtout, sur le terrain, les caractères évidents du plumage et le comportement de l'oiseau. La consultation des illustrations (photos et croquis) devrait permettre d'identifier l'oiseau vu. En se référant au texte descriptif, l'observateur obtient des informations précises sur l'habitat, parfois le régime alimentaire et le comportement de l'oiseau, il est renseigné également sur la distribution et les périodes d'observation de l'espèce au PND, ainsi que des données de nidification, lorsqu'elles existent.
- Une randonnée au niveau des ouvrages d'alimentation et de vidange du parc représente une excellente occasion pour observer de très près les oiseaux du secteur.
- Le guide peut être un bon compagnon des déplacements des visiteurs dans les différents sites du parc national du Diawling et sa zone périphérique, mais il ne saurait suffire. D'autres guides d'identification peuvent s'avérer utiles pour combler certaines lacunes. Une paire de jumelles est également indispensable pour apprécier les détails du plumage de l'oiseau.

### 2. Où observer un oiseau au bas delta ?

Le Parc national du Diawling et sa zone périphérique présentent plusieurs habitats importants pour les oiseaux. Quatre grands types y sont rencontrés : la roselière, les plaines d'inondation, l'estuaire et les dunes.

- **La roselière** : le bassin du Gambar, autrefois il s'agissait d'une plaine inondable avec plusieurs mares et marigots qui regorgeaient de nénuphars et de graminées. Actuellement, il fait partie intégrante de la retenue du barrage de Diama dont le maintien du niveau de l'eau en permanence à une cote supérieure à 1,75m a entraîné l'explosion d'une végétation aquatique telles que le *Typha australis*, *Phragmites australis*, etc. Le développement de cette roselière a favorisé la concentration d'une certaine catégorie d'oiseaux, notamment les sylvidae inféodés aux roseaux (fauvettes,

cisticoles), certains ardeidae (héron pourpré, crabier chevelu) et les rallidae (marouettes, gallinules, râles). Cependant cette entité connaît des lacunes très sérieuses en termes de caractérisation des espèces. En effet, le suivi ornithologique, bien que régulier, ne s'est intéressé que très partiellement à cette partie du PND.

- **Les plaines inondables :** *bassins du Bell et Diawling, dépressions de la dune de Birette*. En quelques années de restauration, le bassin du Bell a évolué d'une plaine dénudée vers une zone entièrement couverte d'herbacées et de cypéracées avec un important accroissement de la composante ligneuse. Grâce au retour de la productivité halieutique, le bassin du Bell est devenu une zone de prédilection pour les espèces piscivores notamment les pélicans, les cormorans et les aningas, les hérons et aigrettes. Les mares à nénuphars et les bourgoutières que renferme ce bassin sont particulièrement appréciées par les canards (canards souchets, canards pilets, dendrocygnes, etc.) et autres espèces d'oiseau d'eau (ibis, ombrette, cigognes, etc.). Les lacs salés situés entre le siège de la conservation et l'ouvrage de Lemer constituent des lieux propices pour bon nombre de limicoles. On peut y trouver également des grandes concentrations de flamants, avocettes, etc. Plusieurs colonies se sont installées dans le bassin du Diawling, au fur et à mesure de l'amélioration des conditions hydrologiques, entre autres cormorans, sternes, aigrettes, mouettes, etc. Ce bassin accueille la majorité des populations de flamants et de spatules qui séjournent au bas delta. Il s'agit également d'un site important pour les pélicans, les tantales et autres espèces piscivores. Les dépressions qui se trouvent sur la dune de Birette entre Bou Hajra et la mare des échasses constituent également des habitats importants pour les limicoles. Cependant cette zone n'est inondée qu'en période de grande lâchée d'eau au niveau du barrage de Diama.

**Autres zones humides :** *bassin de Dioup, bassin du Ndiader, Keur Macène, zones humides vers Rosso*. Les bassins du Dioup et du Ndiader, les zones humides autour de Keur Macène, ainsi que celles se situant vers Rosso présentent une gamme d'avifaune riche et variée. On y rencontre la quasi-totalité des espèces observées au bas delta, cependant certains rapaces diurnes sont principalement visibles dans ces zones notamment les faucons, les aigles et les milans. Les mares à nénuphars de Keur Macène sont des endroits favorables pour l'observation des canards et des rallidés.

- **L'estuaire :** *le Chat Tboul, le Ntiallakh et la mare de Birette*. Situé au Nord-ouest du PND, la réserve du Chat Tboul <sup>2</sup> accueille des concentrations énormes de groupes particuliers d'oiseaux (Pélicans, flamants, grèbes, cormorans, sternes, mouettes, avocettes). Il s'agit du site d'hivernage le plus important de toute l'Afrique de l'Ouest pour le grèbe à cou noir. On peut y rencontrer également beaucoup de limicoles et de laridés. Le lac de

---

<sup>2</sup> incluant les marais des Tumbos, le grand lac, le lac des mulets, le lac de Toumboukhare, Hassi Baba

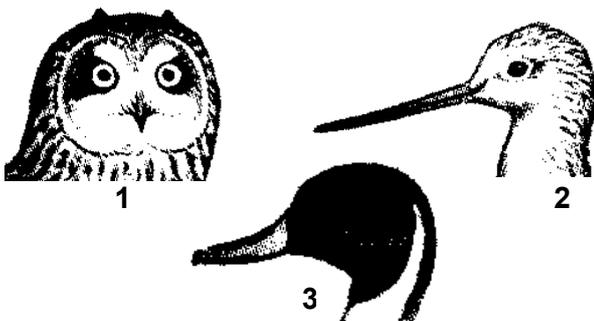
Toumboukhare est un site important pour l'observation des avocettes, les barges, les échasses, les flamants et les canards. L'adoucissement du bassin de Ntiallakh a permis la restauration de la mangrove qui est propice à certains canards afrotropicaux (dendrocygnes, canards casqués, oies de Gambie. Le lac du Nter reste colonisé par des espèces inféodées aux milieux saumâtres telles que les flamants et les avocettes. Tandis qu'au niveau de l'ouvrage de Lekser ainsi que des zones sous son influence on peut facilement observer les guiffettes, les sternes, les cormorans, etc. La mare de Birette offre un habitat type d'estuaire : l'eau y est, en fonction des saisons, douce, saumâtre ou marine. Cette particularité lui confère une grande diversité, on peut régulièrement y observer des limicoles et des lariidae, mais également des dendrocygnes, cormorans, pélicans, ibis en période d'inondation.

- **Les dunes** : *dune de Birette, Ziré, dune côtière*, tout comme la roselière, le domaine dunaire n'a pas fait l'objet d'une investigation minutieuse. Toutefois, la diversité ornithologique de ces zones est considérable, on peut y rencontrer hiboux, chouettes, engoulevents, pipits, fauvettes et passerins, etc. Sur la dune côtière, on peut observer énormément de rapaces (Busards, circaète, etc.) de traquets, de courlis, de tourterelles et d'outardes.

### 3. Comment observer un oiseau ?

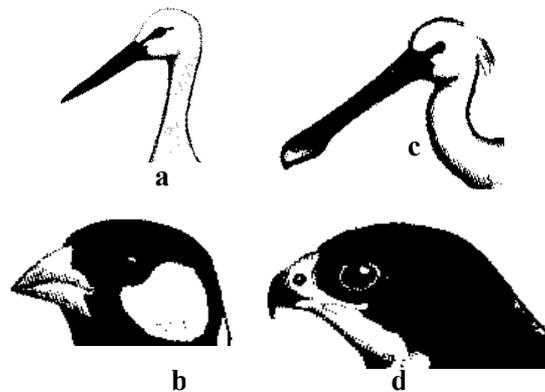
#### a) Se familiariser avec la forme de l'oiseau

- *Grandeur de l'oiseau* : rien de plus facile que de confronter l'oiseau avec espèces qui vous sont bien familiers : moineau, pigeon, merle, etc. Vous pourriez dire alors que « l'oiseau est plus petit qu'un merle ou un peu plus grand qu'un moineau », etc. *Aspect général* de l'oiseau : Il est important de pouvoir déterminer l'aspect de l'oiseau. Il peut-être **rondelet** (moineau gris) ou **svelte** (pipit), il peut ressembler à un rouge-gorge, un canard, un héron, un hibou, etc.
- *Forme de la tête* : apprécier la forme générale de la tête permet de faire une certaine différence entre les espèces. La tête peut être **globuleuse** (hibou), **arrondie** (pigeon), **aplatie**. Elle peut être **dégagée** totalement du corps (limicoles), ou **portée** par un cou plus ou moins long (canard).



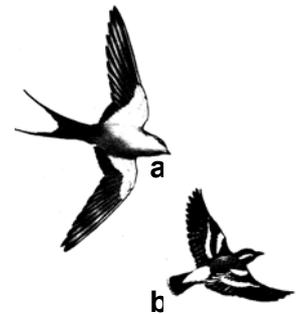
1. Tête globuleuse
2. Tête dégagée
3. tête portée

- *Forme du bec* : en fonction du régime alimentaire, le bec de l'oiseau peut être **long** (barge, cigogne, etc.), **petit et fin** (fauvette), **gros et court** (moineau), en forme de **poignard** (sterne), **aplatis** horizontalement (canard, spatule), **crochu** (rapaces), etc.

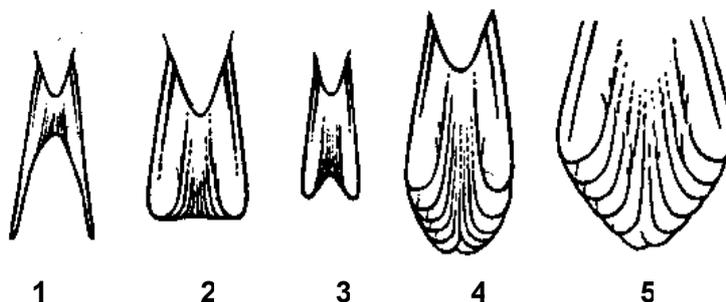


- a. bec long
- b. bec gros et court
- c. bec aplati horizontalement
- d. bec crochu

- *Forme des ailes* : les oiseaux peuvent avoir des ailes **Aiguës** (a) comme une hirondelle, **courtes et arrondies** (b) comme une fauvette, **larges ou étroites**. Il est aussi important de noter la couleur dominante du plumage (brun, jaune, etc.) et la forme des extrémités des ailes qui peuvent être digitées ou non.



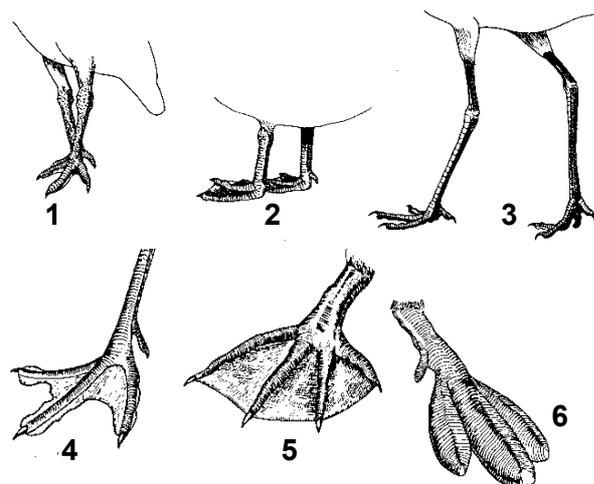
- *Forme de la queue* : la queue de l'oiseau peut se présenter sous différentes formes, elle peut-être bien **fourchue** (hirondelle), **longues** (bergeronnette), **courte et carrée** au bout (Etourneau), **échancrée**, **arrondie** (coucou) ou **cunéiforme** (corbeau).



- 1. fourchue
- 2. courte et carrée
- 3. échancrée
- 4. arrondie
- 5. cunéiforme

Adapté de Boureau

- *Forme des pattes* : les oiseaux peuvent avoir des pattes **longues** (échassiers), **courtes** (sternes), **fines** (traquet) ou **trapues** (outardes). Les pattes peuvent être **palmées**, **semi-palmées**, **lobées**, etc. Les pattes peuvent être recouvertes de **plumes** ou de **poils**. On notera la couleur dominante des pattes.



1. trapues
2. courtes
3. longues
4. semi-palmée
5. palmée
6. lobée

Adapté de Boureau

## b) Cerner le comportement de l'oiseau

- **Déplacement** : il s'agit de noter le comportement de l'oiseau au sol. Dans ces mouvements, l'oiseau peut marcher ou sautiller ; il peut hocher sans cesse la queue ; il peut trembler de la queue ; lever la queue verticalement ou se tenir bien droit la queue en bas.

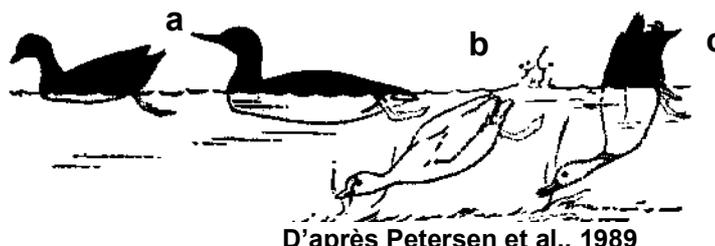
Lorsqu'il se déplace sur l'eau, l'oiseau peut plonger (canards, grèbes, cormorans), il peut s'envoler d'un bond (a) ou décoller progressivement, en courant sur la surface de l'eau (b).



L'oiseau peut courir le long de la rive comme un chevalier, ou suivre les mouvements de la vague comme un bécasseau.

Ces caractéristiques sont importantes pour déterminer la catégorie à laquelle appartient l'oiseau.

- **Natation** : lorsque l'oiseau nage, il peut flotter la tête portée haute sur l'eau (a), il peut plonger (b) ou se contenter de barboter la queue en l'air (c). La queue peut-être visible ou peu apparente lors de la natation.



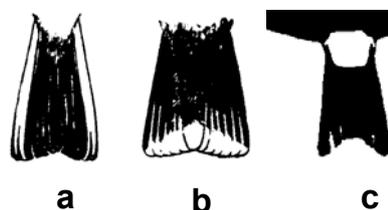
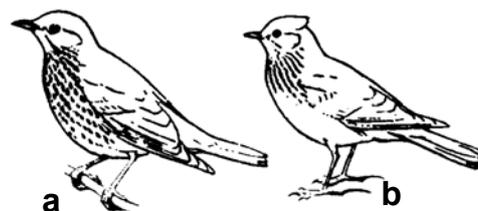
D'après Petersen et al., 1989

- **Nourriture** : l'oiseau en recherchant sa nourriture à terre, peut marcher comme un étourneau ; sautiller comme un moineau ; courir après sa proie comme une bergeronnette ; voler sur place avant de fondre sur sa proie comme un rapace ; s'envoler pour gober un insecte puis se reposer comme un gobe-mouche.
- **Caractéristique du vol** : les oiseaux peuvent avoir un vol fortement onduleux ou direct et rapide. Ils peuvent battre les ailes lentement comme un héron ou rapidement comme un canard. Il peut y avoir une alternance entre des séries de battements et des glissades, les oiseaux peuvent également tourner en planant et maintenir les ailes immobiles. Il est aussi utile d'examiner les ailes, la queue, le bec, la tête, le cou et les pattes.

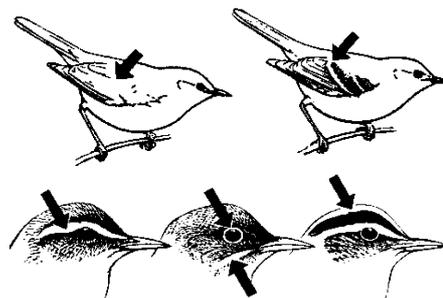
### c) Distinguer les caractères de terrain de l'oiseau

Il est peut-être aisé d'identifier assez rapidement certaines espèces, comme les canards et les pélicans. Cependant, pour distinguer la plupart des espèces, l'observateur doit être attentif à certains caractères de terrain. Parmi ceux-ci, on peut mentionner :

- ✓ La couleur du ventre, de la poitrine et des flancs, coloration d'ensemble (queue, croupion, ailes et tête, parfois bec, pattes et yeux),
  - ✓ Le dessin de la queue et le croupion de l'oiseau au vol,
  - ✓ Les barres et les dessins des ailes,
  - ✓ Les cris et les chants.
- Beaucoup d'oiseaux ont le plumage plus ou moins tacheté ou le dessous rayé. On peut noter ces marques sur l'ensemble des parties inférieures de l'oiseau (a) ou seulement sur le haut de la poitrine (b), ou sur les flancs.



- Les barres alaires, ainsi que les sourcils ont leur importance dans plusieurs familles. Les barres peuvent être visibles ou obscures, simples ou doubles. Les sourcils sont importants chez les petits passereaux. En examinant l'oiseau de près, on peut noter une raie au-dessous, en travers ou au-dessus de l'œil, une combinaison de deux ou trois raies. Certaines fauvelles peuvent présenter des moustaches ou une couleur particulière du cercle orbital de l'œil.



- Chez les canards et les limicoles, on prêtera attention aux dessins des ailes tout en localisant ces marques. Les ailes peuvent être entièrement sombres (a), toutes blanches, présenter des taches blanches ou colorées bien visibles (b).



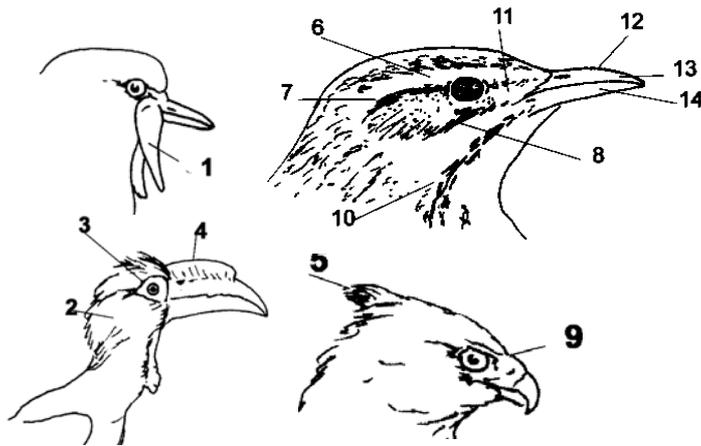
D'après Peterson et al., 1989

- Le chant et les cris : bien plus difficile que l'identification visuelle pour une oreille profane, la reconnaissance des oiseaux par leurs chants et cris demande beaucoup d'attention et d'exercice. La meilleure manière d'apprendre à déterminer les oiseaux par leurs chants est d'accompagner un spécialiste ou d'utiliser les enregistrements sonores des oiseaux sur cassettes. Pour commencer, il faut d'abord écouter et ré-écouter de nombreuses fois les chants, retenir les caractéristiques de l'espèce. Ensuite, il est indispensable de pratiquer sur le terrain et de s'entraîner à la reconnaissance des différentes espèces à leurs chants. Il est recommandé de s'intéresser individuellement aux espèces jusqu'à une parfaite maîtrise de celle-ci avant de passer à une autre espèce.

#### 4. Quel comportement adopter, quel équipement ?

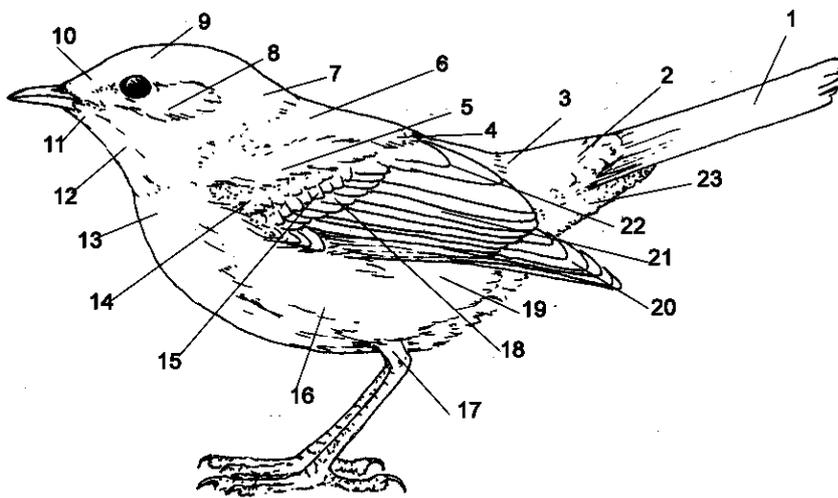
- Afin de mettre toutes les chances d'observation de son côté, l'observateur doit se déplacer très lentement en évitant de faire des bruits inutiles et surtout ne pas claquer les portières des voitures qui entraînent inévitablement l'envol des oiseaux. La connaissance des habitats ainsi que des périodes de présence des espèces permettent de situer des oiseaux.
- La tenue de l'observateur peut avoir une influence sur l'approche des oiseaux. Il est recommandé de s'habiller avec des vêtements discrets de couleurs neutres. Pour les sorties de terrain, il est indispensable de se munir d'une paire de jumelles lumineuse, d'un carnet d'observation et d'un guide d'identification des oiseaux. Prévoir éventuellement une longue-vue pour les observations lointaines (grossissement x 20 de préférence), un compteur, une montre, une boussole et des vêtements appropriés selon les conditions météorologiques.

## Glossaire illustré de l'oiseau



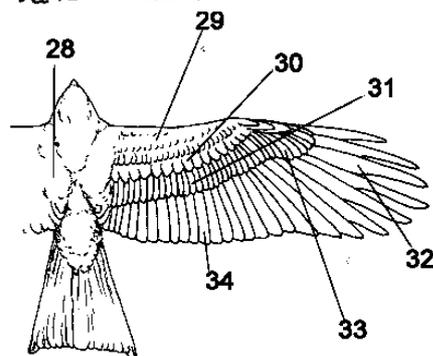
1. Caroncule
2. Crête
3. Peau péri-oculaire
4. Casque
5. Crête
6. Sourcil
7. Ligne oculaire
8. Moustache
9. Cire
10. Ligne malaire
11. Lores
12. Culmen
13. Mandibule supérieure
14. Mandibule inférieure

Adapté de Christy et al., 1994

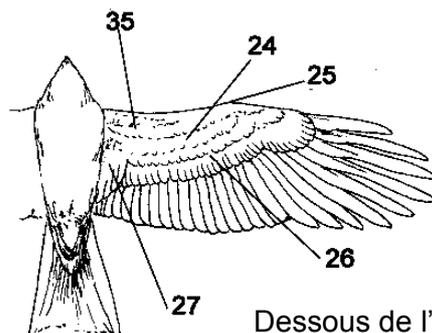


1. queue (rectrices)
2. sus-caudales
3. croupion
4. dos
5. scapulaires
6. manteau
7. nuque
8. joues
9. calotte
10. front
11. menton
12. gorge
13. poitrine
14. petites couvertures
15. moyennes couvertures
16. ventres
17. cuisse
18. grandes couvertures
19. flanc
20. rémiges primaires
21. rémiges secondaires
22. rémiges tertiaires
23. sous-caudales
24. moyennes couvertures sous-alaires
25. poignet
26. grandes couvertures sous-alaires
27. axillaires
28. scapulaires
29. petites couvertures
30. moyennes couvertures
31. grandes couvertures
32. rémiges primaires
33. grandes couvertures primaires
34. rémiges secondaires
35. petites couvertures sous-alaires

Adapté de Christy et al., 1998



Dessus de l'aile



Dessous de l'aile

## Introduction à la migration des oiseaux

### 1. Pourquoi les oiseaux migrent-ils ?

Beaucoup d'oiseaux éprouvent le besoin d'entamer annuellement un mouvement cyclique saisonnier, entre leur quartier de reproduction et leur lieu de repos. Les mauvaises conditions climatiques ne sont pas les causes principales de ce mouvement cyclique entre le grand Nord (quartiers d'été) et le grand Sud (quartiers d'hiver) : C'est principalement le manque de nourriture qui fait partir.

Avant le départ, les oiseaux doivent constituer leurs réserves de graisses, ils peuvent manger quotidiennement 35 à 40% de plus qu'en temps normal. Durant leur voyage beaucoup d'espèces ont besoin de lieux d'escale riches en nourriture. Ces lieux sont particulièrement importants pour les espèces liées à un type d'habitat rare, notamment pour certains oiseaux d'eau comme les hérons, les cigognes et les limicoles.

### 2. Comment les oiseaux naviguent-ils ?

Au moins trois méthodes d'orientation sont connues à ce jour : le soleil, les étoiles et le champ magnétique terrestre. Pour beaucoup d'espèces, les routes de migration sont définies génétiquement et les jeunes oiseaux sont capables de trouver leur chemin tous seuls pour l'Afrique.

Les oiseaux sont soumis à un rythme interne annuel, la date de départ ainsi que la direction de vol et la distance à parcourir sont innées. Les oiseaux peuvent voyager de jour, guidés par les caractéristiques du paysage, cependant beaucoup de petits oiseaux voyagent inaperçus pendant la nuit.

### 3. Quelles sont les différents types de migration ?

- **Migrateurs au long cours** : il s'agit d'espèces dont la quasi-totalité des effectifs migre généralement quand les conditions climatiques sont encore favorables et la nourriture assez abondante. Les migrateurs connaissent le moment opportun pour s'en aller grâce à leur horloge interne et volent le plus souvent de nuit. Les grands oiseaux qui se déplacent sur des longues distances passent une bonne partie de leur temps de vol à planer. Ils utilisent les ascendances thermiques pour s'élever dans les airs.
- **Migrateurs à courte distance et partiels** : les migrateurs à courte distance passent la mauvaise saison dans une région plus ou moins semblable à leur zone de nidification. Les distances de migration sont réduites.

- **L'erratisme** : l'erratisme est un autre type de déplacement à caractère non migratoire amenant certains oiseaux à quitter leur site de nidification, de quelques kilomètres à quelques dizaines de kilomètres.

#### **4. Quelles sont les voies de migration ?**

Trois routes migratoires sont actuellement connues : la voie migratoire de l'Atlantique Est ; la voie migratoire de la Méditerranéenne et la voie migratoire de l'Afrique de l'Est.

La voie migratoire Atlantique-Est est la plus importante pour les oiseaux migrateurs qui séjournent en Afrique de l'Ouest pendant la saison humide. Durant leur voyage, ils traversent différents paysages et rencontrent diverses conditions climatiques (tropicale, aride, tempérée et arctique).

#### **5. Comment suivre la migration des oiseaux ?**

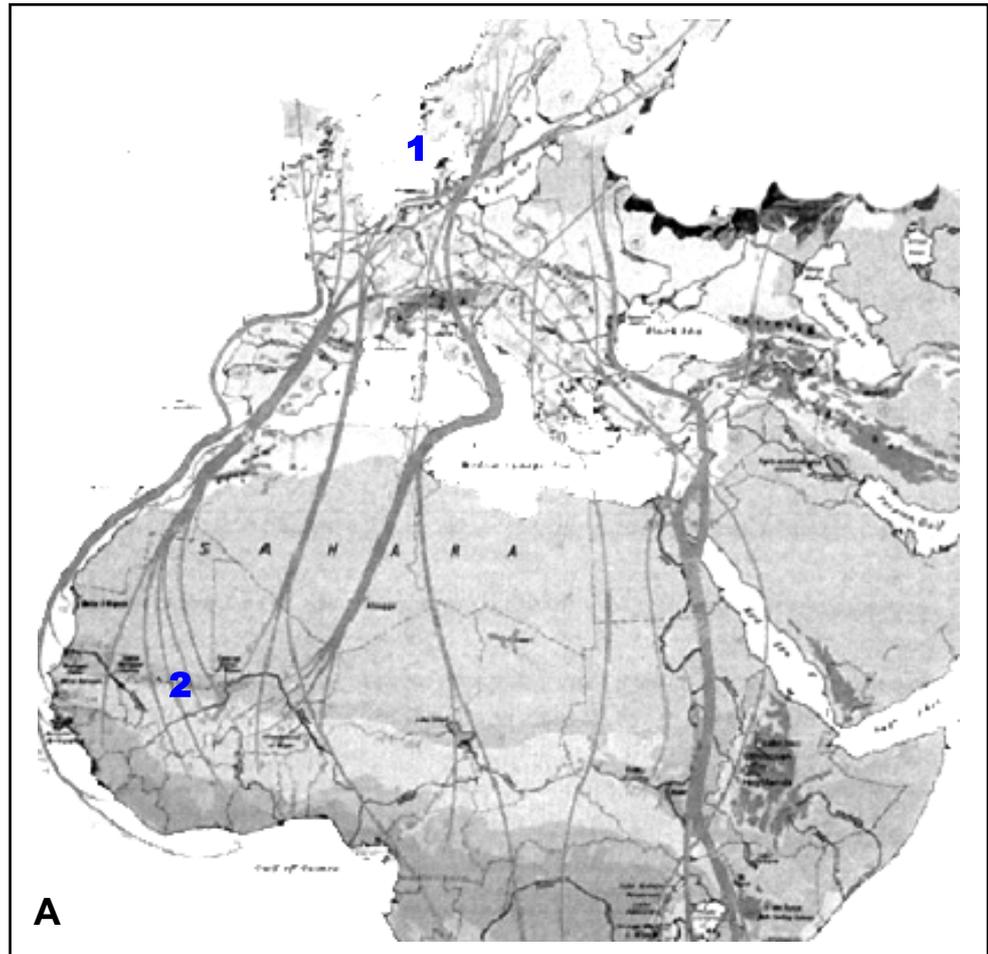
Pendant plusieurs années les scientifiques ont étudié ce phénomène en posant des marques sur les oiseaux. Il s'agit des bagues ou des étiquettes posées aux pieds, aux cous et aux ailes des oiseaux. Grâce aux reprises d'oiseaux bagués, les scientifiques étudient certains aspects de leur biologie ainsi que de leur comportement migratoire.

Les ornithologues posent des bagues légères en aluminium portant un numéro individuel ainsi que le nom du centre responsable du baguage. Ces bagues sont lisibles à l'aide d'une longue vue ou des jumelles. Les oiseaux adultes sont capturés à l'aide de filets conçus à cet effet et qui ne représentent pas de risque pour les oiseaux, (les oisillons peuvent être bagués également au nid). Lorsqu'on pose une bague sur un oiseau, on peut prendre toute une série de mesures : le sexe, longueur des ailes, longueur tête et bec, poids, etc.

Plus récemment, une nouvelle méthodologie de suivi des migrateurs par satellite a été développée. Il consiste à poser des transmetteurs radios (Balises argos), sur l'oiseau. Le transmetteur émet des signaux-radios pour un satellite, qui les transmet à un récepteur terrestre, la position exacte de l'oiseau est ainsi déterminée.

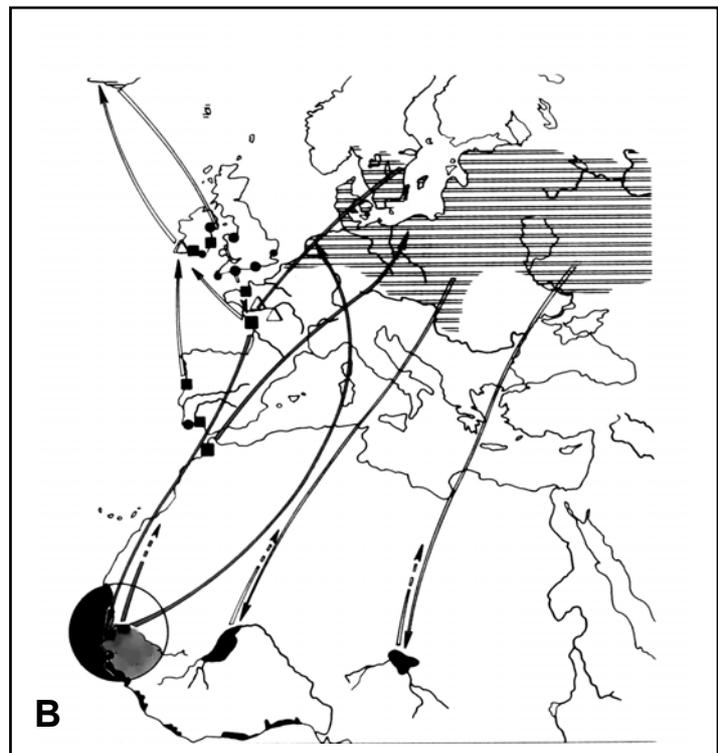
#### **6. Migration des oiseaux au bas delta mauritanien**

Les zones humides du delta inférieur du fleuve Sénégal se situent à la croisée écologique entre les zones aride sahélo/saharienne et les tropiques humides. Aussi, cette région possède une grande variation d'habitats naturels, qui lui confère une riche avifaune comptant plus de 600 espèces dont près d'un tiers appartient aux oiseaux migrateurs venus de la zone paléarctique (Schepers et al., 1998). En automne, de nombreux oiseaux partent en migration le long de la côte ouest-africaine et y arrivent à la fin des saisons des pluies. Pour beaucoup d'espèces vivant près de l'eau douce, le delta inférieur du fleuve Sénégal constitue alors la première zone humide qu'elles rencontrent après le Sahara.



A) Les voies de migration et les principales zones d'hivernage en Afrique de l'Ouest : 1) grand nord, quartiers d'été ; 2) grand sud, quartiers d'hiver. *Source : Ndiaye et al. 2003.*

B) Migration au Delta inférieur du fleuve Sénégal, exemple simplifié de la migration de la barge à queue noire (*Limosa limosa*). *Source : DPNS, 1995.*



Un programme de suivi des oiseaux bagués avait été mis en place au bas delta mauritanien dès le début des investigations ornithologiques. Ce programme a permis de suivre quelques espèces.

Voici l'historique de quelques-unes des observations :

- **Cigogne blanche** : les différentes bagues déchiffrées montrent que les cigognes observées au bas delta se reproduisent en Espagne, France et suède. Elles sont baguées au stade d'oisillon dans les nids.
- **Cigogne noire** : 3 individus originaire du Portugal ont été observés en 1998.
- **Flamant rose** : quelques individus de flamants roses bagués en Espagne et en France ont été observés en avril 1998. Le groupe qui hiverne au PND se reproduit en grande partie au PNBA. Une quinzaine d'individus bagués a été observé dans une colonie en 2003 au PNBA dont 9 portent des bagues de l'Espagne, 4 de la France et 1 de l'Italie.
- **Pélican blanc** : la plus part des individus observés sont âgés et d'origine Espagnole.
- **Avocette élégante** : plusieurs individus bagués à Marquanterra ont été observés dans le bassin du Bell en 2002.
- **Echasse blanche** : plusieurs individus bagués sont observés couramment au PND. En 1997, un groupe d'échasses blanches portant des bagues colorées sur les deux pattes a été observé au niveau de la mare des échasses. L'origine des oiseaux n'a pu être retracée.
- **Spatule** : les spatules qui séjournent au PND peuvent avoir leur lieu de reproduction en Espagne dans les marais de l'Odiel, au Pays-bas. En effet, les deux individus bagués retrouvés au lac de Nter en 1997, sont nés respectivement au Pays-Bas et en Espagne.

***Que faire lorsqu'on trouve un oiseau bagué ou marqué au bas delta ?***

Lorsque vous découvrez un oiseau marqué avec une bague lisible, il est extrêmement important d'informer les gestionnaires du parc national du Diawling. Que cet oiseau soit capturé ou trouvé mort. Les gestionnaires apprécieraient si vous enregistrez les informations suivantes :

- **Bague** : Type (PVC ou métallique). Toute information inscrite sur celle-ci (chiffres ou lettres, le nom du centre et du pays de baguage), lecture du code ( haut vers le bas ou inverse ), couleur .
- **Lieu et date** : où l'oiseau a été trouvé ou capturé en fournissant le nom du site ou le village le plus proche ; le jour exact de la découverte, à défaut le mois ou la saison et l'année ;

- **Oiseau** : Donner le nom ou une description de l'oiseau (caractéristiques du corps, couleur, taille, etc.) et les conditions dans lesquelles il a été trouvé, vivant, mort, la patte baguée gauche ou droite ou les deux. Préciser comment, quand et où l'oiseau a été capturé ou tué.

Envoyer ces informations à :

**Parc National du Diawling**  
**BP 3935**  
**pnd@opt.mr**  
**Nouakchott, Mauritanie.**

Le PND se chargera de faire parvenir cette information au centre de baguage concerné et vous informera de l'historique de l'oiseau que vous avez observé.

*Utiliser la liste de contrôle présentée à la fin de ce catalogue pour mentionner les dates, les effectifs et autres commentaires utiles. Faites parvenir les résultats de vos observations aux gestionnaires du parc.*

## **Abréviations**

DGIS : Agence de coopération au développement du Gouvernement des Pays-Bas  
 FFEM : Fonds Français pour l'Environnement Mondial  
 FIBA : Fondation International du Banc d'Arguin  
 FIT : Front Inter tropical  
 LPO : Ligue pour la protection des Oiseaux  
 MKT : El Majabat Koubra Tours (opérateur touristique installé dans la zone)  
 MDRE : Ministère du développement rural et de l'environnement  
 OMVS : Organisation de la Mise en Valeur du fleuve Sénégal  
 ONCFs : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage  
 PNBA : Parc National du Banc d'Arguin  
 PND : Parc National du Diawling  
 PNOD : Parc National des Oiseaux du Djoudj  
 UICN : Union Mondiale pour la Nature

## Liste annotée des oiseaux du Parc National du Diawling et de sa Zone Périphérique

### I. Liste complète des oiseaux observés au Parc National du Diawling et de sa zone périphérique

#### Abréviations

mp : migrateur du paléarctique	rr : rare
me : migrateur afrotropical	fq : fréquent
ab : abondant	pb : probable
cm : commun	lc : espèce résidente
nc : non commun	nd : nidification dans la zone

\* espèce rare ou accidentelle développé sommairement en fin de catalogue.

Latin	Nom français	Nom anglais	statut
<b>PODICIPEDIDAE</b>			
Tachybaptus ruficollis	Grèbe castagneux	Dabchick	mp, nc
Podiceps nigricollis	Grèbe à cou noir	Black-necked Grebe	mp, fq
<b>PELECANIDAE</b>			
Pelecanus onocrotalus	Pélican blanc	Great White Pelican	lc, ab, nd
Pelecanus rufescens	Pélican roussâtre	Pink-backed Pelican	me, cm
<b>SULIDAE</b>			
Sula bassana	Fou de Bassan	Gannet	mp, cm
Sula leucogaster *	Fou brun	Brown boby	me, pb
<b>PHALACROCORACIDAE/ANHINGIDAE</b>			
Phalacrocorax carbo lucidus	Grand Cormoran	Great Cormorant	lc, ab, nd
Phalacrocorax africanus	Cormoran africain	Long-tailed Cormorant	lc, ab, nd
Anhinga rufa	Anhinga roux	African Darter	lc, rr, nd
<b>ARDEIDAE</b>			
Nycticorax nycticorax	Bihoreau gris	Black-crowned Night-heron	mp, lc, ab, nd
Ardeola ralloides	Crabier chevelu	Squacco Heron	mp, lc, ab, nd
Bubulcus ibis	Héron garde-boeuf	Cattle Egret	lc, nd
Butorides striatus	Héron vert	Striated Heron	lc, nd
Egretta ardesiaca	Aigrette ardoisée	Black Heron	lc, rr
Casmerodius albus	Grande Aigrette	Great Egret	lc, ab, nd
Mesophyx intermedia	Aigrette intermédiaire	Intermediate Egret	mp, rr
Egretta garzetta	Aigrette garzette	Little Egret	mp, lc, nd
Egretta gularis	Aigrette à gorge blanche	Western Reef-Egret	lc, nd
Ardea cinerea	Héron cendré	Grey Heron	mp, lc, ab
Ardea melanocephala *	Héron mélanocéphale	Black-headed Heron	rr
Ardea purpurea	Héron pourpré	Purple Heron	mp, lc, nd
<b>SCOPIIDAE</b>			
Scopus umbretta *	Ombrette du Sénégal	Hamerkop	rr
<b>CICONIIDAE</b>			

Latin	Nom français	Nom anglais	statut
<i>Mycteria ibis</i>	Tantale ibis	Yellow-billed Stork	lc, ab, nd
<i>Ciconia nigra</i>	Cigogne noire	Black Stork	mp, fq
<i>Ciconia ciconia</i>	Cigogne blanche	White Stork	mp, rr
<i>Ephippiorhynchus senegalensis</i> *	Jabiru du Sénégal	Saddle-billed Stork	me, rr
<i>Anastomus lamelligerus</i> *	Bec-ouvert africain	African openbill	me, pb
<i>Leptoptilos crumeniferus</i> *	Marabout d'Afrique	Marabout Stork	me, rr
<i>Ciconia episcopus</i>	Cigogne épiscopale	Woolly-necked stork	me, pb
<b>THRESKIORNITHIDAE</b>			
<i>Threskiornis aethiopicus</i>	Ibis sacré	Sacred Ibis	lc, fq, nd
<i>Plegadis falcinellus</i>	Ibis falcinelle	Glossy Ibis	me, ab
<i>Platalea leucorodia</i>	Spatule blanche	Eurasian Spoonbill	mp, ab
<i>Platalea alba</i>	Spatule d'Afrique	African Spoonbill	mp, fq
<b>PHOENICOPTERIDAE</b>			
<i>Phoenicopterus ruber roseus</i>	Flamant rose	Greater Flamingo	mp, lc, ab, nd
<i>Phoenicopterus minor</i>	Flamant nain	Lesser Flamingo	me, ab, nd
<b>ANATIDAE</b>			
<i>Dendrocygna bicolor</i>	Dendrocygne fauve	Fulvous Whistling-Duck	me, cm, ab
<i>Dendrocygna viduata</i>	Dendrocygne veuf	White-faced Whistling-Duck	me, cm, ab
<i>Plectropterus gambensis</i>	Oie de Gambie	Spur-winged Goose	lc, cm, ab, nd
<i>Sarkidiornis melanotos</i>	Canard casqué	Comb Duck	me, rr
<i>Tadorna tadorna</i>	Tadorne de Belon	Common Shelduck	mp, rr
<i>Alopochen aegyptiacus</i>	Oie d'Egypte	Egyptian Goose	lc, ab, nd
<i>Nettapus auritus</i>	Sarcelle à oreillons	African Pygmy-Goose	me, rr
<i>Anas acuta</i>	Canard pilet	Northern Pintail	me, ab
<i>Anas querquedula</i>	Sarcelle d'été	Garganey	mp, ab
<i>Anas clypeata</i>	Canard souchet	Northern Shoveler	mp, ab
<i>Aythya ferina</i> *	Fuligule milouin	Common Pochard	mp,rr
<i>Aythya fuligula</i> *	Fuligule morillon	Tufted duck	mp, rr
<i>Aythya nyrocca</i>	Fuligule nyroca	Ferruginous duck	mp, fq
<b>ACCIPITRIDAE</b>			
<i>Neophron pygargus</i> *	Percnoptère d'Egypte	Egyptian vulture	mp, me, rr
<i>Circus pygargus</i>	Busar cendré	Montagu's harrier	mp, cm,
<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	Western marsh-harrier	mp, cm
<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean le Blanc	Short-toed eagle	mp, rr
<i>Melierax metabates</i>	Autour chanteur	Dark chanting goshawk	lc, ab, nd
<i>Polemaetus bellicosus</i> *	Aigle martial	Martial eagle	me, rr
<i>Hieraetus pennatus</i> *	Aigle botté	Booted eagle	mp, rr
<i>Aquila rapax</i> *	Aigle ravisseur	Tawny eagle	me, rr
<i>Haliaeetus vocifer</i>	Pygargue vocifer	African fish-eagle	me, lc, ab, nd
<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	Black kite	mp, me, fq
<i>Pernis apivorus</i> *	Bondrée apivore	Honey buzzard	mp, rr
<i>Elanus caeruleus</i>	Elanion blanc	Black-shouldered kite	me, ab, nd
<i>Elanus riocourii</i> *	Naucler d'Afrique	Swallow-tailed kite	me, rr
<i>Pandion haliaetus</i>	Balbusard pêcheur	Osprey	mp, ab
<i>Falco biarmicus</i> *	Faucon lannier	Lanner falcon	mp, rr
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	Peregrine falcon	mp, rr
<i>Falco subbuteo</i>	Faucon hobereau	Hobby	mp, rr
<i>Falco chicquera</i>	Faucon à cou roux	Red-necked falcon	me, lc, ab

Latin	Nom français	Nom anglais	statut
Falco tinnunculus	Faucon crécerelle	Kestrel	mp, ab
<b>PHASIANIDAE</b>			
Francolinus bicalcaratus *	Francolin commun	Double-sprurred francolin	lc, rr
Coturnix coturnix *	Caille des blés	Double-sprurred francolin	mp, rr
Numida meleagris	Pintade commune	Helmeted guineafowl	lc, pb
<b>RALLIDAE</b>			
Amauornis flavirostra	Marouette noire	Black Crake	me, lc, ab
Porzana parva	Marouette poussin	Little Crake	mp, rr
Gallinula chloropus	Poule d'eau	Common Moorhen	mp, lc, ab
Porphyrio porphyrio	Poule sultane	Purple Swamphen	lc, cm, ab
Gallinula angulata	Petite poule d'eau	Lesser moorhen	me, pb
Porphyrio alleni	Poule d'Allen	Allen's gallinule	me, pb
Fulica atra	Foulque macroule	Common coot	mp, pb
<b>GRUIDAE</b>			
Balearica pavonina	Grue couronnée	Black Crowned Crane	lc, ab, nd
<b>OTIDIDAE</b>			
Ardeotis arabs	Outarde arabe	Arabian bustard	lc, cm
Neotis denhami*	Outarde de Denham	Denham's bustard	lc, pb
<b>JACANIDAE/ROSTRATULIDAE/ HELIORNITHIDAE</b>			
Podica senegalensis *	Grébifoulque du Sénégal	African finfoot	me, rr
Actophilornis africana	Jacana à poitrine dorée	African Jacana	me, lc, cm
Rostratula benghalensis	Rhynchée peinte	Greater Painted Snipe	lc, fq
<b>RECURVIROSTRIDAE</b>			
Himantopus himantopus	Echasse blanche	Black-winged Stilt	mp, cm, ab
Recurvirostra avosetta	Avocette élégante	Pied Avocet	mp, cm, ab
<b>BURHINIDAE</b>			
Burhinus senegalensis	Oedicnème du Sénégal	Senegal Thick-knee	lc, ab, nd
Burhinus capensis *	Oedicnème tachard	Spotted Thick-knee	lc, rr, nd
<b>GLAREOLIDAE</b>			
Pluvianus aegyptius *	Pluvian d'Egypte	Egyptian Plover	me, rr
Cursorius cursor	Courvite isabelle	Cream-coloured Courser	mp, lc, ab, nd
Cursorius temminckii*	Courvite de Temminck	Temminck's Courser	me, rr
Glareola pratincola	Glaréole à collier	Collared Pratincole	mp, lc, fq, nd
<b>CHARADRIIDAE</b>			
Vanellus spinosus	Vanneau éperonné	Spur-winged Plover	lc, cm, ab, nd
Vanellus tectus*	Vanneau coiffé	Black-headed Lapwing	me, rr
Vanellus senegallus	Vanneau du Sénégal	Wattled Lapwing	lc, cm, ab, nd
Pluvialis apricarius *	Pluvier doré	Golden Plover	mp, rr
Pluvialis squatarola *	Pluvier argenté	Grey Plover	mp, rr
Charadrius hiaticula	Grand Gravelot	Common Ringed Plover	mp, fq
Charadrius dubius	Petit Gravelot	Little Ringed Plover	mp, rr
Charadrius alexandrinus	Gravelot à collier interrompu	Little Ringed Plover	mp, lc, cm, ab, nd

Latin	Nom français	Nom anglais	statut
<i>Charadrius marginatus</i>	Gravelot à front blanc	White-fronted Plover	me, Pb
<b>SCOLOPACIDAE</b>			
<i>Limosa limosa</i>	Barge à queue noire	Black-tailed Godwit	mp, ab
<i>Limosa lapponica</i>	Barge rousse	Bar-tailed Godwit	mp, ab
<i>Numenius phaeopus</i>	Courlis corlieu	Whimbrel	mp, ab
<i>Numenius arquata</i>	Courlis cendré	Eurasian Curlew	mp, ab
<i>Tringa erythropus</i>	Chevalier arlequin	Spotted Redshank	mp, ab
<i>Tringa totanus</i>	Chevalier gambette	Common Redshank	mp, ab
<i>Tringa stagnatilis</i>	Chevalier stagnatilis	Marsh Sandpiper	mp, rr
<i>Tringa nebularia</i>	Chevalier aboyeur	Common Greenshank	mp, ab
<i>Tringa ochropus</i>	Chevalier culblanc	Green Sandpiper	mp, rr
<i>Tringa glareola</i>	Chevalier sylvain	Wood Sandpiper	mp, rr
<i>Tringa hypoleucos</i>	Chevalier guignette	Common Sandpiper	mp, fq, cm
<i>Arenaria interpres</i>	Tournepieuvre à collier	Ruddy Turnstone	mp, rr
<i>Phalaropus lobatus*</i>	Phalarope à bec étroit	Red-necked Phalarope	mp, rr
<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais	Common Snipe	mp, rr
<i>Calidris canutus</i>	Bécasseau maubèche	Red Knot	mp, nc
<i>Calidris alba</i>	Bécasseau sanderling	Sanderling	mp, rr
<i>Calidris temminckii *</i>	Bécasseau de Temminck	Temminck's Stint	mp, nc, rr
<i>Calidris alpina</i>	Bécasseau variable	Dunlin	mp, cm
<i>Calidris ferruginea</i>	Bécasseau cocorli	Curlew Sandpiper	mp, cm
<i>Calidris minuta</i>	Bécasseau minute	Little stint	mp, cm, ab
<i>Philomachus pugnax</i>	Chevalier combattant	Ruff	mp, cm, ab
<b>LARIIDAE</b>			
<i>Larus audouinii *</i>	Goéland d'Audouin	Audouin's Gull	mp, rr
<i>Larus fuscus</i>	Goéland brun	Lesser Black-backed Gull	mp, ab
<i>Larus cirrocephalus</i>	Mouette à tête grise	Grey-headed Gull	mp, lc, ab, nd
<i>Larus ridibundus</i>	Mouette rieuse	Common Black-headed Gull	mp, fq
<i>Larus genei</i>	Goéland railleur	Slender-billed Gull	mp, cm, ab
<i>Chlidonias hybridus</i>	Guifette moustac	Whiskered Tern	mp, cm, ab
<i>Chlidonias leucopterus</i>	Guifette leucoptère	White-winged Tern	mp, nc, fq
<i>Chlidonias niger</i>	Guifette noire	Black Tern	mp, cm, fq
<i>Gelochelidon nilotica</i>	Sterne hansel	Gull-billed Tern	lc, cm, ab, nd
<i>Sterna caspia</i>	Sterne caspienne	Caspian Tern	mp, me, ab
<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin	Common Tern	mp, rr
<i>Sterna dougallii *</i>	Sterne de Dougall	Roseate Tern	mp, rr
<i>Sterna albifrons</i>	Sterne naine	Little Tern	mp, me, ab
<i>Sterna maxima</i>	Sterne royale	Royal Tern	mp, fq
<i>Sterna paradisea</i>	Sterne arctique	Arctic Tern	mp, fq
<i>Sterna sandvicensis</i>	Sterne caugek	Sandwich Tern	mp, cm
<b>Rhychopidae</b>			
<i>Rhychops flavirostris *</i>	Bec-en-ciseaux d'Afrique	African skimmer	me, rr
<b>Turnicidae</b>			
<i>Turnix sylvatica *</i>	Turnix d'Afrique	African button-quail	me, rr
<b>Pteroclididae</b>			
<i>Pterocles exustus</i>	Ganga du Sénégal	Chestnut-bellied sandgrouse	lc, cm, ab, nd

Latin	Nom français	Nom anglais	statut
<b>Columbidae</b>			
<i>Columba guineae</i>	Pigeon de Guinée	Speckled pigeon	lc, cm, ab, nd
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	European turtle-dove	mp, rr
<i>Streptopelia vinacea</i>	Tourterelle vineuse	Vinaceous dove	lc, cm, nd
<i>Streptopelia senegalensis</i>	Tourterelle maillée	Laughing dove	lc, cm, nd
<i>Oena capensis</i>	Tourterelle du Cap	Namaqua dove	lc, cm
<b>Musophagidae</b>			
<i>Crinifer piscator</i> *	Touraco gris	Grey plantain-eater	lc, nc
<b>Cuculidae</b>			
<i>Clamator glandarius</i>	Coucou geai	Great spotted cuckoo	mp, nc
<i>Clamator jacobinus</i>	Coucou jacobin	Pied cresced cuckoo	me, nc
<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris	Cuckoo	mp, cm
<i>Chrysococcyx caprius</i>	Coucou didric	Didric cuckoo	lc, fq
<i>Centropus senegalensis</i> *	Coucal du Sénégal	Senegal coucal	me, rr
<b>Strigidae</b>			
<i>Tyto alba</i>	Chouette effraie	Barn Owl	lc, cm, ab, nd
<b>Caprimulgidae</b>			
<i>Caprimulgus europaeus</i> *	Engoulevent d'Europe	European nightjar	mp, rr
<i>Caprimulgus climacurus</i>	Engoulevent à longue queue	Long-tailed nightjar	lc, cm, nd
<b>Apodidae</b>			
<i>Apus apus</i>	Martinet noir	European swift	mp, cm
<i>Apus affinis</i>	Martinet des maisons	Little swift	me, cm
<i>Cypsiurus parvus</i>	Martinet des palmes	African palm swift	me, rr
<b>Coliidae</b>			
<i>Urocolius macrourus</i>	Coliou à nuque bleue	Blue-naped mousebird	lc, cm
<b>Alcedinidae</b>			
<i>Ceryle rudis</i>	Martin-pêcheur pie	Pied kingfisher	lc, cm, ab, nd
<i>Alcedo cristata</i>	Martin-pêcheur huppé	Malackite kingfisher	lc, cm, ab, nd
<i>Halcyon chelicuti</i>	Martin-chasseur strié	Striped kingfisher	me, lc, ab, nd
<b>Meropidae</b>			
<i>Merops persicus</i>	Guêpier de perse	Blue-cheeked bee-eater	me, lc, cm, nd
<i>Merops orientalis</i> *	Petit guêpier vert	Little green bee-eater	me, rr
<i>Merops albicollis</i>	Guêpier à gorge blanche	White-throated bee-eater	me, lc, cm, nd
<i>Merops pusillus</i>	Guêpier nain	Little bee-eater	me, lc, cm, nd
<i>Merops apiaster</i>	Guepier d'europe	European bee-eater	mp, rr
<b>Coraciidae</b>			
<i>Coracias garrulus</i> *	Rollier d'Europe	European roller	mp, pb
<i>Coracias abyssinicus</i>	Rollier d'Abyssinie	Abyssinian roller	lc, cm, nd
<b>Upupidae</b>			
<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	Hoopoe	mp, cm, nd
<i>Phoeniculus atterimus</i> *	Irrisor noir	Black Wood-hooper	me, rr

Latin	Nom français	Nom anglais	statut
<b>Bucerotidae</b>			
<i>Tockus nasutus</i>	Petit calao à bec noir	African grey hornbill	me, lc, cm
<i>Tockus erythrorhynchus</i>	Petit calao à bec rouge	Red-billed hornbill	me, lc, cm
<b>Capitonidae</b>			
<i>Lybius vieilloti</i>	Barbican de Vieillot	Vieillot's barbet	me, lc, cm
<b>Picidae</b>			
<i>Dendropicos goertae</i>	Pic gris	Grey woodpecker	Lc, cm
<i>Campethera punctuligera</i> *	Pic punctué	Fine spotted Woodpecker	me, pb
<b>Alaudidae</b>			
<i>Mirafraga cantillans</i>	Alouette chanteuse	Singing bush-lark	me, lc, cm
<i>Galerida cristata</i>	Couchevis huppé	Crested lark	lc, cm, ab
<i>Eremopterix nigriceps</i>	Alouette-moineau à front blanc	Black-crowned sparrowlark	lc, cm, nd
<i>Eremopterix leucotis</i>	Alouette-moineau à oreillons blancs	Chestnut-backed sparrowlark	lc, cm, nd
<i>Alaemon alaupides</i> *	Sirli du désert	Hoopoe-larke	lc, rr
<b>Hirundinidae</b>			
<i>Riparia riparia</i>	Hirondelle de rivage	European sand martin	mp, ab
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle de cheminée	Barn swallow	mp, rr
<i>Delichon urbica</i>	Hirondelle de fenêtre	European House martin	pe, rr
<b>Motacilidae</b>			
<i>Motacilla flava</i>	Bergeronnette printanière	Yellow wagtail	mp, ab
<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise	White wagtail	mp, cm
<i>Anthus campestris</i>	Pipit rousseline	Tawny pipit	mp, cm, nd
<i>Anthus pratensis</i> *	Pipit des prés	Meadow pipit	mp, rr
<b>Laniidae</b>			
<i>Tchagra senegala</i>	Téléphone Tchagra	Black-crowned Tchagra	me, cm
<i>Lanius excubitor</i>	Pie-grièche grise	Great Grey shrike	mp, cm
<i>Lanius senator</i>	Pie-grièche à tête rousse	Woodchat shrike	mp, cm
<i>Nilaus afer</i> *	Pie-grièche bru-bru	Bru-bru shrike	me, rr
<b>Oriolidae</b>			
<i>Oriolus oriolus</i> *	Loriot d'Europe	European golden oriole	mp, rr
<b>Sturnidae</b>			
<i>Lamprotornis chalybeus</i>	Merle métallique commun	Blue-eared glossy starling	lc, cm, nd
<i>Lamprotornis caudatus</i> *	Merle métallique à longue queue	Long-tailed glossy starling	me, nc
<i>Spreo pulcher</i>	Etourneau à ventre roux	Chestnut-bellied starling	lc, cm
<i>Buphagus africanus</i>	Pique-boeuf à bec jaune	Yellow-billed oxpecker	lc, cm
<b>Corvidae</b>			
<i>Corvus albus</i>	Corbeau-pie	Pied crow	me, lc, fq
<b>Pynonotidae</b>			
<i>Pynonotus barbatus</i> *	Bulbul commun	Common bulbul	me, lc, rr
<b>Turdidae</b>			

Latin	Nom français	Nom anglais	statut
<i>Oenanthe deserti</i>	Traquet du désert	Desert wheatear	mp, me, cm
<i>Myrmecocichla aethiops</i>	Traquet fourmillier	brun Ant-chat	lc, cm
<i>Oenanthe oenanthe</i>	Traquet motteux	European wheatear	mp, cm
<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Rouge queue à front blanc	Redstart	mp, rr
<i>Cercotrichas podobe</i>	Merle podobe	Black scrub-robin	lc, cm
<i>Cercotrichas galactotes</i>	Agrobate roux	Rufous scrub-robin	me, lc, cm
<b>Nectariniidae</b>			
<i>Anthreptes platura</i> *	Petit soui-manga à longue queue	Pigmy long-tailed sunbird	me, lc, rr
<b>Ploceidae</b>			
<i>Ploceus melanocephalus</i>	Tisserain à tête noire	Black-headed weaver	lc, cm
<i>Ploceus cucullatus</i>	Tisserain gendarme	Village weaver	lc, cm
<i>Quelea quelea</i>	Travailleur à bec rouge	Black-faced dioc	lc, cm, ab, nd
<i>Bubalornis albirostris</i>	Alecto à bec blanc	White-billed buffalo weaver	lc, cm, ab, nd
<i>Euplectes afer</i>	Vorabé	Yellow-crowned Bishop	lc, cm, nd
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	Housse sparrow	lc, cm
<i>Passer griseus</i>	Moineau gris	Grey-headed sparrow	me, lc, cm
<i>Vidua chalybeata</i> *	Combassou du Sénégal	Indigo finch	me, rr
<i>Vidua orientalis</i> *	Veuve à collier d'or	Paradise whydah	me, rr
<b>Estrildidae</b>			
<i>Amadinia fasciata</i> *	Cou coupé	Cut-throat weaver	me, rr
<b>Sylviidae</b>			
<i>Hippolais pallida</i>	Hypolaïs pâle	Olivaceous warbler	mp, fq
<i>Sylvia borin</i>	Fauvette des jardins	Garden warbler	mp, rr
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	Blackcap	mp, rr
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette	Common whitethroat	mp, rr
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis	Willow warbler	mp, rr
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	Chiff chaff	mp, rr
<i>Sylvia cantillans</i> *	Fauvette passerinette	Subalpine warbler	me, rr
<i>Cisticola juncidis</i> *	Cisticole des joncs	Fan-tailed cisticola	lc, rr
<i>Prinia subflava</i> *	Prinia modeste	Tawty-flanked prinia	lc, rr
<b>Muscicapidae</b>			
<i>Ficedula hypoleuca</i>	Gobe-mouche noir	Pied flycatcher	mp, cm
<i>Muscicapa stiriata</i>	Gobe-mouche gris	Spotted flycatcher	mp, rr
<i>Lagonostica senegala</i> *	Amarante commun	Senegal fire-finch	me, rr
<i>Lonchura malabarica</i>	Bec d'argent	Warbling silver-bill	lc, cm

## II. Description des espèces du Parc National du Diawling et de sa zone périphérique

---

### GREBES : PODICIPEDIDAE

Les grèbes sont de petite taille ou de taille moyenne, exclusivement adapté à la vie aquatique. Ils se distinguent des canards par l'absence de queue visible, les pattes sont lobées et le cou est assez long. La marche est rendue difficile à cause de leurs courtes pattes insérées à l'arrière du corps. Les sexes sont semblables et les grèbes se nourrissent de poissons et d'insectes aquatiques. Deux espèces sont observées dans la zone du bas delta.

#### GREBE CASTAGNEUX, *Tachybaptus ruficollis*

Planche 1

##### Little Grebe

DÉTERMINATION : le plus petit des grèbes (26 cm), avec un petit cou. Le bec est court relativement plus trapu que celui des autres grèbes avec une commissure jaune vive. Le dos est brun noir, le dessous roussâtre, la calotte est noire et les joues sont brunes rouges. POINTS D'IDENTIFICATION : Tache claire dans le coin du bec ; Cou et nuque brun roux. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : le grèbe castagneux affectionne les étangs, les mares, les lacs, les réservoirs et les eaux dormantes bordées de végétation palustre. Il se nourrit de petits crustacés et mollusques, d'insectes aquatiques et de leurs larves. Le grèbe castagneux a un comportement plus farouche que les autres grèbes et il peut rester longtemps caché. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur du paléarctique occidental, le grèbe castagneux est observé dans le lac du Nter, du Diawling, du Chat T Boul, du Ntiallakh et tout récemment dans les mares de Keur Macène. Un petit groupe est observé chaque année dans la zone de Lemer et particulièrement en période de floraison de *Nymphaea lotus* (les fleurs et les feuilles hébergeant des insectes et des larves de mollusques). Il s'agit d'un hivernant régulier qu'on rencontre dans la zone surtout entre novembre et février de chaque année. Un groupe de 30 individus a été observé dans le lac Diawling en janvier 1999. Le même nombre d'individus a été observé accompagné de 3 juvéniles au Chat T Boul en janvier 2000.

#### GREBE A COU NOIR, *Podiceps nigricollis*

Planche 1

##### Black-necked Grebe

DÉTERMINATION : oiseau de petite taille (30 cm), au cou noir avec des touffes de plumes dorées en plumage nuptial. Il présente un aspect gris noir dessus et blanc dessous, la calotte est noire et le bec est mince légèrement retroussé. POINTS D'IDENTIFICATION : bec léger et mince ; joues dorées ; calotte noire. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : le grèbe à cou noir fréquente les étangs d'eau principalement saumâtre, les lacs et les lagunes. Il se nourrit de petits crustacés et de mollusques, d'insectes aquatiques et de leurs larves. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur du paléarctique et hivernant régulier au Chat T Boul de janvier à avril. Un effectif avoisinant 100 individus est observé chaque année dans le grand lac du Chat T Boul. Ces habitats sont supposés être les zones d'hivernage de toute l'Afrique de l'Ouest pour cette espèce. On retrouve au niveau du Chat T Boul, la majeure partie de la population Ouest-africaine (110 individus en janvier 2001 qui constitue le maximum observé pour 2001). Quelques individus sont notés aussi dans le lac du Diawling et au niveau de l'ouvrage de Bell en juillet 2003.

---

## PELICANS : PELECANIDAE

*Les pélicans sont des grands oiseaux piscivores à large envergure, le plumage est blanc et noir, ils sont identifiables par le contraste entre le blanc et le noir au niveau des ailes. Tous pêchent en plongeant et se servent de leur bec énorme comme d'une époussette pour ramasser le poisson. Deux espèces sont observées dans la zone du bas delta.*

### **PELICAN BLANC, *Pelecanus onocrotalus***

*Planche 1*

#### **White Pelican**

**DETERMINATION** : oiseau de très grande envergure (180 cm), blanc avec des rémiges primaires noires. Le bec est long et large, la poche de la gorge est jaunâtre. Les pattes sont roses ou oranges. En vol, le dessus et le dessous de l'aile sont blanc et noir ; le cou est replié et les pattes dépassant à peine la queue. Le vol est léger, la tête ramenée en arrière sur les épaules. *Diffère du pélican gris par son plumage plus blanc et plus noir sur le dessous des ailes et de taille inférieure.* En plumage nuptial les plumes sont teintées de rose. Les jeunes sont bruns devenant blanc sale tacheté irrégulièrement de brun. Sexes semblables. **POINTS D'IDENTIFICATION** : gros bec large orangé ; en vol, dessus et dessous de l'aile noir et blanc. **HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT** : le pélican blanc fréquente les grands lacs, les marais étendus et les lagunes côtières peu profondes. Les pélicans pêchent et volent souvent ensemble. Il se nourrit essentiellement de poissons. **STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE** : espèce résidente au bas-delta. Régulièrement des groupes de quelques centaines à quelques milliers sont observés dans l'ensemble des plans d'eau du parc, particulièrement dans les bassins du Bell et du Diawling. On les remarque d'abord dans le système du marigot de Bell, ensuite ils se déplacent vers Lekser-Ntock au fur et à mesure que l'inondation s'installe complètement ; et en fin de saison on les retrouve dans le bassin de Diawling et dans le marigot de Ntiallakh. Le pélican peut consommer jusqu'à 3 kg de poisson par jour. **NIDIFICATION** : il niche en colonie par millier de couples au Parc National des oiseaux du Djoudj (PNOD-Sénégal) chaque année. Au Diawling, on a observé plusieurs tentatives de nidification depuis 1993. En 2002, une colonie a été signalée par les pêcheurs Takhredients dans le bassin de Diawling vers Mohad, cependant les juvéniles n'ont pas survécu à cause de la prédation. L'îlot qui se trouve dans le bassin du Diawling pourrait constituer un bon nichoir pour les pélicans, il suffirait d'effectuer quelques travaux de rehaussement afin de pérenniser l'eau dans les chenaux et d'empêcher l'accès à l'îlot aux prédateurs. Des échanges quotidiens existent entre les deux parcs nationaux. Les membres de la colonie passent la journée dans les bassins du PND, en particulier les bassins du Diawling et du Bell (très riche en ichtyofaune) et rejoignent le Djoudj en début d'après-midi pour nourrir la crèche.

### **PELICAN GRIS, *Pelecanus rufescens***

#### **Pink-backed Pelican**

**DETERMINATION** : le pélican gris (140 cm) qui est plus petit que le pélican blanc, a un plumage et un bec gris, la poche est rosâtre ainsi que les pieds. Les yeux sont bruns avec une barre grise autour de l'œil. En vol, on observe bien le contraste entre la couleur grisâtre de l'arrière de l'aile et le rose du dessous des ailes. **POINTS D'IDENTIFICATION** : petite huppe sur la nuque ; arrière de l'aile grisâtre. **HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT** : affectionne les embouchures des grands fleuves, les estuaires où les conditions sont favorables à sa nourriture. Le régime alimentaire est essentiellement constitué de poissons. Le pélican gris est peu

grégaire, mais peut se trouver en petits groupes sur les lieux de pêche. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : ce migrateur paléarctique est relativement rare dans la zone du bas delta, on observe que quelques individus isolés au bouclier du marigot de Ntiallakh vers Khahra et dans les bassins du Bell, du Diawling et au niveau du barrage de Diama.

---

## **FOUS : SULIDAE**

*Oiseaux de mer de grande taille, de couleur blanche, ou blanc gris, les ailes sont longues et terminées de gris, le bec est pointu. Une seule espèce est observée dans la zone.*

### **FOU DE BASSAN, *Sula bassana***

#### **Gannet**

DETERMINATION: de la taille d'une oie, le fou de Bassan est un grand oiseau blanc (90cm) avec des ailes longues et largement étroites terminées de noir. Le bec gris est pointu et dirigé vers le bas et les pattes sont noires. Les sexes sont distincts, mais les critères d'identification sont peu fiables. POINTS D'IDENTIFICATION : blanc avec primaires noires et queue pointue ; immature brun foncé avec queue pointue. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : strictement maritime, le fou de Bassan est visible en haute mer, mais peut se rapprocher aussi des côtes. Il tire son nom de sa façon de se nourrir : piscivore, il repère les bancs de poissons au vol et plonge sur ses proies en piqué la tête la première. Il peut consommer entre 400 et 700g de poisson par jour. Il effectue des immersions spectaculaires, pouvant plonger plus de 5m de profondeur. Très bon planeur, il est capable de parcourir jusqu'à 200 km pour aller pêcher. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : le fou de Bassan est un migrateur du paléarctique rarement observé au bas delta. Cependant, il est relativement commun le long de la côte jusqu'à Nouakchott. Les rares observations ont été enregistrées au large de la réserve du Chat Tboul (novembre 1996 et janvier 2002) et au Sud de Nouakchott vers le parc du Diawling (janvier 2001). Il est possible de l'observer également échoué sur le littoral, entre le Diawling et Nouakchott, lorsque l'harmattan souffle très fort.

---

## **CORMORANS ET ANHINGA: PHALACROCORACIDAE & ANHINGIDAE**

*Les cormorans et les aningas sont des grands oiseaux aquatiques. Les cormorans sont sombres avec un long cou et une longue queue. Le bec est crochu. Au vol, le cou est tendu et un peu au-dessus de l'horizontale. Les aningas sont remarquables à leur long cou et bec pointu avec une queue relativement longue. Deux espèces de cormorans et une espèce d'anhinga sont observées dans la zone.*

### **GRAND CORMORAN, *Phalacrocorax carbo lucidus***

*Planche 2*

#### **Great Cormorant**

DETERMINATION : oiseau aquatique noirâtre de grande taille (90 cm) avec le menton, le jabot et les joues blancs. On le reconnaît facilement en plumage nuptial par la tache blanchâtre sur la cuisse. Les juvéniles ont le dessus brunâtre et le dessous blanchâtre. Le vol est rapide et direct avec un cou tendu et une queue assez longue. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : gorge et jabots blancs ; tache blanche sur la cuisse en période nuptiale. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les côtes, les estuaires, les lagunes, ainsi que les grandes rivières et les grands plans d'eau à l'intérieur des terres. Se nourrit de poissons. Nage assez enfoncé avec le cou dressé et le bec relevé. Très sociables, les cormorans ont des dortoirs et des sites de repos traditionnels. Les groupes volent généralement en ligne.

Une des caractéristiques de cet oiseau est que son plumage n'est pas entièrement imperméable, lorsque le cormoran plonge, les plumes de ses ailes se mouillent. Il est contraint, après quelques plongées, de se sécher. On reconnaît de loin sa silhouette lorsque, perché sur les tamarix, il sèche ses ailes déployées en une posture très typique. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : espèce résidente, on observe régulièrement des groupes de quelques dizaines à des centaines dans la zone, notamment au lac du Diawling, dans le Ntiallakh, le Tichillit, le Ntock, le Chat Tboul, etc. NIDIFICATION : quelques centaines de couples se sont installés depuis décembre 1994 dans les bassins du Diawling et au niveau de Hassi Baba, sur des *Tamarix*, parfois dans les roseaux, mais avec une préférence pour les palétuviers.

**CORMORAN AFRICAIN, *Phalacrocorax africanus***  
**Long-tailed Cormorant**

*Planche 2*

DETERMINATION : Cormoran de taille moyenne (52 cm) et à longue queue, vu de loin ressemble aux jeunes Anhinga. Les adultes présentent un plumage sombre, presque noir avec un dessin écaillé caractéristique sur le dos et les ailes. L'œil est rouge et la petite crête et le bec sont jaunes. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : entièrement noir avec reflets métalliques ; immatures avec ventre blanc sale. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : le cormoran africain fréquente les lagunes, les grandes rivières et les grands plans d'eau à l'intérieur des terres. Il se nourrit essentiellement de poissons. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : espèce résidente et fréquent en grand nombre dans la zone, des centaines d'individus sont observés régulièrement dans les bassins du parc, notamment Bell, Diawling, Tichillit, Barrage de Diama, Chat Tboul. NIDIFICATION : la nidification s'étale sur une grande période de l'année (août à décembre) dans les *Tamarix* le long du M'réau dans le bassin du Bell et à l'extrême Ouest du lac de Tichillit.

**ANHINGA ROUX, *Anhinga rufa***  
**African darter**

*Planche 2*

DETERMINATION : grand oiseau aquatique (80cm) aux pattes courtes, au cou remarquablement long et au bec pointu. La queue est relativement longue. En vol, le cou est généralement replié. Le plumage est brun sombre, le dessous du cou est roux chez le mâle. La femelle et le mâle non nicheur ont la gorge et la face marron pâle. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : cou long et mince ; bec droit fin et pointu ; en vol, queue longue et cou coudé. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : habite les lacs d'eau douce, les étangs, parfois on les retrouve dans les lagunes côtières et les estuaires. Lorsqu'il nage, il adopte une attitude particulière, seuls le cou serpentiforme et la tête sortent de l'eau, alors que le reste du corps est immergé. Espèce relativement discrète par rapport aux cormorans, il est solitaire ou en petit groupe, sauf en période de nidification. Se nourrit de poissons. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : cette espèce résidente est devenue régulière depuis 1996 avec des observations courantes dans le bassin du Bell au niveau de M'réau. De quelques individus en 1995, un effectif global de 72 individus a été enregistré dans la zone en janvier 1999. NIDIFICATION : De Naurois avait rencontré des milliers de couple dans le delta en 1969. Actuellement, seules quelques couples nidifient de nouveau dans les formations de mangroves de l'embouchure du Nthiallakh. Le nid est une grande plate-forme de branchettes, sur arbres en colonie. La femelle pond 3 à 4 œufs vert pâle.

---

## HERONS ET AIGRETTES : ARDEIDAE

Cette famille comprend les butors, les hérons et les aigrettes. Ce sont des oiseaux piscivores de taille moyenne à grande, vivant surtout près des eaux douces. Ils se caractérisent par la longueur de leur bec, de leur cou, de leurs pattes et de leur queue courte. Les ailes, assez larges, sont arrondies. En vol, ils ont des battements d'ailes lents, le cou replié et les pattes tendues en arrière. Douze espèces sont observées dans la zone.

### **BIHOREAU GRIS, *Nycticorax nycticorax***

Planche 3

#### **Black crowned night heron**

**DETERMINATION** : le Bihoreau est un héron crépusculaire de taille moyenne (56 cm). En raison de sa position bossue, ce héron gris et blanc semble plus petit que sa taille réelle. Les doigts et les pattes sont d'un jaune verdâtre, le bec est noir et légèrement arqué dans la partie supérieure. Les yeux sont brillants. Le vol est direct avec des battements assez rapides. **POINTS D'IDENTIFICATION** : calotte et dos noirs ; deux fines plumes blanches retombent sur le dos. **HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT** : le bihoreau vit dans les zones de végétation aux abords des zones humides : étangs, marais, rizières, prairies humides. Souvent près des arbres. Le jour, les bihoreaux se regroupent et restent immobiles, ils sont surtout actifs à l'aube et au crépuscule. Son régime alimentaire se compose de poissons d'eau douce, d'insectes et d'amphibiens. **STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE** : migrateur paléarctique et espèce résidente. On observe des petits groupes jusqu'à une cinquantaine dans la zone, notamment dans le bassin du Bell et du Gambar. **NIDIFICATION** : nidifiait autrefois en bon nombre dans le bassin du Ntiallakh (De Naurois, 1969), Depuis 1995, des colonies sont visibles dans le bassin du Bell où un dortoir de plusieurs dizaines de couples existe en particulier entre M'reau et Lemer dans la formation de *Sporobolus helvolus* ou dans les roseaux à *Typha australis* dans le bassin du Gambar.

### **CRABIER CHEVELU, *Ardeola ralloides***

Planche 3

#### **Squacco heron**

**DETERMINATION** : petit héron (40 cm) qui paraît roussâtre lorsqu'il est posé et principalement blanc. Le vol est puissant et régulier, l'oiseau bat lentement des ailes, la tête repliée en arrière et les pattes tendues. Sexes semblables. **POINTS D'IDENTIFICATION** : calotte et huppe striées de noir ; bec jaune à pointe noire. **HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT** : Il habite les zones de végétation bien développée de préférence : marais, lagunes, zones de rizicultures. Le crabier est souvent solitaire, peu farouche mais discret. Les grenouilles sont ses proies favorites, mais il peut se nourrir également d'insectes et des poissons. **STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE** : migrateur paléarctique et espèce résidente. S'observe assez facilement tout au long de la digue rive droite. De façon permanente, on peut les trouver dans le bassin du Bell, du Diawling, du Ntiallakh en face de l'ouvrage de Bell, la mare de Birette, le long du fleuve jusqu'à Keur Macène et dans le bassin du Gambar. Les effectifs peuvent être importants, plus de 135 individus ont été dénombrés dans le bassin de Bell en août 2003. **NIDIFICATION** : la nidification de l'espèce en colonies mixtes avec d'autres hérons a été confirmée dans les Tamarix et acacias morts du bassin de Gambar de juin à octobre. Le nid, souvent placé sur la partie inférieure des tamarix en croissance, est fait de fortes brindilles peu profond dans lequel la femelle dépose 2 à 4 œufs bleu-vert.

## **HERON GARDE-BŒUF, *Bubulcus ibis***

*Planche 3*

### **Cattle egret**

**DETERMINATION** : échassier de taille moyenne (54 cm) aux longues pattes, au long cou et au bec très allongé. Accompagne les bœufs dans les champs et les débarrasser des insectes parasites. Son vol est puissant et régulier, il bat lentement des ailes, la tête repliée en arrière et les pattes tendues. Sexes semblables. **POINTS D'IDENTIFICATION** : en période nuptiale, il est blanc avec une calotte, le dos et la poitrine orange, les pattes et le bec orange ; en période d'éclipse, entièrement blanc avec un bec jaunâtre et les pattes vertes. **HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT** : il vit près des eaux douces peu profondes. Se nourrit d'insectes, de reptiles, et d'autres petits animaux dans les champs. Il suit souvent le bétail ou les grands ongulés et se perche parfois sur le dos d'un bœuf. Il les débarrasse des tiques et autres parasites qui les tourmentent. C'est aussi un grand consommateur de criquets et de sauterelles. **STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE** : espèce résidente, fréquemment observé par dizaines d'individus dans l'ensemble du bas delta ; au niveau de la mare de Birette, du bassin du Dioup, du bassin de Bell, de Keur Macène, sur les dunes fossiles et côtières. Toujours en compagnie du bétail. Plus de 250 individus ont été observés dans le bassin du Diawling en février 2000. **NIDIFICATION** : la reproduction a lieu en période d'hivernage, de juin à octobre dans les Tamarix du Ntiallakh. La femelle pond 3 à 5 œufs bleu-vert pâle dans un nid (une plate forme de branchettes) placée sur un arbuste en zone inondée.

## **HERON VERT, *Butorides striatus***

*Planche 4*

### **Striated heron**

**DETERMINATION** : héron de petite taille (41 cm), très discret au plumage sombre avec une calotte noire bien visible et un dos gris verdâtre. La tête a le dessous sont gris foncé et les pattes sont jaunes. Sexes semblables. **POINTS D'IDENTIFICATION** : calotte vert bronzé ; dessus gris-vert. **HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT** : fréquente les formations de mangroves, les réservoirs d'eau douce, les cours d'eau dormants qui sont surplombés de végétation. **STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE** : cette espèce résidente s'observe soit par individus isolés ou par petits groupes surtout en période d'hivernage dans le bassin de Bell au niveau des ouvrages où il se camoufle dans les végétations de Tamarix. En saison sèche, on le trouve principalement au niveau des formations de mangrove du Ntiallakh. **NIDIFICATION** : la nidification d'une dizaine de couple par petite colonie à l'ouest de la dune de Ziré de septembre à octobre, a été confirmée. Il est probable que des couples nicheurs plus importants seraient également installés dans les palétuviers du Ntiallakh, cette donnée demande à être confirmée.

## **AIGRETTE ARDOISÉE, *Egretta ardesiaca***

### **Black heron**

**DETERMINATION** : aigrette de taille moyenne (48 cm) au plumage entièrement gris ardoisé, les pattes et le bec sont gris bleu, les pieds sont jaunes. Des plumes lancéolées ornent la poitrine et les épaules. *L'absence de blanc à la gorge permet de le distinguer de la forme sombre de l'aigrette à gorge blanche.* **POINTS D'IDENTIFICATION** : bec noir ; menton et gorge noirs. **HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT** : fréquente les lacs d'eau douce, les barrages et occasionnellement les estuaires. Son comportement de pêche est typique, l'aigrette s'abrite de la lumière en ouvrant ses ailes en parasol, les ramenant vers l'avant au-dessus de sa tête

jusqu'à couvrir la tête et le cou. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : espèce résidente, observée par individus isolés ou par petits groupes dans le bassin du Bell entre l'ouvrage et la dune de Ziré, le Ntiallakh et au niveau de Keur Macène.

**GRANDE AIGRETTE, *Casmerodius albus***

*Planche 4*

**Great egret**

DETERMINATION : le plus grand des hérons et des aigrettes (95 cm). Entièrement blanc avec les pattes, le cou et le bec longs. Le vol est puissant et régulier, il bat lentement des ailes, la tête repliée en arrière et les pattes tendues. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : bec jaune en éclipse, noir à base jaune en nuptial ; pattes et pieds noirs ; cou long et mince. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : affectionne les marais et fréquente les lagunes et les autres zones humides. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : espèce résidente, la grande aigrette est observée régulièrement dans la zone, par groupe de quelques centaines. Depuis la mise en eau des bassins du fleuve, les effectifs de l'espèce sont en nette augmentation dans l'ensemble des sites, particulièrement dans le bassin de Bell, du Ntiallakh, du Tichillit, du Tumbos, au niveau de Diama et du Diawling. NIDIFICATION : l'espèce place ses nids de préférence sur les acacias, les Tamarix ou dans les roseaux. Quelques couples se sont installés depuis 1995 et se reproduisent de manière relativement isolée dans tous les bassins du Diawling entre le mois d'août et septembre.

**AIGRETTE INTERMEDIARE, *Mesophyx intermedia***

**Intermediate egret**

DÉTERMINATION : héron de taille intermédiaire (66 cm) entre le héron garde-bœuf et la grande aigrette. *Se distingue de la grande aigrette par le cou et le bec plus courts et le dessus des pattes qui est jaune. Il est plus grand que le héron garde-bœuf, le bec est sensiblement plus long.* Les sexes sont semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : bec court et plus fort que celui de la grande aigrette ; pieds noirs. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les zones ouvertes des rivières et les zones de mangroves. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : espèce résidente, l'aigrette intermédiaire est rarement observée dans le bas delta, elle est plus commune dans la zone de Keur Macène. Aucune donnée récente sur la reproduction n'a été obtenue, bien que dans les récits de Naurois, la nidification de l'espèce avait été confirmée.

**AIGRETTE GARZETTE, *Egretta garzetta***

*Planche 4*

**Little egret**

DETERMINATION : grand héron blanc (56 cm) reconnaissable à son corps élancé, son plumage blanc pur et son bec noir très allongé. Les pattes longues sont noires avec les doigts jaunes. Le vol est puissant et régulier, il bat lentement des ailes la tête repliée en arrière et les pattes tendues. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : pieds jaunes ; plumage blanc. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : l'aigrette garzette fréquente les lacs, les mares, les salines, les deltas fluviaux et les lagunes côtières. Il marche et pêche à découvert dans les eaux peu profondes. La technique de chasse varie selon les endroits, tantôt elle pêche à l'affût, tantôt elle arpente à pas lent l'eau peu profonde, prête à se précipiter sur sa proie qu'elle transperce avec son bec, tantôt elle patauge ne fouillant la vase qu'avec les pieds. Pour se nourrir, elle capture de petits poissons, petits crustacés, insectes,

mollusques, oisillons, reptiles et amphibiens. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique et espèce résidente, elle est présente dans l'ensemble des zones humides du bas-delta (lac Elbath, Bell, Diawling, Ntock, Ntiallakh, Tichillit, Dioup, etc.) où des petits groupes de quelques dizaines à quelques centaines sont observées. NIDIFICATION : Niche en colonies, d'août à octobre, dans les Tamarix et Cypéracées au bord du marigot de Bell ou au niveau de la boucle qui se situe entre le Diawling et le Tichillit.

**AIGRETTE À GORGE BLANCHE, *Egretta gularis***

*Planche 5*

**Western reef-egret**

DÉTERMINATION : de taille moyenne (56 cm), l'aigrette garzette à une grande variété de couleur. Il a l'allure et la taille de l'aigrette garzette, avec cependant un bec plus épais et plus pâle. Les pattes sont longues et noirâtres, le bec est brun jaune. La forme sombre a un plumage gris pâle à gris ardoisé. La forme claire est entièrement blanche. *La forme sombre se distingue de l'aigrette ardoisée par le menton et la gorge qui sont blancs.* Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : gorge blanche ; bec brun. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les estuaires, habituellement à côté des mangroves. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : espèce résidente, on le rencontre surtout dans la zone estuarienne. Cette espèce a été mentionnée par de Naurois comme nidificateur dans la zone, mais aucune donnée récente n'a été obtenue sur son statut reproducteur.

**HERON CENDRE, *Ardea cinerea***

*Planche 5*

**Grey heron**

DETERMINATION : majestueux oiseau gris (92 cm), difficile à confondre avec un autre échassier. Les longues pattes sont jaunes grisâtres ou grises, le cou est long et le bec est grand de couleur jaune grisâtre. Le dessous, la tête et le cou sont blanchâtres avec une crête noire et des rayures sombres sur le devant du cou et de la poitrine. Le reste du plumage est gris. Un peu lourd, le vol est puissant, l'oiseau bat lentement des ailes, la tête et le cou repliés en arrière et les pattes tendues. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : dessous et cou blanc ; dessus des ailes plus foncées que le reste du corps ; tête couverte d'une huppe noire érectile ; en vol, ailes très arquées, tête repliée en "S" et pattes tendues vers l'arrière. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente n'importe quelle zone humide : eau douce, saumâtre ou salée, dormante ou courante, pourvu qu'elle soit peu profonde. Se nourrit essentiellement de poisson, de batraciens. Il peut aussi manger de petits mammifères (rongeurs), des insectes, des crustacés et des reptiles. Passe la majeure partie de son temps perché sur un arbre, ou debout sur une patte le cou enfoncé dans les épaules. Il pêche à l'affût parfaitement immobile, et à la vitesse de l'éclair, son cou se détend et transperce sa victime avec son bec en forme de poignard. Rarement grégaires sauf quand ils forment une colonne derrière les pélicans en activité de pêche. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique et espèce résidente, le héron cendré est observé régulièrement dans tous les bassins de la zone soit individuellement, soit en groupe de quelques dizaines. Il n'est pas impossible que la sous espèce résidente du Banc d'Arguin (*Ardea cinerea monicae*) fréquente la zone. Des individus très pâles sont observés de temps à autre, qui probablement appartiennent à cette sous espèce, cependant la validité de l'existence de cette sous espèce devrait être examinée. NIDIFICATION : la reproduction s'effectue en colonie dans les formations reliques de

*Rhizophora racemosa* du confluent Bell Khouroumbam depuis 1999. La femelle pond 3 à 4 œufs gris bleu pâle dans un nid volumineux fait de branchages sur les formations de mangrove.

**HERON POURPRE, *Ardea purpurea***  
**Purple heron**

*Planche 5*

DETERMINATION : échassier de grande taille (78-90 cm) semblable au héron cendré mais, le cou et le dos sont roux et présente également une huppe développée. Il est caractérisé par de longues pattes, un long cou, un bec très allongé et un corps élancé. La calotte et la huppe sont noires et le plumage est roux taché de brun sombre. Le ventre est noir, la poitrine rousse et les ailes gris ardoisé. Le vol est puissant et régulier. Il bat lentement des ailes, la tête repliée en arrière et les pattes tendues. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : dessous et cou roux ; longues plumes striées sur la poitrine ; à l'arrière de la tête deux longues plumes effilées ; en vol, tête repliée en "S" et pattes tendues vers l'arrière. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : inféodé aux zones humides, son habitat est lié aux marais et aux étangs, aux rives couvertes de grandes roselières denses. Son régime alimentaire est composé de poissons, de mollusques, de crustacés, d'insectes aquatiques, de larves, de reptiles et de petits rongeurs, qu'il capture dans les eaux dormantes. Sociable quoique farouche, il déambule en eau peu profonde pour pêcher, le plus souvent au crépuscule. il est très discret par rapport au héron cendré et aux autres aigrettes de façon générale. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique, le héron pourpre est également une espèce résidente au bas delta. Il est assez facile à observer tout au long de la digue rive droite et dans le bassin du Dioup. NIDIFICATION : semble probable dans la roselière du bassin de Gambar, en cette période il est possible d'observer 20 à 60 individus en échange permanent entre les bassins du Gambar et du Bell (effectif rarement observé ailleurs). Serle *et al.* (1993) mentionnent que le delta du fleuve Sénégal, notamment la roselière, constitue un endroit favorable à la reproduction de cette espèce.

---

**CIGOGNES : CICONIDAE**

*Ces grands échassiers qui tiennent le corps dressé quand elles sont debout, ont un long cou, un long bec droit. Le vol est mesuré et lourd mais planeur dynamique, le cou et les pattes sont tendus. Les sexes sont semblables. Quatre espèces sont observées dans la zone.*

**CIGOGNE BLANCHE, *Ciconia ciconia***  
**White stork**

*Planche 6*

DETERMINATION : échassier de grande taille (102 cm) à corps élancé, longues pattes, long cou et bec très allongé. La livrée est de couleur blanche avec les extrémités des ailes noires. Le bec et les pattes sont rouges. Le vol est puissant, l'oiseau bat lentement des ailes, le cou et les pattes tendus. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : bec et pattes rouge vif ; plumage noir avec rémiges noires. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : habite des zones ouvertes et dégagées de cultures, les prairies humides et les plaines bordant le cours de rivières, les champs irrigués. La cigogne blanche est piscivore, cependant peut se nourrir également de grenouilles, de serpents et de rongeurs. Se tient isolé ou en petit groupe. Ils peuvent se regrouper par centaine. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique, la cigogne blanche est

un visiteur de la zone qu'on rencontre entre octobre et février. Quelques individus sont observés actuellement dans la zone, principalement dans le bassin du Diawling, au niveau du Ntiallakh et dans le bassin de Bell (68 individus en mars 2000 au niveau de M'reau).

**CIGOGNE NOIRE, *Ciconia nigra***

*Planche 6*

**Black stork**

DETERMINATION : légèrement plus petite (98 cm) que la cigogne blanche, se distingue par sa couleur en grande partie noire, à l'exception du bas de la poitrine et du ventre qui sont blanches. Le corps est élancé, les pattes et le cou sont longs et le bec est très allongé. Le vol de la cigogne noire est puissant et régulier, elle bat lentement des ailes avec le cou et les pattes tendues. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : long bec pointu rouge vif ; longues pattes rouges ; au vol, contraste entre le ventre et une partie du dessous de l'aile. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : elle affectionne le plus souvent près des cours d'eau : les prairies humides, les marais, les clairières marécageuses, les lagunes ou les étangs. Elle se nourrit de poissons, d'amphibiens, de reptiles et d'insectes. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique, cette espèce charismatique est devenue abondante dans le delta (Diawling, Ntiallakh, Bell et quelques rares observations au Chat Tboul). Hivernant régulier qui s'observe à partir de septembre jusqu'en avril, on note d'abord des individus isolés (septembre), puis de petits groupes (novembre) et le maximum en janvier (30 à 50 individus). Deux à 5 % des individus observés portaient des bagues provenant d'un centre de baguage au Portugal.

**TANTALE IBIS, *Mycteria ibis***

*Planche 6*

**Yellow-billed stork**

DÉTERMINATION : cigogne de grande taille (105 cm), on reconnaît facilement les adultes à leur bec jaune, épais à la base et légèrement incurvé. Le plumage est blanc teinté de rose sur les couvertures alaires. Les pattes sont d'un rose rouge. Les juvéniles passent d'un grisâtre pâle au plumage immature teinté de gris. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : bec jaune légèrement incurvé ; face rouge. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : il fréquente les bords vaseux des larges rivières, les zones de riziculture et les estuaires. Il est grégaire, on le trouve souvent associée à d'autres échassiers. Il se nourrit de petits poissons et de quelques insectes aquatiques. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : cette espèce résidente est régulière en petit groupes dans l'ensemble des bassins du parc notamment au niveau des ouvrages de Cheyal, Bell, Lemer, à proximité du barrage de Diama lors de l'inondation de la cuvette de Birette. Entre avril et novembre, on remarque une augmentation de la population résidente probablement du à l'affluence d'autres migrateurs dans la zone. NIDIFICATION : aucune donnée récente n'existe sur la reproduction de l'espèce dans la zone, bien que des observations aient été faites en 1988 par Lamarche.

---

**IBIS ET SPATULES : THRESKIORNITHIDAE**

*Oiseaux de taille moyenne à grande, le bec est aplati et très fortement élargi à son extrémité (spatule) ou incurvé vers le bas (ibis). Les pieds sont longs et le plumage est variable. En vol, ces oiseaux tiennent le cou tendu. Ils fréquentent les forêts et les zones humides. Les ibis et les spatules se nourrissent dans des eaux peu profondes. Les*

*spatules remuent d'un sens à l'autre leur bec dans l'eau pour tamiser des animaux aquatiques. Quatre espèces sont observées dans la zone.*

**IBIS SACRÉ, *Threskiornis aethiopicus***

*Planche 7*

**Sacred ibis**

DÉTERMINATION : échassier de taille moyenne (68 cm), de couleur blanche avec le cou et la tête nus noirs. Une touffe ornementale de plumes noires se trouve à l'arrière du corps. Le bec est long et incurvé de couleur noire. Les pattes sont noires. Au vol, paraît blanc avec le cou et l'arrière des ailes noires. Le vol est soit plané ou battu. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : cou noir et nu ; touffes de plume noire à l'arrière du corps. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les zones intertidales, les zones de mangroves, les rivages des cours d'eau douce, mais également les zones d'inondations. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : espèce résidente qui avait disparu de la zone. Les premières observations récentes de l'espèce datent de novembre 1996 dans le lac du Tichillit, mais il est plus régulier dans les zones de Gouer. Depuis 1999, les conditions écologiques deviennent de plus en plus favorables pour son expansion au bas delta. En janvier 2003, une dizaine d'individus était visible dans le bassin du Bell. Pour l'instant l'effectif total qui séjourne dans la zone est inférieur à 50 individus.

**IBIS FALCINELLE, *Plegadis falcinellus***

*Planche 7*

**Glossy ibis**

DÉTERMINATION : ibis de taille moyenne (55 cm), avec un bec arqué *rappelant celui du courlis*. Le plumage est uniforme, de couleur noire. Vu de près, on remarque des reflets pourpres, bronzes et verts. En vol, les battements des ailes sont courts et rapides, le cou est tendu et les ailes arrondies au bout. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : bec recourbé ; reflets pourpres sur le dessus. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : habite les marais, les vasières et les roselières en eau peu profonde. Se nourrit principalement d'insectes, de mollusques, de poissons, de grenouilles, de vers et de petits reptiles. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : ce migrateur paléarctique est devenu abondant dans le bas delta à partir de 1996. Plusieurs centaines d'individus hivernent présentement dans la zone, on les rencontre le plus souvent dans le bassin du Bell et du Diawling (119 individus en 2003).

**SPATULE D'AFRIQUE, *Platalea alba***

*Planche 7*

**African spoonbill**

DÉTERMINATION : héron de taille moyenne (90 cm) au bec en forme de spatule grisâtre bordée de rouge. L'oiseau est entièrement blanc avec des longues pattes rouges rosées. Le devant de la tête est nu et rougeâtre. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : devant de la tête rougeâtre ; pattes rouges rosées ; au vol le cou est tendu. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les étendues d'eau peu profondes, douces ou saumâtres. Il se nourrit de préférence de petits poissons, d'insectes et animaux aquatiques. Se regroupent généralement par petits groupes et pêchent en fauchant la surface de l'eau le bec entrouvert. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : cette espèce résidente est observée régulièrement par quelques dizaines d'individus dans la zone, en association avec les spatules blanches. NIDIFICATION : quelques couples nicheurs ont été observés dans le Ntiallakh en 1995. L'espèce avait été signalée par de Naurois (1969) comme nidificateur dans les palétuviers du confluent Bell-Khouroumbam.

Nichent en colonie sur les formations de mangrove, le nid est une vaste plate-forme sur laquelle la femelle pond 2 à 3 œufs blancs tachetés de brun.

**SPATULE BLANCHE, *Platalea leucoradia***  
**Eurasian spoonbill**

*Planche 8*

**DETERMINATION** : héron blanc, de taille moyenne (85 cm), caractérisé par un long bec, aplati horizontalement et en forme de spatule, de couleur noire avec l'extrémité jaune. Sexes semblables. **POINTS D'IDENTIFICATION** : pattes noires ; bec noir en forme de spatule à pointe jaune. **HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT** : Habite les zones humides côtières, avec étendues d'eau libre peu profonde. Se nourrit de petits poissons, insectes et d'autres animaux aquatiques. **STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE** : ce migrateur paléarctique est un hivernant régulier de la zone. On observe habituellement de quelques dizaines à quelques centaines dans le bassin du Bell, Diawling, Ntiallakh, Tichillit, Tumbos, lac El bath et Toumboukhare de novembre à mars. Ils se déplacent rarement en dehors des limites du PND durant cet intervalle de temps. Les grands effectifs ont été enregistrés dans le lac du Diawling en 1996 et dans le lac de El bath en janvier 1999. Dix à 15 % des individus observés portaient des bagues qui proviennent soit de l'Espagne, du Portugal ou des Pays-bas. La présence de la sous espèce *Platalea leucoradia balsaci* qui niche au Banc d'Arguin n'a pas été encore confirmée.

---

**FLAMANTS : PHOENICOPTERIDAE**

*Oiseaux aquatiques avec un court bec arqué, très longues pattes, long cou. Impossible de les confondre à cause de leur couleur rose, particulièrement visible en vol, et la forme de leur bec. Pour se nourrir, ils filtrent les particules comestibles présentes dans l'eau vaseuse avec les denticulations cornées situées sur les côtés des mandibules. Deux espèces sont observées dans la zone.*

**FLAMANT ROSE, *Phoenicopterus ruber roseus***  
**Greater flamingo**

*Planche 8*

**DETERMINATION** : très grand échassier de plus de 120 cm de long, blanc et plus ou moins rosé, les pattes et le cou sont très longues et le bec est gros recourbé vers le bas. Sexes semblables. **POINTS D'IDENTIFICATION** : bec rose à pointe noire fortement busqué. **HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT** : il fréquente les eaux saumâtres peu profondes, les lagunes côtières, les vasières et les lacs. Lorsqu'ils se nourrissent dans l'eau peu profonde, le cou est allongé et droit et forme un angle. Très sociables, souvent en compagnie des flamants nains. Les flamants roses se nourrissent de petits invertébrés (insectes, crustacés, mollusques et vers) principalement, et de petites algues et de graines de plantes aquatiques. **STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE** : migrateur paléarctique, l'espèce réside également dans la zone de façon plus ou moins permanente. Habituellement, on observe des groupes de quelques centaines à quelques milliers dans les dépressions des Tumbos, le lac Tichillit, le Nter, le Ntock, le Diawling, les zones salées du bassin du Bell de février à mai. Les adultes sont absents de la zone de mai à septembre et seuls les juvéniles sont observés dans la zone périphérique fréquentant des plans d'eau peu profonds à salinité supérieure ou égale à 11ms. Les Flamants reviennent dans le bassin de Bell en octobre lorsque les conditions sont optimales. Un effectif de 19.400 individus a été estimé dans les marais des Tumbos en janvier 2000. **NIDIFICATION** : le flamant rose nidifiait autrefois dans l'Aftout es saheli lorsque les conditions étaient favorables (avant la sécheresse). Depuis la restauration

des conditions hydrologiques, des tentatives de nidification ont été signalées dans les marais du Tumbos et dans l'Aftout, notamment en 1999 et en 2001. De nombreuses parades avec des accouplements ont été observées en novembre 2000 sur les différents bassins du Chat Tboul.

**FLAMANT NAIN, *Phoenicopterus minor***

*Planche 8*

**Lesser flamingo**

DÉTERMINATION : grand échassier (90 cm) au plumage plus coloré que le flamant rose, aux longues pattes rouges et au bec relativement court. *Se distingue du flamant rose par le plumage blanc avec une tâche rouge limitée sur l'avant ou le long de l'aile, le bec est noir plus clair sur la moitié distale dont la pointe est noire.* C'est au vol que l'on remarque le rouge vif de leurs ailes. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : bec rouge foncé avec noir plus étendu. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les eaux saumâtres peu profondes, les lagunes côtières, les vasières et les lacs. Souvent en compagnie des flamants rose. Lorsqu'ils se nourrissent dans l'eau peu profonde, le cou est allongé et droit et forme un angle moins marqué. Se nourrit de microfaune aquatique composée d'algues bleues et de diatomées. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur afrotropical, le flamant nain est observé de façon régulière au bas-delta. Les groupes d'individus se déplacent en permanence entre les limites du parc et la réserve naturelle du Chat Tboul. On dénombre habituellement des groupes de quelques dizaines à quelques centaines dans les dépressions des Tumbos, le lac Tichillit, le Nter, le Diawling, les zones salées du bassin du Bell de février à juin. Un effectif de 2.100 individus a été observé dans les marais des Tumbos en janvier 2000. NIDIFICATION : l'Aftout es saheli était reconnu comme seul endroit de nidification de cette espèce en Afrique de l'Ouest dans les années 60 (de Naurois, 1969). Depuis la restauration des conditions hydrologiques, plusieurs tentatives de nidification ont été observées, et bien qu'aucune nichée n'ait été encore découverte, de plus en plus d'éléments d'appréciation permettent de soutenir la possibilité de nidification de l'espèce au niveau du sud de l'Aftout es Saheli. D'abord des groupes d'individus immatures sont régulièrement observés avec un maximum de 350 en décembre 2000 à Toumoughare, ensuite des parades d'environ 100 individus ont été remarqués (Méasson, 2000). Il est devenu courant de rencontrer des juvéniles de flamants qui accompagnent les adultes dans l'ensemble de la zone dès le mois de septembre.

---

**CANARDS ET OIES : ANATIDAE**

*Oiseaux aquatiques pourvus de pieds palmés, très variable en taille et en coloration. Ils occupent une frange d'habitat d'eau douce et passent la majorité de leur temps à nager sur des plants d'eau ouverts. Certains sont grégaires, d'autres sont solitaires. Ils ont un long cou, des ailes étroites et pointues, et généralement de courtes pattes. Les oies sont des gros oiseaux bruyants plus massifs que les canards et au cou plus long, ils se nourrissent surtout à terre. Les Canards de surface ne disparaissent pas complètement dans l'eau quand ils se nourrissent, ils se nourrissent en barbotant plutôt qu'en plongeant. Les Canards plongeurs disparaissent totalement dans l'eau et ont des taches et barres sur les ailes, ils plongent pour se nourrir et courent à la surface de l'eau avant de s'envoler. Douze espèces sont observées dans la zone.*

**DENDROCYGNE FAUVE, *Dendrocygna bicolor***  
**Fulvus whistling-duck**

*Planche 9*

DÉTERMINATION : canard de petite taille (45-53 cm) à la silhouette élégante toujours haut sur les pattes. Le dos est brun foncé de couleur uniforme. Le plumage est roussâtre sur une grande partie du corps. Les sous-caudales sont blanchâtres. On aperçoit bien des stries claires à l'arrière des flancs. Au vol, les sous-caudales blanches sont bien visibles. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : sous caudales blanchâtres ; stries claires à l'arrière des flancs. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : préfère de loin des plans d'eau bordés de végétation, marais et rizières. Se repose à découvert aux bords des lacs et rivières. Très grégaire, on le trouve assez souvent en compagnie de dendrocygne veuf. Se nourrit de graines. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur afrotropical, sédentaire et errant, le dendrocygne fauve est assez commun dans la zone. L'espèce est peu abondante ces dernières années, souvent disséminée par quelques dizaines d'individus dans les groupes de Dendrocyste veuf. Ils passent la journée dans les plans d'eau libres (lac de Diawling, mare de Birette, barrage de Diama) et la nuit, ils se déplacent vers les casiers rizicoles et les zones à *Nymphaea lotus*. Beaucoup d'individus ont été observés dans le bassin du Ntiallakh au sud de la dune de Ziré et au niveau du Nter en août 2003. Un maximum de 1500 individus a été observé sur le barrage de Diama en décembre 1994, et 1205 dans le lac El Bath en janvier 1999.

**DENDROCYGNE VEUF, *Dendrocygna viduata***  
**White-faced whistling-duck**

*Planche 9*

DÉTERMINATION : canard de petite taille (38-48 cm) à la silhouette élégante toujours haut sur les pattes. La face et la gorge sont blanchâtres qui contraste avec la nuque noire et le cou marron. Le dos est rayé brun roux, la poitrine est châtaine et les flancs nettement rayés au vol, les ailes sont arrondies et le blanc de la tête est bien visible. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : face blanchâtre et arrière de la tête noirâtre. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : préfère de loin des plans d'eau bordés de végétation, marais et rizières. Se repose à découvert aux bords des lacs et rivières. Très grégaire, on le trouve assez souvent en compagnie des dendrocygnes fauves. Régime alimentaire essentiellement granivore. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : espèce résidente, mais effectue des déplacements locaux en fonction des disponibilités alimentaires. Une nette augmentation des effectifs a été remarquée depuis la restauration hydrologique entamée en 1995. On observe des centaines à des milliers d'individus dans le bassin du Bell, au niveau de la mare de Birette, sur le barrage de Diama, Ntiallakh et dans le lac du Diawling. Un maximum de 13.000 individus a été observé dans la mare de Birette en 1994.

**OIE D'EGYPTE, *Alopochen aegyptiaca***  
**Egyptian goose**

*Planche 9*

DÉTERMINATION : canard de grande taille (63-73 cm) au plumage brun clair avec le dos plus foncé. On note la présence d'une tache blanche à l'aile et d'une tache châtaine autour de l'œil et sur la poitrine. Le bec et les pattes sont de couleur rose. Au vol, on observe les grandes couvertures blanches. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : tache châtain autour de l'œil et sur la poitrine ; bec rose ; grande couverture visible au vol. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les marais et les zones de crue, les berges et les îlots sableux des rivières,

parfois sur des terrains secs. Son régime alimentaire est essentiellement granivore. Grégaire, souvent en groupe de quelques dizaines à quelques centaines d'individus. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : espèce résidente, mais elle peut effectuer des déplacements en fonction des conditions climatiques vers les cassiers rizicoles de la zone de Keur Macène. Une nette augmentation de l'espèce a été constatée dans le bas delta. Notamment dans le bassin de Bell, Diawling et le lac El Bath. Elle se présente souvent sous forme de petits groupes d'individus dans le bassin du Bell et en groupe beaucoup plus importants dans le Tichilit lorsqu'ils se sentent menacés au niveau de la zone de chasse de MKT. En janvier 1999, plus de 500 individus ont été observés dans le lac El Bath. NIDIFICATION : Niche très discrètement, de façon isolée, dans les amas épais de végétaux entre juillet et septembre. Elle se reproduit dans le bassin de Bell, où de nombreux couples sont observés depuis 1996, plusieurs individus juvéniles ont été observés en compagnie des couples adultes en octobre 2002 dans le bassin de Bell. Une importante colonie est observée également chaque année aux environs de Nbeigh au nord de Keur Macène. Le lieu de nidification est très varié, dans des cavités, à même le sol ou sur des arbres. La femelle pond 5 à 8 œufs crèmes.

**TADORNE DE BELON, *Tadorna tadorna***  
**Shelduck**

*Planche 10*

DETERMINATION : grand canard (60cm) dont la livrée est à dominante blanche, la tête et le cou sont vert foncé et métallique. Une bande châtain au travers de la poitrine. Les pattes sont rose orangé et le bec rouge. En vol, tous les individus paraissent noirs et blancs. Les sexes sont sensiblement identiques, le mâle a un gros tubercule frontal rouge à la base du nez. POINTS D'IDENTIFICATION : ceinture roussâtre ; bec rouge ; mâle avec tubercule sur le front. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les marais du littoral et les estuaires, parfois plus à l'intérieur des terres. Il se nourrit d'invertébrés, en eau peu profonde, sur les vasières en les tamisant. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : ce migrateur paléarctique est rare au PND, les individus non nicheurs qui visitent l'Afrique du Nord descendent occasionnellement plus au sud. On rencontre, de temps à autre, quelques individus vagabondes dans les marais du Tumbos et au grand lac du Chatt Boul. En janvier 1999, plus de 200 individus ont été dénombrés au Chat Tboul.

**OIE DE GAMBIE, *Plectropterus gambensis***  
**Spur-winged goose**

*Planche 10*

DÉTERMINATION : canard de grande taille (75-100 cm) au plumage noir avec des reflets verts sur le dos. Seuls les sous-caudales, le ventre et les joues sont blanchâtres. Les pattes et le bec sont rouges. Au vol, on remarque le blanc des sous-caudales, du ventre et du devant de l'aile qui contraste avec le reste du plumage noir. POINTS D'IDENTIFICATION : ventre blanc ; joues blanches ; bec et protubérance rouges ; devant de l'aile blanc. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les marais, les zones d'inondation et les rizières. Se nourrit de graines. Grégaire, très souvent dans les mêmes aires que l'oie d'Egypte. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : espèce résidente, très commun observé dans les différents sites du parc, principalement Bell et Diawling, entre août et mars. Remarquée également lors des périodes d'inondation de contre saison. Habituellement 300 à 700 individus sont dénombrés dans la zone. En août 2003 l'ouest du bassin de Bell était très fréquenté par l'espèce où plus de 800

individus y ont été observés. NIDIFICATION : la nidification de l'espèce sur les dunes de Birette et de Ziré a été confirmée entre août et septembre. Cependant, elle souffre des prélèvements d'œufs par les collectivités locales. La femelle dépose 8 à 12 œufs dans un nid placé dans la végétation, près de l'eau.

**CANARD CASQUÉE, *Sarkidiornis melanotos***

*Planche 10*

**Comb duck**

DÉTERMINATION : canard reconnaissable facilement à sa grande taille (50-65 cm), son plumage vert sombre sur le dessus du corps, blanc dessous, la tête est légèrement tachetée de noir. L'imposante protubérance qui existe sur le bec du mâle est un point crucial d'identification. La femelle est beaucoup plus petite. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : cou et têtes blanches mouchetés de noir ; grosse tubercule sur le bec du mâle ; dessous blanc au vol. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les cuvettes et les barrages tout au long des rivières, les plaines d'inondation. Il se nourrit de graines de *Nymphaea*, d'insectes aquatiques et de leurs larves. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur afrotropical, relativement rare au bas delta. Quelques observations surtout dans la retenue de Diama (bassin du Gambar), dans le bassin du Bell et du Diawling. Un maximum de 200 individus a été dénombré dans le bassin du Diawling en janvier 2000. Des effectifs importants pouvaient être observés dans le lac de Tichilit et du Diawling lors des inondations de contre saison de 1997.

**SARCELLE À OREILLONS, *Netapus auritus***

*Planche 12*

**African pygmy-goose**

DÉTERMINATION : canard de très petite taille (30 cm) très colorée. Le bec est petit et de couleur orange, la tête est grise chez la femelle, noire et blanche chez le mâle ornée d'une grande tache verte sur l'arrière de la tête. Au vol, on remarque le contraste entre le dessus du corps vert et le dessous d'un riche orangé. POINTS D'IDENTIFICATION : face blanche et tache verte liserée de noir à l'arrière de la tête chez le mâle ; dessous noir à reflets verdâtres, poitrines et flancs roux, barre alaire très visible chez la femelle. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les étangs couverts de végétation, notamment les nénuphars. Se nourrit principalement de graines de nénuphar mais les consomme seulement lorsqu'elles sont mûres, se nourrit également d'autres insectes et végétaux aquatiques. Très discret, ne s'envole qu'au dernier moment. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur afrotropical, l'espèce est considérée rare au bas delta. Quelques observations seulement au niveau de l'ouvrage de Cheyal en juin 1996, plus régulier dans les zones humides de Keur Macène. NIDIFICATION : en janvier 1999, l'espèce a nidifié dans la mare de Keur Macène à quelques km du parc national du Diawling (Hamerlynck *et al.*, 2001). La femelle dépose 6 à 8 œufs de couleur crème dans une cavité d'arbre situé au dessus de l'eau.

**CANARD PILET, *Anas acuta***

*Planche 11*

**Northern pintail**

DÉTERMINATION : grand canard de surface (60 cm) svelte et élégant. Le cou est long par rapport aux autres espèces du genre, la queue est longue et effilée, le crâne est arrondi, le bec mince est gris sombre, le ventre est blanc. Le mâle à la tête et le cou brun chocolat, une bande blanche remonte de la poitrine jusqu'au haut de la nuque de chaque côté du cou. Le corps est gris et l'arrière de la queue est noir. La femelle a

le plumage brunâtre, sa queue pointue, son bec gris et son cou mince permettent de le distinguer des autres canards. En vol, le cou est assez long, les ailes et la queue sont pointues. POINTS D'IDENTIFICATION : queue très effilée, raie blanche sur le cou chez le mâle ; queue étroite et pointue, bec gris chez la femelle. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les côtes marines et les eaux douces. Se nourrit en basculant le corps vers l'avant pour chercher sa nourriture au fond des eaux peu profondes mais aussi en broutant à terre. Le Canard pilet s'observe en couple ou en troupes peu nombreuses et peut passer des heures à se nourrir au même endroit. Son régime alimentaire se compose essentiellement de diverses plantes aquatiques et leurs graines, de tubercules et de rhizomes. Il peut consommer également des larves d'insectes aquatiques, des petits mollusques, des crustacés et des variétés d'algues. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : ce migrateur paléarctique est observé régulièrement dans la zone à partir du mois d'octobre jusqu'en fin mars, par concentrations de quelques centaines à des milliers dans les différents bassins du parc. Principalement dans le bassin du Bell, le Tichillit, Tumbos sud et le lac du Diawling. Les pilets semblent utiliser le Chat T Boul, notamment le lac de Ebsenth, comme première halte migratoire après la traversée du désert, 4255 individus y étaient stationnés en novembre 2000 avant de poursuivre leur migration plus au sud vers les bassins du PND. Les pilets se déplacent fréquemment entre le Diawling, le bassin du Dioup et le parc du Djoudj à la recherche de zones de repos diurnes et de gagnage. Près de 9.500 individus ont été observés dans les dépressions de Tichillit Nord (le lac Elbath) en janvier 1999. Présentement, les pilets sont beaucoup plus observés à l'extrême sud de la zone salée du bassin de Bell entre novembre et décembre.

**SARCELLE D'ÉTÉ, *Anas querquedula***  
**Garganey**

*Planche 11*

DÉTERMINATION : canard de petite taille (35 cm) avec un cou svelte, une tête plate et un bec épais et droit. Un miroir vert bordé de blanc au niveau des ailes. Le devant de l'aile du mâle est d'un gris bleu pâle bien visible au vol, la poitrine est brune et le ventre blanc. Au repos, long sourcil blanc arqué jusqu'à la nuque et des longues scapulaires noires et blanches retombantes. POINTS D'IDENTIFICATION : Grand sourcil blanc et tâche bleuâtre à l'épaule chez le mâle ; ailes grise et miroir obscur chez la femelle. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les étangs à roseaux et les marais, quelquefois sur les eaux saumâtres. Se nourrit d'insectes aquatiques et de leurs larves, de mollusques et crustacés. Également d'une large gamme de végétation aquatique et de racines. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique, hivernant régulier au bas delta de septembre à mars. Des concentrations énormes de quelques centaines à des milliers peuvent être observées dans le bassin de Bell principalement, mais aussi dans le bassin de Diawling, en fin d'hiver entre mars et avril en préparation du retour vers le nord. Un maximum de 84.000 individus a été noté en décembre 1994 dans le bassin du Bell. Les effectifs sont devenus beaucoup moins importants ces deux dernières années : moins de 10.000 en 2001 et près de 11.500 seulement en 2003.

**CANARD SOUCHET, *Anas clypeata***  
**Northern shoveler**

*Planche 11*

DÉTERMINATION : canard de taille moyenne (50 cm) avec un bec long gros et spatulé qui le distingue de tous les autres canards. Le mâle a le dessus noir et blanc, la tête

est vert brillant, la poitrine est blanche et une zone bleue pâle est visible à l'avant de l'aile. Le ventre et les flancs sont marron. La livrée bigarrée est unique au vol et au repos. Le Vol est assez lourd avec les ailes planées très en arrière. POINTS D'IDENTIFICATION : bec spatulé et flancs roux foncé chez le mâle ; bec spatulé et épaules bleues chez la femelle. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : canard de surface, fréquente d'habitude les marais et les étangs couverts de végétation. Flotte avec l'avant très enfoncé, le bec dirigé vers l'eau. Se nourrit d'une variété d'invertébrés, de crustacés, de mollusques, d'insectes et de larves aquatiques. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique, observé régulièrement dans la zone de septembre à mars. Beaucoup plus fréquente que les autres espèces du même genre mais, les effectifs sont souvent moins importants. On observe des concentrations importantes de quelques centaines à quelques milliers dans les différents bassins du parc, principalement dans le lac du Diawling, Tichillit, le bassin du Bell et le lac de Toumoughare où plus de 4.000 individus ont été enregistrés en janvier 2001. Quelque fois, on rencontre des individus juvéniles qui proviennent des colonies isolées.

**FULIGULE MILOUIN, *Aythya ferina***  
**Common pochard**

*Planche 12*

DETERMINATION : canard de petite taille (42-52 cm), le mâle possède un plumage coloré, orange rougeâtre sur la tête et le cou, noir sur la poitrine et gris pâle sur le dos. Le bec est proéminent et traversé par une bande grise au milieu. Le plumage de la femelle est moucheté de gris brun, avec des marques gris clair sur le dos et une zone claire autour des yeux. En vol, elle est plus claire dessous alors que le mâle a la poitrine noire et le ventre blanc. POINTS D'IDENTIFICATION : tête et cou roux, poitrine et arrière du corps noirs chez le mâle ; bande alaire grisâtre au vol. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : Il fréquente les eaux libres mais peu profondes, souvent en bandes nombreuses. Pour se nourrir, il plonge et peut basculer en avant comme les canards de surface. Il se nourrit d'invertébrés aquatiques et de végétaux des étangs. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique, le fuligule est assez commun et un hivernant régulier au parc national des oiseaux du Djoudj. Au Diawling, on rencontre quelques dizaines à quelques centaines, particulièrement au Chat Tboul entre décembre et février (maximum de 148 individus en janvier 1996). Cependant les effectifs sont devenus moindres, seuls quelques individus, (moins d'une dizaine) sont actuellement observés au Chat Tboul.

**FULIGULE NYROCA, *Aythya nyroca***  
**Ferruginous duck**

*Planche 12*

DÉTERMINATION : canard plongeur de petite taille (38-42 cm) reconnaissable à la couleur acajou de sa tête, le cou, la poitrine et les flancs. Le dos est brun foncé, les sous-caudales sont blanc pur qui contraste avec le reste du plumage. Les sexes sont semblables, mais la femelle a le plumage plus terne, avec l'iris brun tandis qu'il est blanc chez le mâle. POINTS D'IDENTIFICATION : sous caudales blanches ; au vol, large bande alaire blanche visible de dessus et ventre blanc contrastant avec les flancs et l'avant de l'oiseau. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les marais d'eau douce ou très légèrement saumâtre, couverts de végétation dense avec des plans d'eau libre. Habituellement se nourrit d'une variété d'herbes, de grenouilles, de petits poissons, de mollusques et d'insectes. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE

D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur du paléarctique, cette espèce n'avait pas été signalée dans les études récentes de Lamarche (1988). L'espèce est plus commune vers le lac de Mâl, d'Aleg et Mahmouda. Depuis 1999, les effectifs sont en augmentation et on observe de plus en plus la présence de quelques individus dans le bassin du Diawling et au Chat Tboul.

---

## **RAPACES DIURNES : ACCIPITRIDAE**

*Cette famille comprend l'ensemble des rapaces diurnes. Ils sont pourvus d'un bec puissant, crochu et acéré, et de serres fortes et recourbées, dont ils se servent pour s'emparer de leur proie. Leurs tailles est adaptée au régime carnivore. La plupart saisissent leur proie vivante au sol, dans l'eau ou en vol. Les groupes suivants, pour un total de 19 espèces, sont observés dans la zone. **Aigles** : Rapaces de grande taille ayant de longues ailes et une queue assez courte. Ils ont une tête proéminente et un bec puissant, de longues ailes larges. Ils sont caractérisés par leur vol plané et majestueux. **Busards** : Rapaces de taille moyenne, aux grandes ailes minces et à la queue allongée. Sveltes, généralement plus petits que les aigles. Ils ont des ailes longues et un peu coudées et une longue queue. Connus par la diversité de leur plumage. Le vol est très léger, au ras du sol. **Balbusards** : grands rapaces aux pattes partiellement nues, des doigts très puissants, des griffes très longues et des ailes étroites à la face inférieure claire. Ils planent et exécutent des vols sur place au-dessus de l'eau. Exclusivement piscivores. **Faucons** : longues ailes pointues avec une queue assez longue. Le vol est rapide avec battements d'ailes vifs et planés. Ils piquent sur leurs proies avec une vitesse foudroyante. **Milans** : rapaces de taille moyenne, aux ailes plutôt larges et coudées et à la queue fourchue. Ils pratiquent fréquemment le vol à voile souple et glissé, mais chassent au départ d'un perchoir. **Eperviers et autours** : Rapaces de taille moyenne, plus petits que les busards, aux ailes courtes et arrondies et à la queue longue. Vol rapide, battements d'ailes rigides alternant avec le vol plané. Spécialisés dans la chasse aux oiseaux, ils chassent à faible hauteur tout en poursuivant leur proie. **Vautours** : charognards de très grande taille avec des ailes longues et une petite tête nue. Ils tournoient pendant plusieurs heures à des hautes altitudes sans battement d'ailes.*

### **BUSARD CENDRE, *Circus pygargus***

Planche 13

#### **Montagu's harrier**

DETERMINATION : rapace de taille moyenne (41-46 cm) avec des ailes étroites et pointues. Vu du dessous, on peut distinguer deux bandes noires sous les secondaires alors qu'une seule est visible du dessus. POINTS D'IDENTIFICATION : barres noires sur l'aile, croupion grisâtre et taches rousses dessous chez le mâle ; tache de croupion plus étroite chez la femelle. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : le busard cendré fréquente des vastes champs des pâturages et les abords des rivières. Se nourrit essentiellement de petits rongeurs, de petits oiseaux terrestres et parfois d'insectes. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique, le busard cendré est assez commun, mais en petit nombre. On peut le rencontrer dans les bassins du Bell et du Ntiallakh, sur les steppes herbeuses de la dune côtière et au niveau de Keur Macène principalement entre novembre et décembre.

### **BUSARD DES ROSEAUX, *Circus aeruginosus***

Planche 13

#### **Western marsh-harrier**

DETERMINATION : fine silhouette (48-55 cm) aux longues ailes coudées. Le plumage est brun sombre, le manteau est roux sombre. Le mâle a la queue et les ailes d'un gris cendré. Le seul busard qui n'a pas de croupion pâle. La femelle porte une calotte

jaune. Le vol est lent, alterné de battements et de glissades. POINTS D'IDENTIFICATION : gris bleu aux ailes et à la queue, dessous roux chez le mâle ; brun foncé, calotte et gorge pâles chez la femelle. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les roselières des marais, les bordures des lacs et des grands cours d'eau. Se nourrit de petits mammifères aquatiques, de jeunes poules d'eau, de foulques et d'autres petits oiseaux d'eau ainsi que leurs œufs. Son régime alimentaire est constitué également de grenouilles, de couleuvres et d'insectes, ainsi que des animaux malades, blessés ou morts. Lorsqu'il repère une proie, il peut freiner brusquement en plein vol et plonger sur elle. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique, l'espèce est assez commune tout au long du fleuve, au Chat T Boul et dans les bassins du parc. On le rencontre assez tard au bas delta, à partir de fin janvier jusqu'à mi-février, période qui correspond à la sortie des *Quelea quelea* de leurs colonies.

**CIRCAETE JEAN LE BLANC, *Circaetus gallicus***

*Planche 47*

**Short-toed eagle**

DETERMINATION : rapace de grande taille (65 cm), avec la partie inférieure du corps et des ailes presque blanches au vol. la tête est volumineuse et les yeux oranges. Le vol est lent avec de nombreuses glissades, pratique également le vol stationnaire. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : dessous du corps et des ailes blancs à petites taches ; tête large ; dessus brun avec bordures blanches. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : habite normalement les bois, on peut le rencontrer parfois dans les plaines ouvertes. Se nourrit principalement de serpents, mais aussi de lézards, de quelques amphibiens et occasionnellement de mammifères et d'oiseaux. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : ce migrateur paléarctique est rarement observé au bas delta. L'espèce est plus fréquente au niveau de la dune du Trarza et vers Rosso. Quelques observations sur la dune de Ziré sont possibles entre août et octobre.

**AUTOUR CHANTEUR, *Melierax metabates***

*Planche 13*

**Dark chanting goshawk**

DÉTERMINATION : rapace de taille moyenne (50-58 cm) de couleur gris clair. Les pattes et la cire sont d'un rouge orange vif, l'abdomen est finement rayé. Au vol, on remarque le croupion blanc ainsi que la queue largement bordée de blanc. POINTS D'IDENTIFICATION : ventre et cuisses finement barrés ; queue à extrémité blanche ; pattes oranges. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : l'autour chanteur fréquente les régions faiblement boisées. Se nourrit de lézards, de petits serpents, de petits mammifères et d'insectes. Peut chasser aussi les pigeons et les francolins lorsqu'ils boivent au niveau des points d'eau. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : espèce résidente. Assez facile à observer au PND en toute période de l'année sur les dunes de Birette et de Ziré. NIDIFICATION La nidification de l'espèce a été confirmée sur la dune de Birette en 1994 et vers Mohad en 1996. Le nid est placé dans un arbre isolé à hauteur moyenne, dans lequel la femelle pond 1 à 2 œufs blancs ou bleuâtres.

**PYGRAGUE VOCIFER, *Haliaeetus vocifer***

*Planche 14*

**African fish-eagle**

DÉTERMINATION : rapace de grande taille (80 cm) aux longues pattes minces. Le dessus est brun-noir, le cou et la tête sont de couleur blanche, la poitrine est blanc pur. POINTS D'IDENTIFICATION : queue blanche ; dos noir. HABITAT, REGIME

ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : Il fréquente les lacs, les retenues d'eau artificielles, partout où il y a de l'eau, il se nourrit principalement de poissons, mais chasse également les flamants roses dans les lacs salés. Il utilise le reflet de la lumière pour surprendre les poissons et empêche les flamants de s'envoler en le harcelant de piqués jusqu'à l'épuisement. Il cueille le poisson à la surface de l'eau. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique et espèce résidente, le pygargue vocifer est observé le long du fleuve, mais beaucoup plus sur la dune côtière (en particulier la zone de Dar Es salam) entre août et octobre. NIDIFICATION : la nidification de l'espèce a été confirmée dans le Gouère vers Rosso. Depuis 1995, on constate une présence continue de juvéniles dans la zone sud de la dune de Ziré. Le nid est placé à faible hauteur près de l'eau et utilisé chaque année par le même couple. La femelle pond 2 oeufs blancs.

**MILAN NOIR, *Milvus migrans***

*Planche 14*

**Black kite**

DETERMINATION : rapace de grande taille (55-60 cm), d'une couleur sombre homogène et avec une queue assez longue à bord postérieur légèrement échancré. Ses ailes sont coudées et le vol est gracieux. La sous-espèce africaine, qui est bien connue de la zone, a le bec jaune. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : silhouette sombre ; queue peu fourchue ; ailes uniformes dessous. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente nombreux types d'habitat : terrains bas, à proximité de lacs et des cours d'eau. C'est un oiseau détritivore qu'on trouve également au tour des villes et des villages. Grand consommateur de criquets lors des pullulations, se nourrit aussi des termites et coléoptères qu'il capture en vol, des mollusques, des crustacés, d'amphibiens ou de petits poissons pris dans l'eau peu profonde, des petits oiseaux ou des lézards sur le sol. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique et afrotropical, le milan noir est particulièrement commun entre Rosso et Keur Macène, il fréquente le bas delta entre février et mai, et on l'observe très souvent sur les amas d'ordures au niveau des sites de débarquements des pêcheurs et autour des agglomérations.

**ELANION BLANC, *Elanus caeruleus***

*Planche 14*

**Black-shouldered kite**

DETERMINATION : rapace de petite taille (33 cm), les parties supérieures sont gris-bleu tandis que les inférieures sont blanches. La queue est courte et faiblement échancrée, les ailes sont longues, les yeux rouges et le corps est massif. Le bec et les pattes sont jaunes, les épaules sont noires. La coloration est identique chez les deux sexes. Au vol, plane avec les ailes relevées en V au-dessus de l'horizontale. POINTS D'IDENTIFICATION : assez trapu ; gris clair et blanc ; épaules noires. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : l'Elanion blanc fréquente les savanes, les steppes et les régions semi-désertiques. Il se nourrit d'insectes, de reptiles, mais surtout de petits rongeurs. Il guette ses proies au sommet des arbres avant de fondre sur elles. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur afrotropical, l'élanion blanc est observé de façon régulière au bas delta, notamment sur la dune de Ziré et le long de la digue rive droite entre décembre et février. Mais, il est plus commun entre Rosso et Keur Macène, principalement au niveau du Gouère. On peut rencontrer également quelques individus sur la dune côtière.

**BALBUZARD PECHEUR, *Pandion haliaetus****Planche 15***Osprey**

DETERMINATION : rapace diurne de taille moyenne (60 cm) aux longues ailes étroites. Le seul rapace qui montre un contraste fort entre le dos brun foncé et la poitrine blanche nette. On remarque des taches sombres aux poignés. La tête est pâle avec un bandeau noir sur l'œil et une bande foncée sur la poitrine. La queue est barrée et les doigts des pattes sont très puissants avec des longues griffes. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : tête blanche ; ventre blanc pur ; taches noires aux poignets. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : le balbuzard pêcheur habite à côté des étendues d'eau (lacs, rivières, côtes, réservoirs, etc.) et se nourrit exclusivement de poissons qui pèsent habituellement entre 200 et 500 g (peuvent atteindre 3 kg ou plus parfois). Il repère sa proie en volant sur place, puis descend par paliers et plonge les serres en avant. Perche le plus souvent sur un arbre mort, près de l'eau. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique, le balbuzard pêcheur est présent de manière continue le long du fleuve et des observations régulières sont effectuées tout au long des cours d'eau majeurs de la zone (mare de Birette, Ntiallakh, Tichillit, Bell) et sur la côte. En mai 2003, 25 individus sont observés dans la partie salée du bassin de Bell. Quelques rares individus estivent et se déplacent vers les bassins du Ntiallakh et Gueyeloube.

**FAUCON PELERIN, *Falco peregrinus****Planche 47***Peregrine falcon**

DETERMINATION : petit oiseau de proie ( 34-38 cm) au bec court et recourbé dès la base. Facile à identifier au vol par sa silhouette formée par ses longues ailes et sa queue. Le plumage varie du foncé au gris clair. Les ailes pointues permettent un vol puissant, rapide et agile. Sexes semblables, la femelle est sensiblement plus grande que le mâle. POINTS D'IDENTIFICATION : dessus bleu ardoise ; dessous blanc barré de noir ; capuchon et larges moustaches noires ; joues et gorge claires. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : habite dans une grande variété d'habitats : depuis la toundra jusqu'aux zones forestières. Ne chasse qu'au vol et percute ses proies après avoir effectué un long piqué quasi-vertical. Son régime alimentaire se compose notamment d'oiseaux (pigeons, pics, corneilles, grives, etc.). Réputé pour sa technique de chasse spectaculaire, il capture ses proies au vol en plein ciel, après un piqué d'attaque vertigineux. La vitesse de son vol est impressionnante et peut atteindre plus de 300 km/h. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : seuls quelques observations de ce migrateur paléarctique sont possibles dans la zone du bas delta entre septembre et février.

**FAUCON HOBEREAU, *Falco subbuteo****Planche 47***Hobby**

DETERMINATION : petit oiseau de proie (30-36 cm) au bec court et recourbé. *De la taille du faucon crécerelle, mais plus élancé. Sa queue est plus courte et ses ailes sont en faucille.* Le dos sombre contraste avec un ventre blanc strié de noir. Les ailes longues et pointues permettent un vol puissant, rapide et agile. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : queue courte ; ailes étroites ; sous-caudales rousses. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : son habitat favori est constitué par les lisières de bois, de préférence dans les zones humides. Il fréquente aussi les terrains découverts, en particulier les terres cultivées avec arbres. Le faucon hobereau se nourrit de petits oiseaux (notamment d'hirondelles) et de grands insectes (libellules) capturés en vol. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION

ET MAXIMUM OBSERVE : quelques rares observations de ce migrateur paléarctique, principalement au barrage de Diama et à Ziré Sbeikha.

**FAUCON A COU ROUX, *Falco chicquera***

*Planche 47*

**Red-necked falcon**

DÉTERMINATION : de petite taille (19-33 cm), le faucon à cou roux est un rapace à calotte et nuque châtain vif. La poitrine est claire, le dessous et le dessus de l'oiseau sont finement barrés, brun sur gris. POINTS D'IDENTIFICATION : tête et nuque marron vif ; poitrine striée de noir. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : Répandu dans les savanes, affectionne les rôniers *Borassus aethipicus*, chasse les oiseaux mais aussi les chauves-souris au crépuscule. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur afrotropical et espèce résidente, le faucon à cou roux est régulièrement observé à la périphérie du parc entre Dara et Keur Macène et dans les environs du bassin de Dioup à partir du mois de juillet.

**FAUCON CRECERELLE, *Falco tinnunculus***

*Planche 15*

**Kestrel**

DETERMINATION : petit oiseau de proie (32-35 cm) avec le bec court et recourbé dès la base. La tête est assez grosse et les ailes sont longues et pointues, la queue est allongée. Chez le mâle, la tête est gris bleu et la queue à une extrémité. La femelle est plus rousse et barrée de noir. Le vol est puissant, rapide et agile. POINTS D'IDENTIFICATION : forme svelte ; longue queue avec barre terminale chez le mâle. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les régions cultivées ou peu boisées, comme il peut se trouver au bord de la mer et en montagne. Chasse seulement au vol et se nourrit de souris, de jeunes rats, d'insectes et parfois des grenouilles et des vers. Effectue un vol stationnaire à une hauteur comprise entre 10 et 40 m du sol, durant lequel il bat très fortement des ailes. Il peut également profiter des courants aériens pour se stabiliser au mieux son vol. Il descend par paliers et finit par fondre sur sa proie. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique, quelques individus isolés sont observés au bas delta. Une centaine d'individus à été observé sur les steppes herbeuses au sud-ouest de Ziré en décembre 1997. C'est lors des invasions de criquets que l'on rencontre des concentrations énormes de cette espèce entre Keur Macène et Rosso. Se caractérise également par son grégarisme, dans la zone de la roselière à la fin de la période de reproduction des *Quelea quelea*.

---

**RALES, MAROQUETTES ET FOULQUES : RALLIDAE**

*On trouve dans cette famille beaucoup d'oiseaux qui mènent une existence discrète dans les roselières et sont rarement visibles. Se faufilent dans la végétation et se montrent peu. **Râles et marouettes** : oiseaux de marais aux mœurs cachés, on les entend plus qu'on ne les voit. de taille moyenne ou petite, les ailes sont courtes et arrondies, la queue est courte souvent relevée. **Poules d'eau et foulques** : oiseaux à corps massif de la taille d'un canard et les pieds lobés, la tête est petite et les doigts sont longs permettant de marcher sur la végétation aquatique. Ils nagent avec des mouvements saccadés de la tête. Quatre espèces peuvent être observées dans la zone.*

**MARQUETTE NOIRE, *Amorauris flavirostris***

*Planche 47*

**Black crane**

DÉTERMINATION : râle de petite taille (20 cm) à plumage entièrement noir, le bec est jaune-vert tendre et les pattes sont rouges. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : bec jaune ; pattes rouges. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : vit dans les marécages et les bas-fonds humides, dans les marais herbeux à graminées et cypéracées et dans les roselières. Il trotte fréquemment en lisière sur les herbes flottantes. Ne nage pas, peu méfiant par rapport aux autres râles. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur afrotropical et espèce résidente. On observe régulièrement des petits groupes dans la mare de Keur Macène. On peut également rencontrer quelques individus tout au long de la digue rive droite dans les bassins du Gambar et du Bell.

**POULE D'EAU, *Gallinula chloropus***

*Planche 15*

**Common moorhen**

DETERMINATION : oiseau mince et nerveux (33 cm), au plumage bleu foncé paraissant noir de loin. L'adulte a une plaque frontale rouge et un bec jaune. Les sous-caudales sont blanches et forment un V renversé. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : bec rouge ; raies blanches aux flancs ; sous-caudales blanches ; pattes jaunes. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : elle fréquente les petits lacs, les étangs, les mares et les cours d'eau à végétation dense. Nage avec des hochements de tête et la queue relevée. Oiseau très peureux, il vit souvent caché mais s'observe aussi à découvert dans les herbes au bord de l'eau. Court à la surface de l'eau pour s'envoler. Les poules d'eau sont omnivores. Se nourrissent de plantes aquatiques, de l'herbe, des feuilles des arbres et des buissons. Elles mangent aussi des mollusques, des insectes, des vers de terre, parfois des poissons, des têtards et des oeufs d'oiseaux. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique et espèce résidente, la poule d'eau est très commune au bas delta, des observations régulières sont possibles entre M'reau et Cheyal et sur les abords du fleuve en face de la mare de Birette en toute saison. Des groupes d'une vingtaine d'individus sont souvent observés dans le bassin du Bell et au niveau de la mare de Keur Macène de septembre à mars.

**POULE SULTANE, *Porphyrio porphyrio***

*Planche 16*

**Purple swamphen**

DÉTERMINATION : poule d'eau de grande taille (48 cm), bleu et vert, le bec est puissant et rouge. Le dessus de la tête et le cou sont d'un bleu violet sombre, le dos est vert et les ailes bleu pourpré. Les sous-caudales sont blanches et visibles lorsque l'oiseau soulève la queue par saccade. Une plaque frontale d'un rouge vif est visible. POINTS D'IDENTIFICATION : bleu violet sombre ; très gros bec ; pattes rouges. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : habite des zones d'eaux permanentes (lagunes, marais, réservoirs) et bordées de végétation épaisse (*Typha australis*, *Phragmites australis*, etc. ). Omnivore, la poule d'eau se nourrit cependant de racines, de fleurs, de graines (nénuphar). Egalement d'insectes, d'œufs d'oiseaux. Les casiers rizicoles autour de Keur Macène représentent une ressource alimentaire importante. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : espèce résidente, observée régulièrement le long du fleuve, particulièrement en face des ouvrages d'alimentation de février à mai. Rencontrée également par groupe de plusieurs dizaines dans le bassin de Bell, et par centaine dans les dépressions du bassin de Dioup.

---

## GRUES : GRUIDAE

Grands échassiers majestueux à longues pattes, très sociables, les grues se tiennent en dehors de la saison des nids en grand nombre. En vol, on les distingue des hérons à leur cou tendu et non replié. Leur parade est une danse spectaculaire. Une seule espèce fréquente la zone du bas delta.

### GRUE COURONNÉE, *Balearica pavonina*

Planche 16

#### Black crowned crane

DÉTERMINATION : échassier de grande taille (115 cm), très haut sur ses pattes. Le plumage est noir avec les ailes blanches. Très distinctif avec sa grosse huppe jaune en éventail. Au vol, le cou et les pattes sont tendus légèrement inclinés vers le bas. POINTS D'IDENTIFICATION : grande huppe en éventail ; joues nues et blanches ; tache blanche sur l'aile. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les plaines humides, les marais herbeux ainsi que des terrains secs. Se nourrit de plantes, mais également de mollusques, de crustacés, d'insectes, de poissons, d'amphibiens et de reptiles. Grégaire et très discrète, souvent observée par couple. Elle peut se déplacer d'une zone à autre en groupe important. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : espèce résidente, régulièrement observé pendant toute l'année dans la zone. De plus en plus présent en grand nombre dans le Bell, au Diawling, dans le Ntiallakh et à l'ouest de la dune de Birette. En période de soudure, 300 à 450 individus sont observés dans les champs de *Panicum laetum* du bassin de Bell et au pied de la dune de Ziré, de septembre à octobre. On peut les observer également au niveau du lac Tichillit, de mars à avril. NIDIFICATION : la nidification de l'espèce dans les formations herbacées de *Sporobolus robustus* a été confirmée entre septembre et novembre. Plusieurs nids ont été observés dans les champs de *Sporolus* du bassin de Bell et au niveau du Ntiallakh, ainsi que des jeunes qui accompagnent des couples adultes. Le groupe est en mouvement permanent entre le PND et les casiers rizicoles situés autour de Keur Macène. Elle était plus présente lors des inondations de contre saison de 1997.

---

## OUTARDES : OTIDIDAE

*Oiseaux terrestres avec une démarche majestueuse rencontrés souvent dans les steppes herbeuses et les cultures étendues. Très farouches, elles sont difficiles à voir malgré leur taille et se couchent ou se mettent à courir rapidement dès la première alerte. Le vol est puissant, la silhouette est caractéristique avec des larges ailes. Une espèce est observée dans la zone.*

### OUTARDE ARABE, *Ardeotis arabs*

Planche 16

#### Arabian bustard

DÉTERMINATION : Grand oiseau majestueux (120 cm), l'outarde arabe a le dos fauve tacheté de blanc vers le bord des ailes. Une couronne noire forme une huppe. Le cou et le jabot sont gris vu de loin. Le cou du mâle paraît gonflé, le dessous est blanc sale. Au vol, on remarque une grande plage blanche sur les ailes. *Peut être confondu avec l'outarde de Denham, de la même taille, et qui cohabite avec elle.* POINTS D'IDENTIFICATION : calotte beige bordée de noir ; présence de huppe ; cou finement rayé de noir et blanc. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les régions semi-arides, jusqu'au désert en période de pluies. Se nourrit d'insectes, spécialement des essaims de sauterelles, de scarabées, également de reptiles.

STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : espèce résidente, autrefois réputée très commun dans la zone, elle est devenue rare. L'outarde est probablement l'oiseau appelé à disparaître de la zone du bas delta si aucune mesure de protection n'est prise dans un avenir proche. La chasse et la perturbation de son habitat sont les raisons principales de sa raréfaction. Quelques individus sont encore observés sur la dune côtière et quelques rares cas sur les dunes fossiles lors des grandes inondations. Le groupe est encore dynamique et on observe sur la dune côtière des jeunes en exercice de vol. Les adultes ne construisent pas de nid, les œufs (1 à 2) sont posés à même le sol à l'abri de la végétation.

---

## JACANAS : JACANIDAE

*Oiseaux aquatiques avec de longs doigts aux pattes qui leur permettent de marcher sur la végétation aquatique flottante. Souvent grégaires aux habitats favorables dans lesquels ils sont bruyants et visibles. Une seule espèce fréquente la région du bas delta.*

### JACANA À POITRINE DORÉE, *Actophilornis africanus*

Planche 17

#### African jacana

DÉTERMINATION : très élégant oiseau, de taille moyenne (28 cm), au corps brun roux. La tête est blanche excepté une ligne noire qui couvre la couronne, la nuque et le dessus du cou. Le bec est court de couleur bleue avec une plaque frontale de même couleur. Les pattes sont longues, de couleur grise et aux doigts démesurés. POINTS D'IDENTIFICATION : tête et cou noir et blanc ; doigts des pattes. HABITAT, RÉGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : habitat limité aux zones humides avec végétation aquatique flottante. Se nourrit de petits arthropodes, de mollusques et de quelques graines. STATUTS, DISTRIBUTION, PÉRIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur afrotropical et espèce résidente, le jacana est commun tout au long de la digue rive droite du côté du fleuve. On le trouve régulièrement dans les zones humides de Keur Macène où un maximum de 13 individus a été enregistré en janvier 1999. L'espèce est aussi observée dans le bassin du Dioup et au niveau du barrage de Diama. Quelques individus isolés se rencontrent également dans les bassins du Bell, du Diawling et Gambar.

---

## OEDICNEMES : BURHINIDAE

*Oiseaux terrestres des régions sèches. Brunâtres de grande taille, au plumage couleur sable, bien camouflés. Ils sont pourvus d'une grande tête et de très grands yeux. Actifs à l'aube et au crépuscule. Isolés ou par petit groupe, les cris, entendus au crépuscule et la nuit, signalent leur présence. Deux espèces sont rencontrées dans la zone.*

### OEDICNÈME DU SÉNÉGAL, *Burhinus senegalensis*

Planche 17

#### Senegal thick-knee

DÉTERMINATION : limicole de taille moyenne (32-38 cm). Le bec est épais et court de couleur noire à base jaune. Le ventre est blanc et contraste avec le reste du plumage qui est brun clair finement rayé de noir. Une large bande blanchâtre est visible sur l'aile. POINTS D'IDENTIFICATION : longues pattes jaunes ; bec noir à base jaune ; ventre blanc et reste du plumage brun sable fortement strié de noir. HABITAT, RÉGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les zones sableuses avec un léger couvert végétal, se tient tout près de l'eau et dans les zones de mangrove. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : espèce résidente, très

commun dans la zone, parfois des centaines d'individus sont observés au niveau de l'ouvrage de Lemer, du barrage de Diama, de l'ouvrage de l'Aftout et à proximité de la mare de Birette. NIDIFICATION : une petite colonie est observée chaque année, d'août à octobre, dans la formation de *Sporobolus helvolus* entre M'reau et Lemer. Des juvéniles sont observés également en compagnie des couples adultes, au début du mois de novembre. Le nid est une légère dépression du sol, pas très loin de l'eau, mais sur un terrain sec. La femelle pond habituellement 2 œufs chamois fortement tachetés de brun rougeâtre.

---

## **PLUVIERS ET VANNEAUX : CHARADRIIDAE**

*Limicoles de taille moyenne ou petite, le bec est assez court et épais et les pattes plus ou moins longs. Les ailes sont longues et pointues, et leur vol est rapide et élégant. Le cri de ces oiseaux, souvent pénétrant et caractéristique, est un élément d'identification important. Ils recherchent leur nourriture en picorant avec des mouvements de bascule. Le dessin du plumage au vol et les cris sont importants pour leur détermination. Neuf espèces sont observées dans la zone.*

### **VANNEAU ÉPERONNÉ, *Vanellus spinosus***

*Planche 17*

#### **Spur-winged plover**

DETERMINATION : oiseau de taille semblable au pigeon (26 cm), montre un plumage blanc et noir très contrasté, avec une crête légère. Le dos et les ailes sont bruns. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : longues pattes noires ; poitrine et ventre noire ; coté de la tête et du corps blanc ; au vol, queue noire à croupion blanc. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : occupe de larges zones ouvertes à proximité des plans d'eau douce ou saumâtre. On le trouve souvent en bandes bruyantes près du marigot, au bord de l'eau. C'est un oiseau familier et très populaire, toujours prêt à protester contre celui qui passe sur son territoire. Il escorte l'intrus en volant en cercle et en criant. Son régime alimentaire est formé d'insectes également de termites, de mille-pattes, quelques mollusques et crustacés, de petits lézards et de graines et d'autres petits animaux qu'il capture dans le sable. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : espèce résidente, assez commun et répandu dans l'ensemble de la zone du bas delta (barrage de Diama, Keur Macène, bassin de Bell, Diawling, dépression sur la dune de Birette, etc.) NIDIFICATION : des poussins sont observés chaque année dans les bassins du parc, d'avril à mai. Les poussins sont nidifuges : quittent le nid dès leur naissance, au moindre danger, signalé par les parents, ils s'applatissent sur le sol. Le nid est juste une légère dépression du sol, près de l'eau, dans laquelle la femelle dépose 3 à 4 œufs chamois verdâtres marqués de taches noires.

### **VANNEAU DU SÉNÉGAL, *Vanellus senegallus***

*Planche 18*

#### **Wattled lapwing**

DETERMINATION : oiseau de grande taille (28-32 cm) aux longues pattes jaunes et au bec jaune à pointe noire. Il se distingue par un plumage uniforme de couleur brune, sauf le bas ventre qui est blanc. La tête et le cou sont finement rayés, le front est blanc, le menton et la gorge sont noirs. Au vol, la queue est blanche terminée d'une large barre noire. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : longues pattes jaunes ; caroncules jaunes à base rouge ; front blanc. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les zones herbeuses situées en bordure de marais et dans les plaines d'inondations. On peut les retrouver également dans des zones semi-arides. Peu farouche, le vanneau du Sénégal est généralement retrouvé en

petites bandes. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur afro-tropical, assez commun au bas delta, observé sur les dunes. NIDIFICATION : la nidification de l'espèce est très effective dans la zone. Chaque année, on observe des poussins avec les adultes à partir du mois d'octobre dans les bassins du parc. Le nid est un léger creux placé à un endroit dégagé, la femelle pond 2 œufs fortement tachetés de noir.

**GRAND GRAVELOT, *Charadrius hiaticula***  
**Ringed plover**

*Planche 18*

DETERMINATION : petit limicole (18 cm) courtaud avec une large bande noire traversant la poitrine. Le dessus est brun gris avec un collier blanc. Le front est blanc surmonté d'une bande noire. Le bec est orange avec une pointe noire. La barre alaire est blanche et visible au vol. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : poitrine barrée ; base du bec et pattes jaune ou orange. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les rivages marins, les estuaires, les lagunes littorales et les vasières saumâtres. Actif, court avec des brefs arrêts pour picorer en basculant. Se nourrit de petits crustacés, de vers, de variétés d'insectes, de mille-pattes, etc. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique, observation de quelques dizaines d'individus à quelques centaines dans les différents bassins du parc, en particulier au Chat Tboul, Bell et Ntiallakh. Lors des inondations de 2000, un maximum de 195 individus a été observé dans la dépression de la dune de Birette entre Bou Hajra et la mare des échasses.

**PETIT GRAVELOT, *Charadrius dubius***  
**Little ringed plover**

*Planche 47*

DETERMINATION : petit échassier (15 cm) mince qui se distingue du grand gravelot par son cercle orbital doré très net, son bec sombre et ses pattes brunâtres. La tête est fortement marquée d'une ligne blanche s'étendant sur les yeux et le front. En vol, on note l'absence de la barre alaire. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : pattes jaunes pâle ; pas de barre alaire au vol ; ligne blanche au-dessus du noir du front. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : on peut rencontrer le petit gravelot sur les sols rocailleux secs et dégagés, les lits rocailleux de rivières, les bordures caillouteuses des lacs, dans les sablières et les marais salants. Il se nourrit d'insectes, d'araignées et d'invertébrés aquatiques. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : ce migrateur paléarctique est relativement rare au bas delta. Seuls quelques individus isolés sont observés associés au groupe des grands gravelots dans les bassins de Diawling, Bell, et à Keur Macène.

**GRAVELOT A COLLIER INTERROMPU, *Charadrius alexandrinus***  
**Kentish plover**

*Planche 18*

DÉTERMINATION : de taille similaire (16 cm), se distingue des autres gravelots par le dessus qui est plus pâle, la silhouette plus svelte, le bec et les pattes sont noires, une petite tâche sombre est visible de chaque côté de la poitrine. La queue est plus sombre avec les côtés blancs apparents. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : pattes noires ; sourcil net ; noir aux côtés de la poitrine. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente surtout les côtes, les plages de sable, de vase, des étendues de limon. Se nourrit d'insectes, de petits crabes, de petits mollusques et crustacés, de vers. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique et espèce résidente. Il s'agit d'une espèce assez commune dans la région du bas delta que l'on peut

observer par groupes de dizaines à des centaines dans les différentes cuvettes, notamment le lac du Diawling, le Nter et le Bell. Un maximum de 360 individus a été observé dans le bassin du Diawling en janvier 2003.

---

**BECASSEAUX, BECASSINES, BARGES, COURLIS, CHEVALIERS, PHALAROPES :  
SCOLOPACIDAE**

*Cette vaste famille comprend aussi bien des espèces de petite taille au bec court (bécasseaux) que des oiseaux plus grands au long bec (courlis, barges). Le bec est allongé et mince, les pattes sont assez ou très long. Les ailes sont pointues et coudées. Les barres alaires, le dessin du croupion et de la queue sont importants pour leur détermination. Les sexes sont semblables. **Bécasseaux** : petits échassiers à pattes courtes et bec plutôt long. Cherchent leur nourriture dans les vasières et sur les rivages. Identification difficile, même pour les experts parfois. **Bécassines** : oiseaux à long bec et courtes pattes. Se tiennent généralement à l'abri de la végétation. Fréquentent surtout les marais d'eau douce et les prairies humides. **Barges et Courlis** : grands oiseaux du littoral au plumage brunâtre ou grisâtre et pourvus d'un long bec et de longues pattes. Les courlis ont le bec recourbé vers le bas et portent un plumage brunâtre rayé et tacheté de sombre, alors que les barges ont un bec droit ou légèrement retroussé. Ils enfoncent leur bec dans la vase, pour prendre leurs proies. Sexes semblables. **Chevaliers** : oiseaux de taille moyenne, élancés et élégants, pourvus d'un bec et de pattes plutôt longues et minces. Reconnaissables à leur plumage relativement sombre et à leur grand bec, fin et droit. **Tourne-pierres** : petits limicoles assez trapus, au bec court. Ils vivent sur les côtes rocheuses et trouvent leurs aliments en fouillant sous les algues et les galets qu'ils déplacent d'un mouvement rapide de la tête. Vingt et une espèces sont rencontrées dans la zone.*

**COURLIS CENDRE, *Numenius arquata***  
**Eurasian curlew**

*Planche 19*

DETERMINATION : limicole de taille moyenne (60 cm) aux longues pattes et au plumage brun-gris. Le bec est très courbé vers le bas et le croupion est blanc. Le vol est direct avec les ailes cassées. POINTS D'IDENTIFICATION : très long bec courbé ; absence de larges raies à la tête. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : vit indifféremment sur des terrains secs ou humides, à l'intérieur des terres ou sur le littoral. Très farouche, il se tient toujours sur ses gardes, et la moindre alerte s'envole. Se nourrit à découvert dans les limons et les vasières. Insectes et larves, mollusques, graines et vers font partie de son régime alimentaire. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique, cette espèce est essentiellement observée sur la dune côtière, au niveau de la plage. On observe régulièrement quelques individus au Nord de Lekser, sur la dune côtière et en allant vers le Chat Tboul.

**COURLIS COURLIEU, *Numenius phaeopus***  
**Whimbrel**

*Planche 48*

DETERMINATION : limicole de taille moyenne (46 cm) qui s'identifie par son long bec et son grand cou. Diffère du courlis cendré par sa taille inférieure, son bec moins long, sa calotte marquée de 2 bandes foncées et une claire. POINTS D'IDENTIFICATION : bec courbé ; dessus de la tête rayé. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les abords de la mer surtout et quelques fois à l'intérieur des terres. Se nourrit de crustacées, d'annélides à découvert dans les limons et vasières. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique,

observé régulièrement dans la zone pendant les périodes de migration (septembre). Quelques individus ou petits groupes au niveau de la plage, sur la dune côtière, au Bell et au Chat Tboul.

**BARGE A QUEUE NOIRE, *Limosa limosa***

*Planche 19*

**Black-tailed Godwit**

DETERMINATION : Limicole de taille moyenne (43 cm) qui se distingue par son long bec droit à pointe rose et son grand cou. La barre alaire et le croupion de couleur blanche sont bien visibles. Le bout de la queue se termine par une bande noire. En vol, les pattes dépassent de la queue. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : en hiver de couleur grise ; long bec droit ; queue noire. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les prairies humides, les estuaires et les marais. Se nourrit d'invertébrés à découvert dans les limons et vasières. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique, l'espèce est observée régulièrement dans la zone par groupes de quelques dizaines à quelques centaines dans les différents bassins du parc (Toumboughare, Tombos, Diawling, Bell, Ntiallakh), principalement entre octobre et janvier. Observation de 1275 en janvier 1995 et de 1250 en décembre 2002 dans le bassin de Bell. Des grands effectifs sont également enregistrés au Chat Tboul : 2500 en décembre 2000 et plus de 7000 en janvier 2001 à Toumboukhare. Ce site est vraisemblablement une zone très importante pour cette espèce et pour les limicoles de manière générale.

**BARGE ROUSSE, *Limosa laponica***

*Planche 48*

**Bartailed Godwit**

DETERMINATION : limicole de taille moyenne (38 cm) à long bec, plus petite et plus trapue que la barge à queue noire. La queue est étroitement barrée et le croupion est blanc terne. Le bec est légèrement relevé. Les pattes sont beaucoup plus courtes et dépassent à peine la queue au vol. Sexes semblables, mais la femelle a le bec un peu plus long. POINTS D'IDENTIFICATION : en hiver brun gris ; bec plus retroussé ; queue barrée. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : la barge rousse fréquente les prairies humides, les côtes et les marais. Elle se nourrit surtout de vers et d'insectes. Moins fréquemment, les graines et les petits fruits peuvent faire partie de son régime alimentaire. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique, la barge rousse est observée régulièrement au Chat Tboul. Quelques observations dans le bassin du Bell également, mais rarement ailleurs.

**CHEVALIER ABOYEUR, *Tringa nebularia***

*Planche 19*

**Greenshank**

DETERMINATION : limicole de grande taille (32cm) au plumage relativement sombre. Le dessus est gris cendré tandis que le dessous est blanchâtre tacheté de gris. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : pattes verdâtres ; croupion et dos blancs ; tête pâle. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les marais, le bord des larges rivières, les estuaires et sur les bancs de sable. Se nourrit à découvert dans les vasières où il consomme des insectes, des mollusques, des crustacés, des annélides et de petits amphibiens. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique, hivernant régulier observé par groupe de dizaines d'individus un peu partout dans le bas delta (mare de Birette, Chat Tboul, Ntiallakh, Lac El bath, Bell, Keur Macène, Diawling).

**CHEVALIER STAGNATILE, *Tringa stagnatilis***

*Planche 20*

**Marsh sandpiper**

DETERMINATION : Limicole de taille moyenne (23 cm) au plumage relativement sombre. Les pattes sont longues et fines de couleur gris-olive, le bec est long, droit et très mince, de couleur noire à base verdâtre. Le dessus est gris, la face et le front sont blanchâtres. La tête, le cou et les flancs sont blancs tachetés de brun-noir. Au vol, on remarque le croupion blanc et la queue finement barrée de brun. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : bec fin et droit ; pattes longues de couleur verdâtre ; dessus gris. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les zones boueuses et marécageuses des lacs, parfois des petites mares d'eau et les berges des fleuves, les lagunes, mais rarement au niveau des estuaires. Se nourrit d'insectes, de crustacés, de mollusques, à découvert dans les limons et vasières. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique, le chevalier stagnatile est un hivernant régulier, mais est relativement rare au bas delta où il fréquente les points d'eau douce. On peut rencontrer des individus isolés dans le bassin de Bell, au lac de Nter, lac de Ntok, dans le Ntiallakh et au bord du fleuve. Le record pour cette espèce a été enregistré dans les marais de Toumbos sud avec un groupe de 121 individus en janvier 2001.

**CHEVALIER SYLVAIN, *Tringa glareola***

*Planche 20*

**Wood sandpiper**

DETERMINATION : Limicole de taille moyenne (20 cm) intermédiaire entre le chevalier guignette et le chevalier cul-blanc, au plumage relativement sombre. Les pattes sont fines et verdâtres, le bec est court et droit, noir à base verdâtre, le dessus est brun finement ponctué de roux alors que le dessous est blanc. Le cou et la poitrine sont finement striées de gris. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : dessus brun-noir ; au vol, croupion blanc qui contraste avec le reste du plumage brun foncé et dessous de l'aile grisâtre. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente des zones humides ouvertes, les bords de petits lacs, parfois au niveau des agglomérations et en eau saumâtre. Se nourrit surtout d'insectes, mais les petits mollusques et les crustacés font partie de son régime alimentaire. Il patauge en eau peu profonde envahie de végétation. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique et hivernant régulier, mais relativement rare au bas delta. Quelques individus isolés sont observés depuis 1999 et peuvent être rencontrés au bord du fleuve, au niveau de Mohad, Toumbos, Tichillit, Chat Tboul et dans le bassin de Bell.

**CHEVALIER CUL-BLANC, *Tringa ochropus***

*Planche 20*

**Green sandpiper**

DETERMINATION : limicole de petite taille (23 cm) au plumage relativement sombre. Les pattes sont gris verdâtre fines et courtes, le bec est noir à base verdâtre, fin et assez long. Le dessus est finement pointillé de blanc, le dessous est blanc. Le cou et la poitrine sont striés de gris. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : dessus brun-noir ; croupion blanc ; queue blanche barrée de noir ; au vol, dessous de l'aile noir. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : occupe divers habitats incluant les petits barrages, les berges des rives et à proximité des zones de cultures. Occasionnellement sur le littoral. Se nourrit principalement d'insectes et de leurs larves, également de petits mollusques et de crustacés. Le chevalier cul-blanc est farouche et très nerveux, il s'envole aussitôt qu'il est inquiété. STATUTS, DISTRIBUTION,

PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique et hivernant régulier, cependant est relativement rare dans le bas delta. Seuls quelques individus sont observés au bord du fleuve et au niveau de la mare de Birette, Bell et Toubos.

**CHEVALIER GUIGNETTE, *Tringa hypoleucos***

*Planche 48*

**Common sandpiper**

DETERMINATION : limicole de petite taille (19 cm) aux pattes fines, assez courtes, de couleur gris verdâtre. Le bec est assez court, mince, gris-olive à pointe noire. Le dessus est brun olive strié de brun noir, le dessous est blanc. Etroit espace blanc en avant du poignet de l'aile. La gorge est blanchâtre. Au vol, la queue est brune légèrement bordée de blanc. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : côté de la poitrine gris ; barre alaire blanche ; avant et arrière de l'aile noirs. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les cours d'eau, les rochers côtiers et les canaux d'irrigation. Il se nourrit à découvert dans les limons et vasières, d'insectes et de leurs larves, également de petits mollusques et de crustacés. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique, assez commun dans le bas-delta. Les individus sont isolés et se trouvent principalement au Chat Tboul et dans une moindre mesure dans le Bassin du Bell, au niveau de Lekser et dans le bassin de Bell. Le maximum enregistré pour cette espèce est de 72 individus observés dans la mare de Birette en décembre 1994.

**CHEVALIER GAMBETTE, *Tringa totanus***

*Planche 21*

**Common redshank**

DETERMINATION : limicole de taille moyenne (25 cm) au plumage relativement sombre. Le dessus est brunâtre et le dessous blanchâtre tacheté de brun. En hiver, les couleurs sont plus fondues. Les pattes sont rouges, ainsi que le bec dont le bout est noir. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : longues pattes rouge orangé ; base du bec rougeâtre. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : est favorable aux estuaires, les lagunes côtières, les marais salants. Se nourrit de polychètes, de crustacées, d'insectes, occasionnellement de petits poissons et d'amphibiens. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique et hivernant régulier qui se rencontre par groupe de quelques dizaines d'individus à des centaines dans les différents bassins. Un maximum de 200 individus a été enregistré en avril 1995.

**CHEVALIER ARLEQUIN, *Tringa erythropus***

*Planche 21*

**Spotted redshank**

DETERMINATION : limicole de taille moyenne (32 cm). Le plumage est relativement sombre et se distingue par la couleur de la queue, des pattes et par le cri. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : longues pattes rouges ; tache dorsale blanche étroite ; bec long noir avec base de la mandibule inférieur rouge. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : est favorable aux habitats d'eau douce, notamment les plaines d'inondations et les petits barrages. Se nourrit d'insectes aquatiques, de petits crustacés et mollusques, de petits poissons et d'amphibiens. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique, l'espèce est observée régulièrement par groupes de quelques dizaines à des centaines au niveau de différents sites (Bell, Toubos, bassin de Ntiallakh, lac de Ntock). Plus de 250 individus ont été observés dans le bassin du Bell en janvier 2000.

**TOURNEPIERRE A COLLIER, *Arenaria interpres***  
**Ruddy turnstone**

*Planche 21*

DÉTERMINATION : oiseau de taille moyenne (23 cm) à silhouette très particulière due au corps très allongé et au cou court. La tête est ronde et le bec est court. Le plumage est plus ou moins bariolé, en vol montre un dessin très contrasté sur le dessus du corps. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : pattes courtes rouge orangé ; bec noir et court ; large collier brun et gorge blanche ; HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les grèves ou les marais. Recherche particulièrement les rochers au bord de la mer, lagunes côtières et estuaires. Se nourrit de petites proies animales qu'ils trouvent en enfonçant leur bec dans la vase ou en retournant les petites pierres. Son comportement de recherche de nourriture est très typique, l'oiseau picore et soulève des petits paquets d'algues sur les rochers, retourne à l'aide de son bec des galets ou des coquillages sur le sable. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : ce migrateur paléarctique est assez rare au bas delta. Seules quelques observations dans le bassin de Bell, dans la mare de Birette et au Chat Tboul. Beaucoup plus présent sur le littoral vers le Chat Tboul.

**BECASSINE DES MARAIS, *Gallinago gallinago***  
**Common Snipe**

*Planche 22*

DETERMINATION : oiseau de taille moyenne (24-28 cm) à long bec droit. Le manteau est noirâtre et fortement rayé de jaunâtre avec quelques parties blanches à l'extrémité de la queue. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : long bec droit ; dessus de la tête et du corps rayé ; au vol ailes pointues et queue lisérée de blanchâtre. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : la bécassine des marais fréquente les prairies humides et les marais. Difficile à observer, en cas de danger, elle se plaque au sol et peut même s'immerger. Pour se nourrir, la bécassine des marais, sonde la vase à coups de bec rapides et saccadés pour y extraire des vermisseaux et quelquefois des plantes aquatiques. Leur observation est optimale lors du décollage, elles prennent rapidement de la hauteur en zigzaguant sur une longue distance d'un vol puissant et vigoureux avant de se poser à couvert. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique rarement observée dans le bas delta. Quelques individus isolés seulement au niveau de Mohad, Lekser et Diawling.

**BECASSEAU MAUBECHE, *Calidris canutus***  
**Red Knot**

*Planche 22*

DETERMINATION : le plus grand des bécasseaux (25 cm), avec un bec assez mince et long, le cou est long et assez fin, les ailes sont longues, étroites et pointues. On remarque également des barres alaires étroites blanches visibles au vol. En hiver, le plumage de dessus est gris cendré et écailleux, le dessous est blanchâtre. Le vol est soutenu et direct. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : de couleur grise ; pattes courtes ; Lisérées pâles. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les rivages maritimes de sable et de vase, rarement dans l'intérieur. Il se nourrit surtout d'invertébrés, il fouille la vase de son bec en faisant des mouvements latéraux et verticaux. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique et peu commun au bas delta. On le rencontre le plus souvent sur le littoral et au niveau de la réserve de Chat Tboul. Un maximum de 140 individus a été observé sur le littoral, au sud du Chat Tboul, en novembre 1998.

**BECASSEAU VARIABLE, *Calidris alpina****Planche 22***Dunlin**

DETERMINATION : le plus commun des bécasseaux (18 cm) au cou assez fin et long. Les ailes sont longues, étroites et pointues. En hiver, le dessus est gris brunâtre rayé, le dessous est blanc avec la poitrine et les flancs finement rayés de grisâtre, le ventre est blanc. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : bec un peu arqué ; poitrine et flancs rayés. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les vasières littorales, les estuaires et les lacs. Rarement à l'intérieur des terres. Se nourrit surtout d'invertébrés en fouillant la vase avec son bec. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique, très commun au bas-delta où on observe régulièrement des groupes de quelques dizaines à quelques centaines dans les différents bassins (Bell, Diawling, Chat Tboul, Ntiallakh). Le maximum a été observé dans la dépression de Birette et la mare des échasses en janvier 2000 avec 310 individus.

**BECASSEAU COCORLI, *Calidris ferruginea****Planche 23***Curlew Sandpiper**

DETERMINATION : petit limicole (19 cm) au bec long et assez mince légèrement recourbé vers le bas. *Ressemble au bécasseau maubèche mais de taille plus petite.* Le cou est assez fin et long. Les ailes sont longues, étroites et pointues. Le croupion est blanc pur et bien visible en vol. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : bec légèrement incurvé ; au vol, croupion et barres alaires blancs. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquent dans les bancs de sable, les marais salants et les vasières. Egalement près des étangs et en compagnie des bécasseaux variables. Le bécasseau cocorli se nourrit principalement d'invertébrés, il fouille la vase de son bec en faisant des mouvements latéraux et verticaux. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique, commun dans le bas delta où des groupes de dizaines à des centaines sont observés dans les cuvettes d'eau saumâtre du Ntiallakh et au bord de la zone salée du bassin de Bell. Un maximum de 540 individus a été observé au Chat Tboul en juin 1995.

**BECASSEAU MINUTE, *Calidris minuta****Planche 23***Little stint**

DETERMINATION : petit limicole (14 cm) au bec long et assez mince. Le plumage est gris-brun clair dessus, le dessous est blanc. Le bec et les pattes sont noirs. Le cou est long et assez fin. Les ailes sont longues, étroites et pointues. Au vol, on observe une étroite barre alaire, ainsi que les côtés de la queue et du croupion qui sont blancs. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : signe V très clair sur le dos ; poitrine blanchâtre. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les vasières, les berges des zones inondées, les berges des rivières, les estuaires et les côtes. Le bécasseau minute se nourrit surtout d'insectes, spécialement leurs larves, également de petits invertébrés, de petits mollusques et crustacés. Il fouille la vase de son bec en faisant des mouvements latéraux et verticaux. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique, le plus commun des bécasseaux observés dans la zone du bas-delta (de septembre à juin), régulièrement par groupes de quelques dizaines à des centaines. Ils fréquentent très souvent les dépressions limoneuses inondées par l'aval. Un maximum de 1309 a été observé en janvier 2000 dans la dépression de Birette et la mare des échasses.

**BECASSEAU SANDERLING, *Calidris alba***  
**Sanderling**

*Planche 23*

DETERMINATION : petit limicole (19 cm) au bec assez mince et long. Le cou est long assez fin. Au vol, on remarque une longue barre alaire sur l'aile sombre. La queue est sombre à côtés blancs. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : épaules noires ; bec court ; blanchâtre. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les plages de sable. On peut rencontrer quelques-uns vers l'intérieur. Le bécasseau sanderling qui fouille sans cesse la vase avec son bec se nourrit surtout de petits crustacés, de vers marins et d'insectes (larves de diptères principalement). Quand il cherche sa nourriture sur les plages, suit avec précision le mouvement des vagues. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique, commun sur le littoral mais assez rare à l'intérieur des terres. Des groupes de quelques dizaines à quelques centaines sont observées avec un maximum de 240 individus au sud du Chat Tboul en janvier 1999.

**CHEVALIER COMBATTANT, *Philomachus pugnax***  
**Ruff**

*Planche 24*

DÉTERMINATION : en plumage d'hiver, ressemble au chevalier gambette, avec un bec plus court, le plumage est écailleux, la queue est sombre avec une tache blanche ovale allongée de chaque côté. La couleur des pattes est variable : gris vert ou orangé. Le mâle est plus grand (30 cm) que la femelle (24 cm). Le mâle en plumage nuptial arbore une volumineuse collerette et une double crête de plumes érectiles de couleur variable. POINTS D'IDENTIFICATION : dessus écailleux, poitrine et flancs gris brunâtre. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : lié aux zones humides, on le rencontre dans les marais de l'intérieur, les rives des lacs, les estuaires et les zones adjacentes. Son régime alimentaire se compose principalement de petits invertébrés terrestres, d'insectes, de vers et de graines. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : ce migrateur paléarctique est très commun dans la zone. C'est un hivernant régulier qui annonce la migration au bas delta. En fin août déjà, des groupes importants par centaines et milliers arrivent au delta et colonisent d'abord les champs à *Panicum laetum* du bassin de Bell et les casiers rizicoles de Keur Macène, avant de se disperser vers d'autre site de gagnage. On le rencontre également au Chat Tboul, au niveau du N'tock, dans les bassins du Dioup et du Diawling.

---

**ECHASSE ET AVOCETTE : RECURVIROSTRIDAE**

*Les avocettes et les échasses sont des limicoles au plumage noir et blanc, pourvus de pattes très longues et d'un bec long et mince. Ils sont facilement reconnaissables à la couleur de leurs pattes et à la forme de leur bec. L'échasse fréquente davantage les marais d'eau douce que l'Avocette. Ils se nourrissent dans l'eau ou la vase qui en recouvre le fond. Deux espèces sont présentes dans la zone.*

**ECHASSE BLANCHE, *Himantopus himantopus***  
**Black-winged still**

*Planche 24*

DETERMINATION : limicole assez grand (35 cm) et élégant au plumage noir et blanc. Le cou est long, le bec est noir mince et droit. Aisément reconnaissable grâce à son dos foncé, sa tête, son cou et sa poitrine qui sont de couleur blanche. Les pattes sont très longues et de couleur rose qui dépassent nettement de la queue en vol. Le mâle est légèrement plus grand avec davantage de reflets verdâtres. Le vol est direct,

l'oiseau bat rapidement des ailes le cou légèrement tendu. POINTS D'IDENTIFICATION : dessous blanc ; ailes noires dessus et dessous ; très longues pattes rouges dépassant à l'arrière. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : est lié aux zones humides : lagunes, marais et eaux dormantes, douces ou saumâtres. Les invertébrés aquatiques composent son régime alimentaire. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique, très commun et observé régulièrement au bas delta en toute période. Des dizaines d'individus fréquentent la mare aux échasses, le lac du carrefour, le bassin du Bell, le Chat Tboul et autres sites. Plusieurs individus bagués sont observés régulièrement. En janvier 2001, plus de 400 individus ont été observés dans les marais du Toumbos sud et dans l'Aftout.

**AVOCETTE ELEGANTE, *Recurvirostra avocetta***

*Planche 24*

**Pied avocet**

DETERMINATION : impossible de le confondre avec un autre oiseau, l'avocette est un limicole de taille moyenne (40 cm), au plumage noir et blanc. Le cou est long et légèrement tendu, son long bec mince retroussé vers le haut est adapté à son régime alimentaire. Des plages noires aux ailes forment des taches ovales en vol. Vu de dessous, elle apparaît toute blanche sauf au bout des ailes. Les pattes sont longues et les pieds sont palmés. Le vol est direct et rapide. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : long bec incurvé vers le haut ; hautes pattes gris bleuté ; plumage noir et blanc ; nuque noire. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : l'avocette fréquente les zones humides, les marais salants, les vasières, les lagunes. La démarche est assez rapide et gracieuse. Pour se nourrir l'avocette remue latéralement la vase de son bec afin de faire remonter de petits invertébrés aquatiques à la surface. Pour l'occasion, il nage en basculant son corps vers l'avant comme certains canards et utilise son bec retroussé pour filtrer la boue liquide. Se nourrit d'invertébré, notamment insectes, crustacés et vers. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique, très commun dans la zone. Hiverne en grand nombre au bas-delta avec une préférence pour les eaux saumâtres des bassins du Diawling et du Bell, du lac de Nter, du Ntock, de El bath et du Chat Tboul. Des groupes de quelques dizaines à quelques centaines sont observées (plus de 7000 individus dans les marais du Toumbos et l'Aftout es sahéli en janvier 2001). Le lac de Toumboukhare est vraisemblablement un site de haute importance pour cette espèce, des milliers d'individus y sont observés chaque année au mois de janvier.

---

**RHYNCHÉES : ROSTRATULIDAE**

*Oiseaux de taille moyenne avec un long bec, les ailes sont circulaires et la queue est courte. Fréquentent les marais et les abords des roseaux, souvent rencontrés individuellement ou par paire. Cherchent leur nourriture dans la vase. Une seule espèce est observée dans la zone du bas delta.*

**RYNCHÉE PEINTE, *Rostratula benghalensis***

*Planche 25*

**Greater painted snipe**

DETERMINATION : limicole très majestueux par sa livrée, le mâle (24 cm) est plus petit. Les pattes sont longues jaune verdâtre. Le dessus est bronzé avec un V doré sur le dos. Le ventre est blanc. Une raie jaune sur le sommet de la tête et une tâche blanche autour de l'œil sont bien visibles. Le bec est légèrement incurvé. Vu de près,

la femelle a le jabot et le cou d'un roux rosé et une tache blanche autour de l'œil. POINTS D'IDENTIFICATION : dessus bronzé ; ventre blanc ; cou et haut de la poitrine gris-brun ; raie jaune sur le sommet de la tête. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : vit sur les rivages boueuses des marais avec végétation clairsemée, les roselières et les zones de riziculture. Se nourrit d'invertébrés, y compris sauterelles, escargots, crustacées et vers de terre. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : espèce résidente, observations régulières le long de la digue rive droite, mais beaucoup plus présente au Chat boul et quelques rares cas dans le Ntok. NIDIFICATION : Des poussins sont observés de plus en plus en bordure du fleuve. Le nid est surélevé sur un creux garni de feuilles et d'herbes, dans lequel la femelle dépose 3 à 4 œufs crème ponctuée.

---

## **COURVITES ET GLAREOLES : GLAREOLIDAE**

*Limicoles pourvus de longues ailes, de courtes pattes et d'un cou bref. Elles courent de façon saccadée. Quatre espèces sont rencontrées dans la zone.*

### **COURVITE ISABELLE, *Cursorius cursor***

*Planche 25*

#### **Cream-coloured courser**

DÉTERMINATION : oiseau élégant (20 cm), de couleur sable, avec des longues pattes, et un bec court et recourbé. Un trait blanc souligné de noir joint l'œil à la nuque. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : de couleur jaunâtre crème ; longues pattes crème ; en vol, dessus de l'aile noir. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : habite des zones semi-désertiques : plaines de terre et des cailloux ou étendues de sable consolidé. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique et espèce résidente. Régulièrement observé sur les dunes par individus isolés à quelque dizaines entre août et novembre. NIDIFICATION : niche dans les régénérations de *Tamarix senegalensis*, plusieurs poussins sont observés sur les bords de la dune de Ziré et de Birette.

### **COURVITE DE TEMMINCK, *Cursorius temminckii***

#### **Temminck's courser**

DÉTERMINATION : petit oiseau (20 cm) haut sur ses pattes, de couleur brune terre, aux ailes à bout noir, le bas de la poitrine châtain se termine par une tâche noire. Les pattes et l'abdomen sont blancs. Au vol, on remarque la queue très courte. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : calotte châtain ; tache noire sur le ventre. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les plaines dégagées à faible végétation herbacée. Trotte rapidement par paire ou petits groupes. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur afrotropical, on l'observe irrégulièrement dans la zone. Notamment au sud-ouest de la dune de Ziré au printemps. En 1996, un groupe important de 24 individus a été aperçu sur le nord de la dune de Ziré en fin d'hivernage. Présentement, elle fréquente les tapis de *Cresca cretica* du bassin de Ntiallakh. NIDIFICATION : La nidification semble être possible en raison des vols nuptiaux observés sur le nord de la dune de ziré en septembre 1997, cependant, ces données n'ont pas été vérifiées sur le terrain.

### **GLARÉOLE À COLLIER, *Glareola pratincola***

*Planche 25*

#### **Collared pratincole**

DÉTERMINATION : petit oiseau (25 cm), d'un aspect caractéristique au vol ou perché. Ailes longues et pointues, queue nettement fourchue. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : gorge crème bordée de noir ; queue fourchue à croupion blanc

visible ; bec noir à base rouge. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les marais ou les zones similaires à proximité de plans d'eau, mais aussi les friches, les steppes et les cultures éloignés de l'eau. Se nourrit d'insectes exclusivement. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique et espèce résidente, régulièrement observée dans le bassin du Bell par quelques dizaines à des centaines à partir de mars. NIDIFICATION : la nidification de l'espèce en colonie a été confirmée dans les champs de *Sporobolus robustus* du bassin de Bell et du Ntiallakh. La période de reproduction couvrirait les mois d'avril et mai. Le nid est un simple creux dans lequel la femelle dépose 2 œufs beiges tachés de brun-noir.

---

## GOELANDS ET MOUETTES : LARIIDAE

*Oiseaux pourvus de courtes pattes et de pieds palmés, de longues ailes pointues, d'un puissant bec et d'une queue carrée. Ils fréquentent la haute mer, le littoral et les grandes surfaces d'eau intérieures. Plongent rarement de haut, se posant plutôt sur l'eau pour saisir leur nourriture. Vol puissant et régulier; certaines espèces planent fréquemment. Seize espèces peuvent être observées au bas delta.*

### **MOUETTE RIEUSE, *Larus ridibundis***

*Planche 26*

#### **Black-headed gull**

DETERMINATION : très petit oiseau élégant (38 cm) pourvu d'un capuchon très net. Le bord d'attaque des ailes est d'un blanc éclatant et l'extrémité des ailes est noire. Les pattes rouges la distinguent d'autres espèces à tête noire. Le bec sombre est teinté de rouge, les pattes et le bec sont plus ternes, parfois orange. En hiver, elle a une tache sombre en arrière de l'œil. POINTS D'IDENTIFICATION : taches sombres aux joues ; blanc sur les primaires. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : elle fréquente les lacs et étangs à vastes roselières, les marais et les étangs côtiers, également l'intérieur des terres. Omnivore, elle se nourrit principalement d'insectes et de vers de terre, mais aussi de végétaux et de déchets ménagers ou industriels. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique et hivernant régulier au bas delta où des individus isolés à des dizaines sont observés dans la zone (barrage de Diama, Ntock, Diawling, au bouclier du marigot de Ntiallakh et au Chat Tboul).

### **GOELAND RAILLEUR, *Larus genei***

*Planche 26*

#### **Slender-billed gull**

DETERMINATION : de taille moyenne (42-44 cm), les adultes ont une tache blanche à l'arrière des ailes, le bec est long, épais et rouge foncé et à la teinte légèrement orangée de la poitrine et du ventre. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : tête blanche et long bec incliné. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les zones côtières. Son régime alimentaire se compose de poissons, crustacés et insectes principalement. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique, le goéland railleur est assez commun au bas delta. On observe régulièrement quelques dizaines à des centaines d'individus dans la zone, notamment le Chat Tboul, le Ntiallakh, le lac El bath, le Bell et au lac de Nter. Un maximum de 2000 individus a été observé dans l'Aftout en janvier 2001.

**MOUETTE À TÊTE GRISE, *Larus cirrhocephalus***  
**Grey-headed gull**

*Planche 26*

DÉTERMINATION : mouette de taille moyenne (43cm), d'un gris clair, reconnaissable à sa tête grise qui tranche sur le cou et le dessous blanc. Le bec et les pattes sont rouges. Au vol, on note les primaires de couleur noire avec un trait blanc. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : tête grise ; bec et pattes rouges. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les eaux de l'intérieur, se nourrit d'insectes, de mollusques, de poissons et d'œufs d'oiseaux ainsi que d'oisillons. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur afrotropical, la mouette à tête grise est également résidente au bas delta. On l'observe au niveau des ouvrages (plus particulièrement sur les déchets de la pêche) et à Birette de septembre à mai. Les effectifs de l'espèce sont en augmentation, qui est en rapport avec l'amélioration de la productivité halieutique de la zone et des activités de pêche (tout autour des ouvrages de Lemer, Cheyal, et la mare de Birette). NIDIFICATION : La nidification a été confirmée dans le lac du Tichillit en octobre 1997 et également en novembre 2001. Elle se fait en colonie sur des îlots ou aux abords des lacs, le nid est souvent fait d'herbes aquatiques, sur laquelle la femelle dépose 2 à 3 œufs olive marqués de brun.

**GOÉLAND BRUN, *Larus fuscus***  
**Lesser black-backed gull**

*Planche 27*

DETERMINATION : goéland de grande taille (56 cm) avec le bec jaune, le dessus du corps paraît noir. Les pattes sont jaunes ou jaune orangé, le bec est mince, jaune et marqué d'une tache rouge sur la mandibule inférieure. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : dessus noir ardoisé ou gris ardoisé. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les estuaires, en haute mer et vers l'intérieur. Se nourrit de poisson, d'oisillons, de crustacés, de mollusques et de vers. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique et hivernant régulier, des individus isolés ou par groupe de dizaines sont observés à l'intérieur. C'est au niveau de la plage qu'on rencontre des groupes relativement plus importants. Plus de 2500 individus ont été repérés au nord du Tichillit en janvier 2001. Le Chat T Boul est également un important site d'hivernage pour cette espèce, plus de 2600 individus ont été conservés au Nord ouest du Tichillit et de 5 à 6500 sur la plage du Chat T Boul en mai 2003.

**STERNE HANSEL, *Gelochelidon nilotica***  
**Gull-billed tern**

*Planche 27*

DETERMINATION : oiseaux à corps assez massif et bec noir net, court et épais, de taille moyenne (38 cm). Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : bec noir fort et court ; queue grisâtre peu fourchue. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les marais, les lagunes steppiques, à proximité des plans d'eau et même au littoral maritime. Son régime alimentaire est très varié et se compose d'insectes, de grenouilles, de poissons et de petits lézards. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : espèce résidente, des individus isolés ou par petits groupes jusqu'à des dizaines sont observés régulièrement sur la plage et à l'intérieur des terres pendant toute l'année. Un maximum de 1500 individus a été observé dans le lac du Tichillit en octobre 1995. NIDIFICATION : l'espèce nidifie en colonie sur des îlots dans le Ntiallakh dans les formations de mangroves, au Sud du Ntiallakh vers Hassi Baba lors des crues

importantes au mois de septembre. Une cinquantaine de couple a nidifié au bas delta en 1997.

**STERNE CASPIENNE, *Sterna caspia***

*Planche 27*

**Caspian tern**

DETERMINATION : sterne de grande taille (55 cm) avec une calotte noire, un bec puissant et rouge et une queue fourchue. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : forte taille ; gros bec rouge vif éclatant ; primaires sombres dessous ; front rayé. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les zones humides d'eaux douces, saumâtres ou salées, à végétation émergente peu abondante. Occupe les bancs de sable au bord des eaux saumâtres en association avec d'autres sternes et goélands. Se nourrit des poissons principalement, mais aussi d'insectes à une moindre échelle. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique et afrotropical, on observe régulièrement 200 à 450 individus dans toutes les zones inondées de décembre à mars, notamment au niveau des ouvrages et dans le marigot de Ntiallakh. Régulièrement, une concentration importante de quelques centaines d'individus est observée au Chat T Boul.

**STERNE ROYALE, *Sterna maxima***

*Planche 28*

**Royal tern**

DETERMINATION : sterne pâle de taille moyenne (49 cm), tête et dessous du corps blancs, queue courte et peu échancrée, bec jaune ou jaune orangé, pattes noires ou jaunes noires. La calotte forme une sorte de crête sur l'arrière de la tête. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : habite les côtes, les estuaires et les baies. Se nourrit exclusivement de poissons. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur afrotropical, la sterne royale est observée régulièrement sur la plage et au niveau de la réserve du Chat T Boul. Cette espèce nidifie sur la langue de Barbarie, mais essentiellement sur l'île aux oiseaux du parc national du delta du Saloum (Sénégal). En avril 2003, plus de 30.000 couples nicheurs ont été dénombrés au delta du Saloum.

**STERNE CAUGEK, *Sterna sanvdicensis***

*Planche 28*

**Sandwich tern**

DETERMINATION : sterne de taille moyenne (40 cm) avec un bec noir à la pointe jaune, une courte huppe et des pattes palmées jaunes. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : calotte huppée ; bec noir à pointe jaune ; front blanc ; HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les zones côtières (marais, plages et îles sablonneuses) et se nourrit de petits poissons. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : ce migrateur paléarctique est commun dans la zone, on observe régulièrement des groupes de quelques dizaines à quelques centaines. Un maximum de 1200 individus a été observé au Chat T Boul en novembre 1995. En janvier 2001, la population hivernante du PND s'élevait à quelque 2560 individus. Les effectifs les plus importants sont observés dans la zone de Lekser.

**STERNE PIERREGARIN, *Sterna hirundo***

*Planche 48*

**Common tern**

DETERMINATION : oiseau aux longues ailes et au vol gracieux (32-38 cm). Sa tête est couverte d'une calotte noire tandis que le reste de son plumage est blanc et cendré.

La Sterne pierregarin a le bec rouge terminé par une pointe noire. Ses pattes sont rouges. *A ne pas confondre avec la Sterne arctique, dont le bec est complètement rouge sang et la queue plus longue et plus échancrée.* Les critères de couleur du bec sont valables seulement lorsque les oiseaux sont en plumage nuptial. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : taches noires à la nuque ; bec sombre. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : habite aussi bien les zones côtières qu'à l'intérieur des terres, dans les habitats les plus divers. La Sterne pierregarin est un oiseau bruyant au vol souple et élégant. Elle se nourrit de petits poissons qu'elle capture en plongeant dans l'eau de manière spectaculaire. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique, régulièrement observé sur la plage, mais un peu rare à l'intérieur des terres. Quelques observations au niveau de la mare de Birette et dans le lac du Ntok.

**STERNE ARCTIQUE, *Sterna paradisaea***

*Planche 48*

**Artic tern**

DETERMINATION : de taille moyenne (33-35 cm), ressemble à la sterne pierregarin, mais *diffère de celle-ci par la couleur rouge plus vive du bec et les pattes plus courtes.* Sexes semblables. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : habite les zones côtières, les bras de mer, les estuaires et les plages. Se nourrit essentiellement des petits poissons. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique. Observations régulières sur la plage entre le Diawling et Nouakchott.

**STERNE NAINE, *Sterna albifrons***

*Planche 28*

**Little tern**

DETERMINATION : la plus petite des sternes. Aisément identifiable, par sa taille (25 cm), mais aussi grâce au front blanc, son bec jaune avec la pointe noire et ses pattes jaunes orangées. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : petite taille ; bec jaune à pointe noire ; front blanc. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : habite les plages côtières ou continentales et sablonneuses ou de galets salins. Se nourrit des petits poissons, d'insectes et de crustacés. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique et afrotropical. Semble résider de façon permanente au bas delta, compte tenu des observations régulières en petit nombre, notamment les juvéniles, pendant toute l'année dans les bassins du Ntiallakh et de Bell.

**GUIFETTE MOUSTAC, *Chlidonias hybridus***

*Planche 29*

**Whiskered tern**

DETERMINATION : plus petite (25 cm) que les sternes, mais qui leur ressemble beaucoup. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : plus pâle et plus grande que la guifette noire ; moins de noir sur la nuque ; manteau et croupion gris uni. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : habite les lagunes, les marais et les zones humides peu profondes, à végétation émergente basse. Se nourrit exclusivement de poissons. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique, la guifette Moustac est la plus commune des guifettes au bas delta. On observe régulièrement des groupes de quelques dizaines à quelques centaines entre septembre et mai aux niveaux des ouvrages d'alimentation surtout : Lekser, Berbar, Bell (en face des ouvrages). Un maximum de 500 individus a été enregistré au lac de Nter en avril 1995.

**GUIFETTE NOIRE, *Chlidonias niger***

Planche 48

**Black tern**

DETERMINATION : oiseau de petite taille (24 cm) au vol léger, avec la tête et le corps complètement noirs ou gris, bec noir et pattes rougeâtres. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : tache sombre au côté de la poitrine ; bande sombre au devant de l'aile ; pas de contraste entre le manteau et le croupion. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : habite les lagunes, les marais et les zones humides peu profondes, à végétation peu abondante. Se nourrit de poissons, d'insectes et d'amphibiens. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique, assez commun dans la zone. On observe régulièrement des dizaines à des centaines d'individus au niveau des ouvrages. Maximum de 1240 individus au Chat Tboul en juin 1995. Des individus juvéniles sont observés en permanence au niveau des ouvrages et aux environs de la mare de Birette.

**GUIFETTE LEUCOPTERE, *Chlidonias leucopterus***

Planche 49

**Whitewinged tern**

DETERMINATION : guifette de petite taille (23 cm), avec le dessus de la tête blanc, silhouette massive et vol plus régulier que celui de la guifette noire. Son collier blanc est complet, ce qui le distingue de la guifette moustac, son croupion est pâle et la queue carrée. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : pas de tache pectorale sombre ; manteau gris contrastant avec le croupion blanc. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : comme les guifettes noires avec lesquels ils sont le plus souvent associés. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique, peu commun dans la zone du bas delta. Les données se limitent de quelques dizaines à quelques centaines, essentiellement au niveau des ouvrages de Lekser, Berbar, Chat Tboul.

---

**GANGAS : PTEROCLIDIDAE**

*Oiseaux de taille moyenne, reconnaissable au bec et pieds très courts, ailes et queue langués et pointues. Le mâle et la femelle diffèrent légèrement par le plumage. Vivant à terre, leur plumage pâle, fauve clair, les camoufle bien. Parcourent plusieurs km à l'aube ou au crépuscule, pour rejoindre un point d'eau. Une seule espèce dans la zone du bas delta.*

**GANGA DU SÉNÉGAL, *Pterocles exustus***

Planche 29

**Chestnut-bellied sandgrouse**

DETERMINATION : ganga (29 cm) de couleur sable, à longue queue effilée et à abdomen marron. Le mâle a le dessus jaunâtre avec une mince ligne noire qui encadre la poitrine rosée. Chez la femelle, le dessus est finement rayé noir sur fond jaunâtre et la poitrine tachetée. POINTS D'IDENTIFICATION : chez le mâle, longue queue effilée, bande noire sur la poitrine et barre alaire blanche ; chez la femelle, longue queue effilée, barre alaire blanche. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : affectionne les savanes arbustives, généralement rencontré en groupes qui rassemblent à des mottes de terre immobiles. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : espèce résidente, le ganga du Sénégal est très commun dans la zone du bas delta. On rencontre des groupes de quelques dizaines d'individus entre mars et début juillet dans les plaines asséchées. Au début, ils sont dispersés dans les espaces à graminées, ensuite ils se concentrent sur le long de la digue rive droite quand les plans d'eau des bassins se raréfient, on peut

alors les rencontrer en bordure du fleuve lorsqu'ils viennent s'abreuver à des heures régulières. On note également leur présence sur les dunes de Birette et de Ziré au mois de décembre. NIDIFICATION : la nidification de l'espèce est confirmée dans la zone avec l'observation régulière d'individus adultes accompagnés par des poussins dans le bassin de Bell et sur les dunes, depuis 1996. La femelle pond 2 à 3 œufs allongés sur le sol nu dans un léger creux, à l'écart de toute végétation.

---

## **PIGEONS ET TOURTERELLES : COLUMBIDAE**

*Oiseaux de taille moyenne ou petite, plutôt lourds, aux ailes en pointe et à la queue relativement longue, au plumage ordinairement caractéristique. Oiseaux végétariens, qui mangent des feuilles, des graines et des fruits. Le vol est puissant et rapide. Cinq espèces sont observées dans la zone.*

### **PIGEON DE GUINÉE, *Columba guinea* Speckled pigeon**

*Planche 29*

DÉTERMINATION : gros pigeon (37 cm) aux ailes marron vineux tachetés de blancs, le collier de plumes est lancéolé. Le dessus est de couleur marron vineux, le dessous, la tête et le croupion sont gris pâle. La peau est nue autour de l'œil. Au vol, on remarque le croupion blanc qui tranche sur le dos et les ailes. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : dos marron ; couvertures alaires tachetées ; croupion gris clair. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les régions subdésertiques et la forêt. Souvent en bande. Essentiellement granivore. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : espèce résidente, ce pigeon est commun sur toutes les dunes et au niveau des villages du bas delta. NIDIFICATION : l'espèce nidifie dans la zone sur les dunes fossiles entre fin juillet et septembre. Quelques dizaines de couples avec poussins sont observés régulièrement dans la zone. Deux à trois couples nichent régulièrement dans les bâtiments du siège de la conservation du PND et au niveau du tour de contrôle du barrage de Diama. Le nid est fait de branchette volumineuse.

### **TOURTERELLE DES BOIS, *Streptopelia turtur* European turtle-dove**

*Planche 30*

DÉTERMINATION : petite tourterelle (26 cm). Les adultes sont bleu-gris sur la tête et ont un cou et une poitrine roses. Le ventre est clair. Des lignes blanches et noires sont visibles sur les côtés du cou. Au repos, le dos et le dessus des ailes du dessus montrent des dessins marrons roux. En vol, la face inférieure des ailes est bleu-gris. Les rémiges sont gris foncé et les plumes de la queue sont noires et blanches à leur extrémité. L'œil jaune est entouré d'un cercle rouge, le bec est foncé et les pattes sont rosâtres. le vol est rapide et assez brusque. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : svelte ; rousse ; queue très arrondie à coins blancs. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : habite les clairs de feuillus, les bosquets de plaine à sous-bois fourni, les grands parcs et aussi les zones assez ouvertes à broussailles touffues, haies et arbres isolés. Espèce farouche et difficile à voir, qui se cache dans les feuillages, mais on peut l'apercevoir au loin en train de se nourrir à terre. La tourterelle des bois se nourrit essentiellement de graines des terres cultivées, notamment de céréales, de baies et aussi de quelques insectes. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique. Quelques rares observations, mais parfois en grand nombre. Plusieurs dizaines ont

été observées sur la dune côtière (Hassi Baba), et au sud de la dune de Ziré en septembre 1997.

**TOURTERELLE VINEUSE, *Streptopelia vinacea***

*Planche 30*

**Vinaceous dove**

DÉTERMINATION : petite tourterelle à collier (25 cm), de couleur grise terre dessus et vineux pâle de dessous, l'œil est noir et un mince trait allant de la commissure du bec à l'œil. Au vol, les rémiges sont brun assez sombre. POINTS D'IDENTIFICATION : rectrices externes largement bordées de blanc. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les plaines sèches à graminées plus ou moins boisées. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : espèce résidente, très commun dans la zone, on peut l'observer sur les dunes, au niveau des villages. NIDIFICATION : cette tourterelle se reproduit au delta entre août et octobre au niveau des agglomérations et occupe les mêmes espaces que le pigeon de Guinée.

**TOURTERELLE MAILLEE, *Streptopelia senegalensis***

*Planche 30*

**Laughing dove**

DETERMINATION : tourterelle de taille moyenne (25 cm) , sombre à longue queue, la tête et le cou sont rose vineux, une large bande pectorale rousse tachetée de noir, le ventre et les sous-caudales sont blancs, le croupion est grisâtre. La queue est étagée de couleur noire avec des larges bordures externes blanches. Les pattes et le cercle orbital sont roses. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : devant et cou finement moucheté de noir ; couvertures alaires gris-bleu. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : commun dans tous les milieux ouverts, villes et villages, vit par couple ou en petite bande, fréquemment observée à terre où elle trouve la plupart de sa nourriture. Principalement granivore. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : espèce résidente, très commun observé au niveau des villages. NIDIFICATION : Il se reproduit au delta entre juillet et septembre. Le nid est placé un peu partout sur les arbres, les arbustes, parfois dans les agglomérations.

**TOURTERELLE DU CAP, *Oena capensis***

*Planche 31*

**Namaqua dove**

DETERMINATION : de petite taille (26 cm) reconnaissable à sa très longue queue étagée et fine, les deux sexes présentent un plumage gris beige, à poitrine et ventre blancs chez le mâle, gris pâle chez la femelle. Le mâle se distingue immédiatement par un masque noir ornant toute la partie antérieure de la tête et du cou. Le bec orangé du mâle ressort bien de la face noire. POINTS D'IDENTIFICATION : mince et longue queue étagée. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les savanes à *Accacia* et les prairies humides. Granivore, se nourrit essentiellement au sol. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : espèce résidente, commun dans toute la zone.

---

**COUCOUS : CUCULIDAE**

*Oiseaux célèbres pour leur habitude de pondre dans le nid d'autres oiseaux et de laisser ces hôtes couvrir leurs œufs et élever leurs petits. De taille moyenne, ces parasites sont reconnaissables à leur silhouette élancée et à leur longue queue. Cinq espèces sont observées au bas delta.*

**COUCOU GEAI, *Clamator glandarius***  
**Great spotted cuckoo**

Planche 31

DETERMINATION : oiseau de petite taille (39 cm) reconnaissable à sa huppe et son capuchon, sa très longue queue grise aux coins blancs, le dessus brun fortement tacheté de blanc, le dessous et le côté de la tête qui sont blanc crème, la gorge jaunâtre et le cercle orbital orange. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : huppe ; longue queue bordée de blanc ; dessous crème et dessus tacheté. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : habite les clairières et alentours de bois, les plaines avec buissons et arbres isolés. Le coucou geai s'observe souvent en petites troupes. Il volette beaucoup et sautille à terre, la queue levée. Se nourrit surtout de gros insectes, notamment les chenilles. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique, peu commun dans la région. Observations de quelques individus isolés sur les dunes de Ziré et de Birette de septembre à décembre à partir de 1999.

**COUCOU JACOBIN, *Clamator jacobinus***  
**Jacobin cuckoo**

Planche 49

DETERMINATION : grand coucou huppé (33 cm), noir dessus, blanc dessous, le milieu des rémiges marqué d'une tache blanche. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : dessus noir ; dessous blanc ; tache blanche sur l'aile. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les régions boisées et se nourrit d'insectes. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur afrotropical, peu commun dans la zone. Observations de quelques individus isolés entre septembre et octobre sur les dunes de Ziré et Birette.

**COUCOU GRIS, *Cuculus canorus***  
**Common cuckoo**

DETERMINATION : de taille moyenne (33 cm) à la tête et le dos gris, le dessous est rayé. Le vol est direct caractérisé par des battements rapides et peu amples. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : tête et haut de la poitrine gris ; dessous barré. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : le coucou gris fréquente les régions boisées, les régions cultivées et les marais. Partiellement insectivore, il se nourrit de grosses chenilles, d'araignées, de mille-pattes et de vers. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique, assez commun sur la dune de Ziré pendant la migration entre septembre et octobre.

**COUCOU DIDRIC, *Chrysococcyx capreus***  
**Didric cuckoo**

DETERMINATION : coucou de petite taille (21 cm), dessus de la tête et du corps est vert et orné d'un trait blanc sur l'œil chez le mâle. Chez la femelle, on note, des marques blanches sur les ailes. Les côtés du cou sont blancs. POINTS D'IDENTIFICATION : rectrices externes foncées avec points blancs ; femelle plus terne et plus largement rayée dessous. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : rencontré en savane, sur les arbustes et en milieu anthropisé. Parasite du tisserin gendarme, il est attiré par les colonies de cette espèce. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : espèce résidente, peu commun dans la zone. Quelques observations d'individus isolées en septembre et octobre sur les dunes de Ziré et de Birette.

---

## CHOUETTES ET HIBOUX (RAPACES NOCTURNES) : STRIGIDAE

*Rapaces de taille variable, à grande tête et cou court, essentiellement nocturnes, observées ou entendues au crépuscule et la nuit. Les yeux sont grands et fixés dans les orbites. Vol silencieux. Ils se nourrissent surtout de rongeurs et d'autres petits mammifères, ainsi que des oiseaux et des insectes. Une seule espèce est observée dans la zone.*

### CHOUETTE EFFRAIE, *Tyto alba*

Planche 31

#### Barn owl

DETERMINATION : rapace nocturne (30-33 cm) au visage en forme de cœur. Dessus roux doré. Le visage, la poitrine et le ventre sont blancs. Les yeux sont noirs. Le vol est flottant et ondoyant. POINTS D'IDENTIFICATION : disque facial blanc ; yeux noirs ; corps en grande partie blanc ; le dos et les parties postérieures des plumes de couleur dorée. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les milieux ouverts des régions cultivées, avec des vieilles bâtisses et des ruines. Elle est capable d'attraper sa proie dans l'obscurité totale. Se nourrit presque uniquement à base de petits rongeurs : musaraignes, oiseaux, gros insectes en petit nombre et grenouilles. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : espèce résidente. Peu ou pas d'observations visuelles dans la zone, sauf au Chat T Boul où l'espèce est régulièrement observée autour du poste de garde, il s'agit d'un couple probablement présent depuis plusieurs années. Il est régulièrement entendue à Birette et à Ziré. NIDIFICATION : la nidification de l'espèce a été confirmée dans un vieux puits au Chat T Boul et sur la dune de Ziré. Le nid est constitué d'un tas de terre avec de la paille.

---

## ENGOULEVENTS : CAPRIMULGIDAE

*Oiseaux insectivores qui se nourrissent surtout au crépuscule et à l'aube. Grosse tête aplatie, petit bec, avec des taches blanches distinctes sur les ailes et la queue. Dans la journée, ils se tiennent blottis au sol ou perchés sur une branche. Le jour, les yeux sont des fentes, la nuit ils sont grands et ronds. Le plumage brun leur offre un excellent camouflage. Taches blanches caractéristiques sur les ailes et la queue. Une espèce est visible au bas delta.*

### ENGOULEVENT A LONGUE QUEUE, *Caprimulgus climacurus*

Planche 32

#### Long-tailed nightjar

DETERMINATION : petit engoulevent (37 cm) à longue queue étagée, au dos brun avec des mèches dorées, une petite barre blanche est visible au poignet et une large tache blanche à l'aile. La gorge est également de couleur blanche. Au vol, on remarque le blanc de l'aile. Se signale surtout par le reflet rouge de ses yeux la nuit. La femelle à la queue plus courte et les taches blanches sont lavées de rousse. POINTS D'IDENTIFICATION : longue queue étagée ; au vol, tache alaire blanche. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les bois et clairières, les broussailles. Passe la journée immobile et couchée, à terre ou le long d'une branche, semble fidèle à un petit territoire, un individu peut être retrouvé chaque soir sur le même site. Se nourrit de papillons nocturnes. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : espèce résidente, assez commune dans la région. Observée pendant toute l'année. NIDIFICATION : Nidifie sur la dune de Ziré, au niveau de Bou Hajra et au bord de la mare des échasses.

---

## MARTINETS : APODIDAE

*Silhouette raide et ailes longues adaptées à un vol rapide, sont longues. Les ailes sont effilées, rigides et légèrement incurvées vers le bas. Sexes semblables. Ils volent toute la journée, sauf en cas d'averse importante. Ils se nourrissent d'insectes capturés en vol dans leur bec largement ouvert. Trois espèces sont observées dans la zone.*

### **MARTINET NOIR, *Apus apus*** **European swift**

*Planche 32*

DETERMINATION : martinet de taille moyenne (17 cm) aisément reconnaissable à son plumage sombre, le martinet noir a des longues ailes effilées tenues en arrière dans un profil en fer à cheval. Son vol est bas et rapide et paraît avoir une tête courte et une queue relativement longue. Il a une queue fourchue souvent fermée. Le plumage de l'adulte est brun très foncé, presque noir à contre jour. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : noirâtre ; courte queue fourchue. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les villes, villages et ruines. Le martinet chasse sans relâche les insectes en vol, souvent en compagnie d'hirondelles. Il vole à coups d'ailes frénétiques, amples alternant avec de longs planés tranquilles contre le vent. Ses pattes sont tellement réduites que le martinet ne peut pas se poser au risque de ne plus pouvoir décoller. Ils sont alors en Vol constant. Peuvent s'accoupler et parfois même dormir en vol. Le martinet se nourrit d'insectes volants qu'il peut chercher jusqu'à 1000 mètres d'altitude et au-delà. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique, assez commun dans la zone pendant la migration. On peut l'observer au niveau des villages et du siège à partir du mois de septembre.

### **MARTINET DES MAISONS, *Apus affinis*** **Little swift**

*Planche 49*

DETERMINATION : martinet de petite taille (12 cm), paraît noir avec les ailes brun foncé, la gorge et l'avant de la tête plus clairs. Le croupion est blanc. Les ailes ne sont pas pointues mais légèrement arrondies à leur extrémité. Le vol est aisé et assez rapide. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : queue carrée ; croupion blanc. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les milieux anthropisés, les villages, etc. Se nourrit d'insectes. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur afrotropical, assez commun dans la région du bas delta.

---

## COLIOUS : COLIIDAE

*Oiseaux gracieux, reconnaissable à leur crête, à leur longue queue étagée et pointue et à leur comportement. S'agrippent aux branches des arbres. Le bec est assez court et les mandibules supérieures sont arquées. Une seule espèce est rencontrée au bas delta.*

### **COLIOU À NUQUE BLEUE, *Urocolius macrourus*** **Blue-naped mousebird**

*Planche 32*

DÉTERMINATION : coliou de petite taille (38 cm y compris la longue queue) au plumage grisâtre, à longue queue rigide et filiforme. Souvent accrochés verticalement, la huppe dressée. Observé de près, on remarque des taches bleues claires sur la nuque, le bec et le tour de l'œil sont rouge sombre. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : tache bleue sur la nuque ; face et bec rouges. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : limité à la zone semi-aride, en petit groupe, le vol

est droit, lourd mais assez rapide. Il est frugivore. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : espèce résidente, le coliou huppé est très commun dans toute la zone, notamment les zones dunaires avec des arbres et arbustes. S'observe assez facilement par dizaines à partir du mois de septembre sur les dunes relativement boisées et souvent proche des villages : Birette, Ziré, siège de la conservation.

---

## **MARTINS PECHEURS ET MARTINS CHASSEURS : ALCEDINIDAE**

*Groupe très diversifié d'oiseaux au plumage fortement coloré. Vivent près de l'eau et se nourrissent de poissons. Ils se perchent sans bouger ou volent sur place au-dessus de l'eau. Les martins-chasseurs sont insectivores. Trois espèces fréquentent la zone.*

### **MARTIN-PECHEUR PIE, *Ceryle rudis*** **Pied kingfisher**

*Planche 33*

DETERMINATION : martin pêcheur de grande taille (28 cm), à plumage noir et blanc, dessin très varié, long bec noir, dessus de la tête noir qui s'allonge en crête sur la nuque. Un grand sourcil blanc s'étend de la base du bec jusqu'aux cotés de la calotte. La gorge, les joues et les côtés du cou sont blancs. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les eaux douces des fleuves et des lacs, également les estuaires. Effectue un vol de pêche caractéristique : battant des ailes pour maintenir sa position et pointant la tête vers le cours d'eau. Se nourrit de poissons. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : espèce résidente, très commun dans la zone, observé partout au niveau des ouvrages. NIDIFICATION : des nids sont observés le plus souvent à proximité des ouvrages hydrauliques. Le martin pêcheur creuse un long terrier dans une berge et niche en petite colonie.

### **MARTIN-PECHEUR HUPPE, *Alcedo cristata*** **Malackite kingfisher**

*Planche 33*

DETERMINATION : martin pêcheur de petite taille (12 cm), avec une remarquable calotte bleue vif rayée de noir, parfois relevé de crête. Le dos, la queue et les ailes sont d'un bleu outre-mer, les oreillons blancs sont très larges, la gorge est blanchâtre et bien délimitée du reste du dessous qui est roux. Le bec est très long de couleur orange vif. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : oreillons marron ; huppe rayée bleue et noire ; raie blanche sur le cou. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les habitats aquatiques et les rivières. Se nourrit de poissons. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : espèce résidente, assez commun au bas delta depuis 1995. NIDIFICATION : des nids de sont observés le plus souvent à proximité des ouvrages hydrauliques (Lemer et Cheyal). Le nid est un terrier creusé généralement dans une berge dans lequel est déposé 4 à 5 œufs.

### **MARTIN-CHASSEUR STRIE, *Halcyon chelicuti*** **Striped kingfisher**

DETERMINATION : de petite taille (16 cm), le martin chasseur-strié est le plus terne de tous les martins-pêcheurs. Seuls le dos et le croupion sont d'un bleu clair et vif, la queue est de couleur bleue grisâtre. Les rémiges sont teintées de bleu, avec un miroir blanc à la base. La tête est brun-noir strié de crème, le bec est brunâtre dessus, orangé dessous. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : tête striée de foncé ; derrière du cou blanc. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : les martins-

chasseurs fréquentent la savane arbustive et arborée, Il consomme des insectes, des scorpions, des mille-pattes et des petits vertébrés. Il plonge sur la proie qu'il repère à partir d'un poste d'observation et retourne se perche pour tuer et avaler ce qu'il a capturé. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur afrotropical et espèce résidente. Des observations régulières sont possibles sur la dune de Ziré. NIDIFICATION : nichent dans des trous d'arbres où la femelle dépose 3 œufs. Des nids ont été retrouvés sur la dune de Ziré au mois d'octobre et au nord de Bou Hajra.

---

## **GUEPIERS : MEROPIDAE**

*Oiseaux de taille moyenne, à corps mince, pourvus d'un long bec pointu légèrement incurvé vers le bas, d'ailes effilées et de rectrices médianes allongées. Ils se nourrissent d'insectes, qu'ils saisissent en vol et se tiennent horizontalement sur une branche. Cinq espèces fréquentent la zone.*

### **GUEPIER DE PERSE, *Merops persicus***

*Planche 33*

#### **Blue-cheeked bee-eater**

DÉTERMINATION : de taille moyenne (34-37 cm), se distingue par son plumage vert vif quasi-uniforme, sans jaune ou brun dessus. La gorge est de couleur orange cuivré sans bordure noire. Au vol, le dessous des ailes est d'un orange cuivré, les rectrices médianes sont longues. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : vert dans l'ensemble ; trait noir à travers l'œil bordé de part et d'autre de bleu pâle. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : assez répandu dans les savanes et les éclaircies de forêt. Son régime alimentaire se compose d'insectes capturés essentiellement au vol. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur afrotropical et espèce résidente, très commun au bas delta entre mai et novembre. NIDIFICATION : présence de plusieurs petites colonies dispersées sur les flancs des dunes de Ziré et de Birette.

### **GUEPIER D'EUROPE, *Merops apiaster***

*Planche 49*

#### **European bee-eater**

DÉTERMINATION : de la taille d'un merle, le guêpier d'Europe (29 cm) a une calotte brune, un ventre bleu-vert à bleu turquoise. Le dos est brun marron à jaune paille, les ailes sont bleues verdâtres à pointes noires, la queue est verte sombre d'où dépassent deux médianes à pointe effilée. Le bec est noir et légèrement arqué. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : gorge jaune ; poitrine vert bleu ; dessus roux et jaune. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les berges sablonneuses des rivières, les anciennes sablières et les falaises. Souvent en vol, chassant les insectes. Son régime alimentaire est constitué de guêpes, d'abeilles et de bourdons. Peut consommer également cigales, libellules, papillons, punaises, criquets, mouches, sauterelles et hannetons. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique, l'espèce est observée dans la zone surtout pendant la migration pré-nuptiale sur les dunes, de façon générale, à partir du mois d'août.

### **GUËPIER À GORGE BLANCHE, *Merops albicollis***

*Planche 49*

#### **Little bee-eater**

DÉTERMINATION : guêpier à longue queue (32 cm), au plumage bariolé et aux teintes douces. La calotte est noire, un large sourcil blanc s'étend de la base du bec à l'arrière de la tête. La gorge est blanche jusqu'au-dessous des oreilles. Une bande

noire est visible sur le haut de la poitrine. Le dos est vert et les ailes sont bleues lorsqu'elles sont pliées et roux orangé pâle lorsqu'elles sont déployées. Attitude très grégaire. POINTS D'IDENTIFICATION : dessins noirs et blancs de la tête et de la gorge. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : occupe des milieux très variés : savanes, lisières de forêts et régions découvertes avec buissons. Chasse à l'affût à partir des arbustes, son régime alimentaire se compose essentiellement d'insectes capturés au vol. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur afrotropical et espèce résidente. Commun au bas delta, on l'observe régulièrement sur la dune de Ziré et de Birette entre mai et octobre. NIDIFICATION : l'espèce nidifie sur les dunes en creusant des terriers dans des anciens puits ou des sablières. La femelle peut déposer jusqu'à 7 œufs.

**GUÊPIER NAIN, *Merops pusillus***

*Planche 34*

**Little bee-eater**

DÉTERMINATION : le plus petit des guêpiers de la région (17 cm), facile à identifier par sa petite taille et la couleur jaune de sa gorge, son collier noir et le ventre jaune chamois. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : gorge jaune ; bande noire sur la poitrine. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : occupe les savanes, les lisières forestières, les régions découvertes avec buissons, les terrains dégagés, mais jamais loin de l'eau. Consomme des insectes volants et principalement des hyménoptères comme les abeilles, les guêpes, les fourmis, et aussi les papillons et les criquets qu'il guette depuis un perchoir. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur afrotropical et espèce résidente. On observe régulièrement quelques couples en bordure du fleuve sur la dune de Birette et au niveau de l'ouvrage de Lemer, entre mai et décembre.

---

**ROLLIERS : CORACIIDAE**

*Oiseaux de taille moyenne avec le bec épais et court, la mandibule supérieure est légèrement crochue. Grosse tête et gros corps, la silhouette est peu élancée. Coloration brillante, rarement en groupe. Se nourrissent d'insectes trouvés au sol. Une seule espèce rencontrée dans la zone.*

**ROLLIER D'ABYSSINIE, *Coracias abyssinicus***

*Planche 34*

**Abyssinian roller**

DÉTERMINATION : oiseau de petite taille (42 cm y compris la longue queue), clair aux longues plumes caudales effilées. Entièrement bleu clair, sauf le dos qui est de couleur noisette, les scapulaires et le bout des rémiges sont bleu foncé. *Le front est blanchâtre et permet de le distinguer du rollier d'Europe.* Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : rectrices externes très allongées ; presque entièrement bleu clair. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquemment rencontré au bord des routes, le rollier fréquente les clairières et les zones cultivées. Insectes et lézards constituent l'essentiel de son régime alimentaire. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : espèce résidente, très commun dans les zones boisées du bas delta, notamment les dunes de Birette et de Ziré. Il est encore beaucoup plus présent au nord de Keur Macène. NIDIFICATION : se reproduit sur les formations à *Acacia tortilis* des dunes de Zire et de Birette. Les œufs (4 à 6 de couleur blanche) sont déposés dans une cavité d'arbre ou dans une crevasse de mur.

---

## HUPPES : UPUPIDAE

*Oiseau de taille moyenne, au plumage essentiellement fauve orangé et pourvue d'un long bec incurvé, d'ailes arrondies et d'une grande crête érectile. Les ailes et la queue sont noires et blanches. La Huppe a un aspect unique et un vol papillonnant. Une espèce fréquente la zone.*

### **HUPPE FASCIEE, *Upupa epops*** **Hoopoe**

*Planche 34*

**DETERMINATION** : oiseau (26 cm) au long bec légèrement arqué, avec une huppe érectile de plumes roussâtres au bout noir. Le dos est teinté de jaunâtre et la poitrine est orangée. Reconnaisable à son vol saccadé et bondissant. **POINTS D'IDENTIFICATION** : ailes noires bariolées de noir et blanc ; huppe érectile en éventail ; dos strié de blanc et de noir. Sexes semblables. **HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT** : fréquente les bosquets et vergers, les paysages dégagés au bord de l'eau. La huppe se nourrit surtout de larves de coléoptères, de sauterelles, de criquets, de papillons, de mouches, d'araignées, de vers, et de mille-pattes. **STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE** : migrateur paléarctique, pourrait être un résident au bas delta en raison de sa présence en toute période. L'espèce est commune et observée sur les dunes de Birette, Ziré, dune côtière. **NIDIFICATION** : la nidification de l'espèce, (probablement la sous espèce *Upupa epops senegalensis*), a été confirmée au niveau de la formation relique d'*Acacia nilotica* au pied de la dune de Ziré. Les œufs sont déposés dans une cavité d'arbre, ou un mur de pierre sèche.

---

## CALAOS : BUCEROTIDAE

*Oiseaux arboricoles de taille moyenne ou grande, pourvus d'un bec assez long et épais et recourbé. Longue queue, silhouette assez élancée, le plumage est généralement noir et blanc. Deux espèces fréquentent la zone du bas delta.*

### **PETIT CALAO À BEC NOIR, *Tockus nasutus*** **African grey hornbill**

*Planche 49*

**DETERMINATION** : calao de grande taille (50 cm) au bec démesuré, gris tacheté de noir et blanc. La queue est longue et les ailes sont rondes. La queue est gris-noir tachetés de blanc crème, le cou et le jabot sont de couleur grise. Se reconnaît facilement à son vol : quelques battements puis ailes fermées et glissements. Sexes semblables. **POINTS D'IDENTIFICATION** : long bec recourbé noir ; dessus cendré avec ailes tachetées de blanc crème. Sourcil blanc qui descend sur la nuque. **HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT** : fréquente les savanes arbustives, grand consommateur de criquets et de sauterelles, se nourrit également des fruits, d'arachides et bien d'autres choses. **STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE** : migrateur afrotropical et espèce résidente, très commun au bas delta entre mai et novembre.

### **PETIT CALAO À BEC ROUGE, *Tockus erythrorhynchus*** **Red-billed hornbill**

*Planche 35*

**DETERMINATION** : oiseau de grande taille (42 cm) maigre et élancé, noir et blanc à long bec rouge recourbé sans casque. Le dos est burn-noir avec une longue ligne blanche médiane, la calotte est noire et le reste de la tête est blanc sale avec une gorge nue et rose. Les ailes sont mouchetées de noir et blanc, la queue est brun-noir.

Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : bec fort recourbé rouge orangé ; rémiges noires tachées de blanc. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les savanes arbustives, les forêts clairsemées d'acacias, les forêts galerie au bord des rivières. Grand consommateur de criquets et de sauterelles, se nourrit aussi de fruits et d'arachides. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur afrotropical et espèce résidente, très commun au bas delta entre mai et novembre. NIDIFICATION : présence de petites colonies sur les dunes. La femelle construit son nid en milieu de saison des pluies dans la cavité d'un vieil arbre et en bouche l'entrée avec de la boue, ne laissant qu'une petite fente par laquelle le mâle lui apportera la nourriture pendant les deux mois que durera sa claustration.

---

## **BARBUS : CAPITONIDAE**

*Oiseaux frugivores de taille moyenne ou petite, pourvus d'un bec relativement fort et épais, mais court. Souvent trapus à queue courte, remarquables par leurs chants. Une seule espèce est rencontrée au bas delta mauritanien.*

### **BARBICAN DE VIEILLOT, *Lybius vieilloti***

*Planche 35*

#### **Vieillot's barbet**

DÉTERMINATION : oiseau de petite taille (15 cm) assez discret malgré ses couleurs. Au vol, la tête est rouge et le croupion jaune. Vu posé, on notera le gros bec noir, la poitrine mouchetée de rouge. Le dos est gris brunâtre, tacheté de blanc entre les épaules, les ailes sont bordées de jaune clair. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : tête rouge ; croupion jaune. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les savanes arbustives et boisées, fréquente les vergers et les jardins. Assez facilement observable sur tout arbre portant des fruits dont il est friand. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur afro-tropical et espèce résidente, très commun dans l'ensemble du bas delta. On peut l'observer au niveau de toutes les dunes boisées à partir du mois d'août et durant la saison des pluies.

---

## **PICS : PICIDAE**

*Oiseaux de taille moyenne ou petite, pourvus d'un bec puissant et pointu. Se nourrissent d'insectes xylophages. Vol ondulé, ailes repliées le long du corps entre chaque série de battements. Insectivores, mais certains sont aussi granivores. Une seule espèce fréquente la zone.*

### **PIC GRIS, *Dendropiclos goertae***

*Planche 35*

#### **Grey woodpecker**

DÉTERMINATION : pic de taille moyenne (18 cm), tout le dessus de la tête et le croupion est rouge-écarlate. Le dessous est olive nuancé de doré, les ailes sont rayés de jaunâtre. Tout le dessous, y compris la tête, est gris pâle avec une plage orangée au milieu du ventre. POINTS D'IDENTIFICATION : manteau jaune-vert ; croupion écarlate ; calotte écarlate. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : occupe la savane arbustive et la savane boisée claire, une assez grande variété de boisements. Le régime alimentaire est essentiellement composé d'insectes et d'autres invertébrés (surtout araignées ; parfois limaces, escargots, vers de terre, qu'il recherche tout au long de la journée. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : espèce résidente, le pic gris est assez

commun dans les zones boisées des dunes où des groupes importants peuvent être observés en fin de saison de pluie entre octobre et décembre.

---

## **ALOUETTES : ALAUDIDAE**

*Oiseaux, de taille moyenne ou petite, au plumage essentiellement brun. Les alouettes ressemblent aux pipits, mais sont plus trapues, avec des ailes plus larges et une queue plus courte. Le bec est assez pointu (granivores et insectivores). Elles marchent à terre ordinairement en paysages ouverts. Le chant est un critère important de différenciation. Cinq espèces sont observées dans la zone.*

### **ALOUETTE CHANTEUSE, *Mirafra cantillans***

*Planche 36*

#### **Singing bush-lark**

DÉTERMINATION : alouette de petite taille (14 cm) qui se caractérise par l'absence d'une huppe marquée, de couleur sable avec la queue nettement bordée de blanc. Le dessus est sable rayé de brun, tête également rayée, le dessous blanc sale, le jabot est moucheté de brun clair. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : ensemble brun sable avec quelques stries plus foncées ; queue bordée de blanc. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les savanes arbustives et boisées claires, milieux secs à végétation discontinue. Son régime alimentaire se compose de végétation verte, de graines et d'insectes. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur afrotropical, l'alouette chanteuse est assez commune dans la zone. On l'observe assez facilement pendant la saison des pluies sur les dunes faiblement boisées.

### **COCHEVIS HUPPE, *Galerida cristata***

*Planche 36*

#### **Crested lark**

DÉTERMINATION : alouette de petite taille (17 cm), trapu et pâle, se distingue par une longue huppe dressée. Le bec est assez long et un peu arqué, la queue est courte avec un centre sombre et les côtés roussâtres. Le dessus est brun gris à fauve. Au vol, dessous des ailes est fauve orangé. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : longue huppe pointue ; queue courte aux bords roussâtres ; ailes arrondies à dessous fauve. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les plaines herbeuses ou arides, les champs, les dunes, les bordures de routes et prés des maisons. Se nourrit de végétation verte, de graines et d'insectes. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : espèce résidente. Le plus commun des oiseaux de la zone. Observations régulières pendant toute l'année, mais beaucoup plus fréquentes avant la saison des pluies (mai-juillet) et à la fin des pluies (novembre- février).

### **ALOUETTE-MOINEAU À FRONT BLANC, *Eromopterix nigriceps***

*Planche 36*

#### **Black-crowned sparrow-lark**

DÉTERMINATION : alouette de petite taille (12 cm), le mâle a le dessous tout noir, le front blanc qui tranche avec la calotte noire, le dessus gris. Chez la femelle, la couleur sable est plus dominante. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : habite les savanes arbustives et boisées. Souvent près des points d'eau. Se nourrit de végétation verte, de graines et d'insectes. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : espèce résidente, elle est assez commune dans les zones dunaires herbeuses et dans les plaines. Présent à partir du mois d'août. NIDIFICATION : Niche dans la formation de *Typha australis* du bassin de

Gambar. Le nid est garni de débris végétaux, à l'abri d'une touffe dans lequel la femelle dépose 1 seul œuf gris-blanc marqué de brun olive.

**ALOUETTE-MOINEAU À OREILLONS BLANCS, *Eromopterix leucotis***  
**Chestnut-backed sparrow-lark**

DÉTERMINATION : de petite taille (12 cm) ressemble plutôt à un moineau, le dessus est châtain, tout le dessous est noir, la tête et le cou sont de couleur noire, à l'exception des oreillons de la nuque qui sont blanc pur. la femelle a le dessous chamois et la tête brune. POINTS D'IDENTIFICATION : calotte noire ; oreillons blancs ainsi que le demi-collier. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les savanes arbustives et boisées, se tient généralement sur le sol, sur les routes, perche parfois, souvent en petit groupe près des points d'eau. Se nourrit de végétation verte, de graines et d'insectes. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : espèce résidente, elle est assez commune dans la zone, où on le rencontre assez souvent en compagnie de l'espèce précédente. Cependant l'alouette moineau à oreillons blancs est plus confinée aux glacis de dunes et aux plaines inondables, on le rencontre le plus souvent entre août et octobre. NIDIFICATION : Niche dans la formation de *Typha australis* du bassin de Gambar. Le nid est garni de débris végétaux, à l'abri d'une touffe dans lequel la femelle dépose 1 seul œuf gris-blanc marqué de brun olive.

---

**HIRONDELLES : HIRUNDINIDAE**

*Petits oiseaux à corps svelte et aux longues ailes pointues. La queue est plus ou moins fourchue. Chez les hirondelles de cheminée la queue est très fourchue ; elle l'est moins chez l'hirondelle de fenêtre, encore moins chez l'hirondelle de rivage. Passent beaucoup de temps à chasser les insectes, les saisissant en vol. Vol est rapide et élégant. Trois espèces sont observées dans la zone.*

**HIRONDELLE DE RIVAGE, *Riparia riparia***  
**European sand martin**

*Planche 37*

DÉTERMINATION : la seule hirondelle (12 cm) qui a le dos brun, se distingue facilement par sa courte queue à peine échancrée et sa bande pectorale d'un brun cendré qui contraste avec sa gorge et son dessous blancs. Vole très rarement à grande hauteur. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : dessus entièrement brun ; Ventre et gorge blancs ; bande pectorale brune. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : comme son nom l'indique, elle ne quitte guère les zones humides naturelles (rivières, fleuves) ou artificielles. Extrêmement grégaire, l'hirondelle de rivage est une grande virtuose de la voltige, son vol est vacillant et entrecoupé de petits sauts. Elle rase souvent la surface de l'eau. Sa nourriture se compose de moucherons et d'autres petits insectes. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique. L'hirondelle de rivage est un hivernant régulier du bas delta. Elle est très abondante pendant la période des migrations où des groupes de centaines à des milliers sont observés très régulièrement sur les plaines et les dunes. Le soir, elles se concentrent au niveau de la roselière du bassin du Gambar.

**HIRONDELLE DE CHEMINÉE, *Hirundo rustica***  
**Barw swallow**

*Planche 37*

DÉTERMINATION : oiseau (18 cm) au-dessus bleu-noir avec des reflets métalliques qui contrastent avec le dessous blanchâtre lavé de roux. Des taches blanches sont visibles vers l'extrémité de sa queue. Elle a une silhouette élégante avec une queue

fourchue très échancrée dont les brins sont très apparents. Le front et la gorge sont d'un brun roux. L'absence de blanc sur le croupion le différencie des autres hirondelles. POINTS D'IDENTIFICATION : front et gorge brun-rouge ; ventre entièrement blanc ; dessus uniformément bleu nuit avec reflets métalliques, queue fourchue ; bande pectorale bleu foncé. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : l'hirondelle fréquente les pâturages, les prairies, les marais, les étangs, les cours d'eau, les parcs et jardins qui sont propices à la présence d'insectes. Elle chasse et s'abreuve en vol, en virant avec la promptitude de l'éclair, monter, descendre, raser le sol, glisser à la surface de l'eau ou s'y plonger sans interrompre leur vol. Son régime alimentaire est composé d'une vingtaine d'insectes de tous types (fourmis volantes, tipules, mouches, libellules, etc.). Très grégaire et sociable, elle forme des grandes troupes qui peuvent dormir ensemble dans les roselières. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique, quelques individus peuvent être observés sur les dunes intérieures et les plaines, mais plus fréquent sur la dune côtière en période de migration.

**HIRONDELLE DE FENETRES, *Delichon urbica***  
**European house martin**

*Planche 37*

DETERMINATION : cette espèce (12 cm) se *différencie de l'hirondelle de cheminée par son croupion blanc pur*. La queue moins fourchue n'est pas pourvue de filets. La tête, le dos, les ailes et la queue sont noire bleue alors que le dessous est essentiellement blanc. Les Pattes et les pieds courts sont emplumés de blanc. Plane davantage et s'élève à une très grande hauteur. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : taches blanches au croupion ; dessous tout blanc ; queue fourchue sans filets ; pattes couvertes de plumes blanches. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : l'hirondelle de fenêtre fréquente les pâturages, les prairies, les marais, les étangs, les cours d'eau, les parcs et jardins qui sont propices à la présence d'insectes. Elle virevolte de tous les côtés, tantôt s'élevant, tantôt descendant pour saisir leur proie. Elle peut effleurer la surface d'un plan d'eau qu'elle frappe de l'extrémité de ses ailes ou de tout son poids. se nourrit d'insectes qui sont uniquement capturés en vol. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur du paléarctique. L'espèce est peu abondante au bas delta. Seules quelques observations au moment des migrations.

---

**BERGERONNETTES ET PIPITS : MOTACILLIDAE**

*Oiseaux de petite taille, bec mince, queue sombre, rectrices externes blanches. Les pipits ont un plumage brunâtre, strié et leurs rectrices latérales sont souvent blanches. Les bergeronnettes, plus grandes que les pipits, sont des couleurs plus contrastées et plus vives. Elles ont aussi une queue plus longue, qu'elles agitent. Quatre espèces fréquentent la zone.*

**BERGERONNETTE PRINTANIERE, *Motacilla flava***  
**Yellow wagtail**

*Planche 38*

DETERMINATION : oiseau à silhouette allongée (17 cm), dessus vert jaunâtre, dessous jaune. La tête est grise, bleuâtre avec des joues plus sombres et des sourcils blancs. *La queue est plus courte que chez la bergeronnette grise*. POINTS D'IDENTIFICATION : dessous jaune ; dos vert olive ; queue très longue ; calottes et joues gris bleu. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : on le trouve d'habitude près de l'eau, les marais, les pâturages et les milieux anthropisés. Exclusivement terrestre, elle se nourrit de petits insectes, d'araignées, de vers et mollusques. STATUTS,

DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique, l'espèce est très abondante dans la zone de septembre à juin. Probabilité de présence d'autres sous espèce, cependant *flava* est plus fréquent.

**BERGERONNETTE GRISE, *Motacilla alba***

*Planche 38*

**White wagtail**

DETERMINATION : oiseau élancé (18 cm) à longue queue carrée, dessus gris et dessous blanc. La calotte, la nuque, la gorge et la poitrine sont noires, le front et joues blancs. Les ailes sont grises avec deux barres alaires blanches. En hiver, la gorge devient blanche, mais un collier noir subsiste sur la poitrine. Vol onduleux énergique. Sexes presque semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : pas de jaune dans le plumage ; queue longue ; dos gris ; calotte et bavette noires séparées. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente des terrains dégagés avec végétation rase et sol dénudé, souvent près de l'eau, mais aussi près des milieux anthropisés. Hoche la tête et la queue en marchant. Elle se nourrit de petits insectes, de vers, de mollusques et parfois de graines. Elle s'élance pour attraper sa proie. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique, commun au bas delta et peut s'observer aisément sur les dunes de juillet en mars.

**PIPIT ROUSSELINE, *Anthus campestris***

**Tawny pipit**

DETERMINATION : petit passereau (16 cm), de couleur sable et légèrement strié, la gorge et le ventre sont de couleur blanche. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : svelte ; poitrine chamois sans rayures ; queue et pattes longues. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : habite les terrains dégagés, à végétation clairsemée et les prairies de montagne. Son régime alimentaire se compose d'insectes terrestres principalement, mais aussi de graines. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique, et espèce résidente. Assez commun dans le bas delta, régulièrement observé sur la dune côtière au nord de Lekser. La nidification de l'espèce semble probable et demande confirmation.

---

**PIE-GRIECHES : LANIIDAE**

*Oiseaux de taille moyenne, les pies-grièches ont un bec crochu et robuste, une longue queue et un plumage voyant. Chassent des gros insectes, petits lézards, micro mammifères, des petits oiseaux, des grenouilles. Le vol est ondulé et bas. Trois espèces sont observées au bas delta.*

**TÉLÉPHONE TCHAGRA, *Tchagra senegala***

*Planche 38*

**Black-crowned Tchagra**

DETERMINATION : pie grièche brune de taille moyenne (22 cm) à large queue en éventail bordée de blanc. Se distingue facilement grâce à une couronne noire, un large sourcil crème et une ligne noire à travers l'œil. Le dos est brun terne, les ailes sont rousses. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : calotte et raie à travers l'œil noirs ; large sourcil beige. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les régions broussailleuses assez claires, on le rencontre également à la lisière des cultures. Sautille à terre où elle se nourrit. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur afrotropical, le téléphone tchagra est peu commun dans la zone. Les principales données ont été obtenues au niveau de Birette, repérés surtout par leurs chants caractéristiques entre août et octobre.

**PIE-GRIECHE GRISE, *Lanius excubitor***

*Planche 39*

**Great grey shrike**

DÉTERMINATION : la plus grande des pies-grièches (26 cm) qu'on reconnaît facilement à son plumage gris clair dessus, sa longue queue noire bordée de blanc, le dessous blanc, légèrement rosâtre à la poitrine, et à son large bandeau noir en travers des yeux. Son vol onduleux est caractéristique. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : dessus dans l'ensemble gris clair ; dessous blanc ; ailes noir et blanc très visibles ; rectrices externes blanches. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : limité aux milieux anthropisés et au niveau des villages, se nourrit à terre le plus souvent, vit par couple ou en famille. A l'approche d'un intrus, il lance très souvent un cri perçant. Elle chasse souvent à l'affût, et capture de gros insectes, des lézards, des batraciens ou des petits passereaux, qui constituent l'essentiel de son régime alimentaire. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur afrotropical et espèce résidente, très commun au bas delta, observé surtout sur la dune de Birette et de Ziré au début des pluies.

**PIE-GRIÈCHE À TÊTE ROUSSE, *Lanius senator***

*Planche 39*

**Woodchat shrike**

DÉTERMINATION : pie de petite taille (17 cm), au plumage nettement divisé en zones noires et blanches. Le front est noir, la tête et la nuque marron, le dos noir, le croupion est blanchâtre. Une tache blanche est visible sur les épaules et sur les ailes. Le dessous de l'oiseau est très clair, d'un blanc presque éclatant. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : calotte et nuque marron vif. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : on le trouve au niveau des étendues dégagées et sèches parsemées d'arbres et d'arbustes, les buissons le long des chemins de campagne, la lisière des bosquets et les talus orientés au sud où l'ensoleillement est continu. L'espèce se nourrit d'insectes, mais aussi de sauterelles, de lézards et de jeunes passereaux. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique, devenu fréquent en particulier sur le contours des dunes de Birette et de Ziré à la fin de la saison des pluies entre octobre et décembre.

---

**MERLES, ETOURNEAUX : STURNIDAE**

*Oiseaux sociables de taille moyenne, à courte queue. Le bec est assez fin et droit, le plumage est à dominante brun roux et orangé. Quatre espèces sont observées au bas delta.*

**MERLE MÉTALLIQUE COMMUN, *Lamprotornis chalybaeus***

*Planche 50*

**Blue-eared glossy starling**

DÉTERMINATION : oiseau entièrement bleu à reflets métalliques, le mâle (25 cm) est plus grand que la femelle (21 cm). Les oreillons sont à peine plus bleus. La couronne est normalement incurvée et non aplatie. L'œil est rouge. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : oreillons bleus ; ventre pourpre. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : affectionne les savanes arbustives et arborées claires, les jardins. Grégaire, elle se nourrit sur les arbres en fruits ou sur le sol. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : espèce résidente, le merle métallique est rarement observé au bas delta. NIDIFICATION : la nidification de l'espèce est confirmée dans la zone, avec la présence de colonies de merles dans les *Acacia nilotica* à l'est de la dune de Ziré. La femelle dépose 3 œufs bleus clair dans une cavité d'arbre à faible hauteur.

**ÉTOURNEAU À VENTRE ROUX, *Spreo pulcher***  
**Chestnut-bellied starling**

*Planche 50*

DÉTERMINATION : étourneau rondelet (19 cm) avec le dessus et la poitrine vert brillant, des reflets bleutés sur la queue, le ventre est roux, la tête est brune et l'œil est blanc. Les ailes sont bordées de brun. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : ventre roux ; grand œil blanc ; au vol, ailes très claires. HABITAT, RÉGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les savanes arbustives. Peu farouche, facile à observer sur les sols arides ou perchés sur un arbuste. STATUTS, DISTRIBUTION, PÉRIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVÉ : espèce résidente, très commun dans la zone du bas delta. Des groupes de quelques dizaines sont fréquemment observés en période d'hivernage à côté des agglomérations.

**PIQUE-BŒUF À BEC JAUNE, *Buphagus africanus***  
**Yellow-billed oxpecker**

*Planche 39*

DÉTERMINATION : étourneau de taille moyenne (23 cm) intimement liés aux bœufs, de couleur brune, le croupion est plus clair bien visible sur l'oiseau en vol. dessous brun sur la gorge et la poitrine, ventre beige aux flancs orangés. Le bec est robuste, épais de couleur jaune à pointe rouge très visible. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : croupion beige ; bec jaune à pointe rouge. HABITAT, RÉGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les lisières de forêts, savanes. Se pose sur les mammifères pour se nourrir des parasites externes. STATUTS, DISTRIBUTION, PÉRIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVÉ : espèce résidente, très commun au bas delta, observés dans toutes les plaines en compagnie des bœufs.

---

**CORBEAUX : CORVIDAE**

*Oiseaux bruyants, de couleur noire en majorité, très visibles aux ailes arrondies, aux pattes robustes et au bec puissant. Régime omnivore. Une seule espèce est observée au bas delta.*

**CORBEAU-PIE, *Corvus albus***  
**Pied crow**

DÉTERMINATION : le plus grand des passereaux (46 cm), environ de la taille d'une buse, son plumage est noir mais possède des reflets bleutés et légèrement violets. La tête et le cou sont proéminents. Le vol est vigoureux et soutenu, il plane avec les ailes légèrement tombantes. Sexes semblables. HABITAT, RÉGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente des milieux très variés. Oiseau omnivore, chasse de petits mammifères et insectes et se nourrit de charognes, de noix et autres fruits. STATUTS, DISTRIBUTION, PÉRIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVÉ : migrateur afrotropical, l'espèce semble être un résident de la zone. On l'observe le plus souvent sur la dune côtière et près des habitations.

---

**TRAQUETS, AGROBATES, ROUGE QUEUE : TURDIDAE**

*Oiseaux de taille moyenne ou petite au plumage varié. Traquets : petits oiseaux des paysages découverts et arides, plumage noir, blanc et gris. Rouges-queues : petits passereaux à la queue rousse constamment en mouvement, qui vivent dans les bois et les jardins. Six espèces sont observées dans la zone.*

**TRAQUET MOTTEUX, *Oenanthe oenanthe***  
**European wheatear**

Planche 40

DETERMINATION : oiseau de taille (15 cm) légèrement supérieure à celle du Moineau domestique. Volant au ras du sol, il est facile à reconnaître grâce à son croupion blanc et aux rectrices terminées par un T noir inversé. Chez le mâle, le noir des ailes contraste avec le dos gris ; de plus, un bandeau noir part de l'œil en s'élargissant. La femelle a le dos beige et les ailes brunes. POINTS D'IDENTIFICATION : dessus brun ; dessous roussâtre ; croupion blanc. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : Il fréquente les milieux ouverts et pierreux avec des zones herbeuses. Le traquet motteux est essentiellement insectivore. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique, assez commun pendant les migrations sur les espaces boisés au delta en saison des pluies.

**TRAQUET DU DÉSERT, *Oenanthe deserti***  
**Desert wheatear**

Planche 50

DÉTERMINATION : traquet de petite taille (14-15 cm) noir et brun, le mâle s'identifie facilement par sa queue presque entièrement noire jusqu'à la base et les bordures blanches aux couvertures alaires. La gorge et la face sont noires, le croupion et les sus-caudales sont blancs, teintés de roussâtre les ailes foncées contrastent avec le dessus qui est brun chamois. Montre souvent une ligne plus pâle sur les scapulaires. La femelle est variable, de chamois clair au chamois grisâtre sur la tête et la poitrine, la gorge est blanche et les ailes sont brunes. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : affectionne les habitats arides et ouverts, les lieux désertiques nus, rocheux ou sablonneux. Habituellement solitaire et essentiellement insectivore, le traquet du désert remue la queue constamment et plus rapidement que les autres traquets. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique, rarement observé dans la zone, cependant est assez commun en hiver.

**TRAQUET FOURMILLIER BRUN, *Myrmecocichla aethiops***  
**Ant-chat**

DÉTERMINATION : oiseau peu remarquable (19 cm), brun sombre, les plumes de la gorge et du jabot sont finement bordées de clair. Au vol, on remarque une tache blanche sur l'aile. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : brun excepté une large tache blanche à l'aile bien visible au vol. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les carrières et se tient au sol où il se nourrit, mais peut également percher. On le rencontre au niveau des villages. Essentiellement insectivore. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique et afrotropical, ce traquet est rare dans la zone, mais assez commun en hiver. On le rencontre au niveau des villages et au siège de la conservation.

**ROUGE QUEUE A FRONT BLANC, *Phoenicurus phoenicurus***  
**Redstart**

Planche 40

DETERMINATION : un des plus beaux passereaux (14 cm). Le mâle possède un plumage magnifique, avec le dos gris ardoisé, la poitrine rouge orangée, sa queue rousse et son masque noir est rehaussé d'un bandeau blanc. POINTS D'IDENTIFICATION : queue rousse, dessous orange et gorge noire pour le mâle ; queue rousse et poitrine fauve pour la femelle. POINTS D'IDENTIFICATION : gorge

noire ; croupion et queue roux orangé. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente aussi bien la campagne que les villages et les banlieues des villes. Farouche et discret. Principalement insectivore. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique, quelques rares observations dans la zone.

**MERLE PODOBÉ, *Cercotrichas podobe***

*Planche 40*

**Black scrub-robin**

DÉTERMINATION : oiseau de petite taille (22 cm) au plumage noir, les ailes sont rousses bordées de noir, la queue est largement terminée de blanc, le bec est noir. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : noir de suie ; longue queue à bout blanc. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les régions arides et les oasis. Picore sous les buissons, quand il se déplace à terre, il relève sa queue longue et étagée à la verticale, exhibant ainsi l'extrémité blanche de ses rectrices. Essentiellement insectivore. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : espèce résidente, le merle podobe est assez commun dans la zone, on le trouve au niveau des zones boisées proches du siège de la conservation et sur les dunes, notamment en période d'hivernage entre août et novembre.

**AGROBATE ROUX, *Cercotrichas galactotes***

**Rufous scrub-robin**

DÉTERMINATION : oiseau de petite taille (16-18 cm), roussâtre à large queue rouge vif terminée de noir et de blanc. Lorsqu'il est posé, il relève la queue montrant l'extrémité noir et blanc. Le dessous est blanc crème. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : dessus roux ; queue marron à extrémité noire et blanche. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les zones semi-arides, c'est un oiseau terrestre qui se remarque assez facilement par sa façon de relever sa large queue rousse. Essentiellement insectivore. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique, l'agrobate roux réside également dans la zone, il est assez commun près des villages. Quelques individus sont observés régulièrement dans la zone du siège du PND entre août et novembre.

---

**TISSERINS, MOINEAUX : PLOCEIDAE**

*Oiseaux pourvus d'un bec épais, d'une queue courte et non fourchue, pattes courtes. Sexes semblables chez certaines espèces. Granivores au plumage brun, gris et noir. Cherchent leur nourriture au sol. Deux espèces sont observées dans la zone.*

**TISSERIN À TÊTE NOIRE, *Ploceus melanocephalus***

*Planche 41*

**Black-headed weaver**

DÉTERMINATION : tisserin de taille moyenne (14 cm), à la tête et gorge noires, un collier jaune est visible sur la nuque et les cotés du cou. Le dessus est jaune olive, la poitrine et le ventre sont jaunes. La femelle est brunâtre avec un dessus strié, les primaires bordées de jaunâtre et le dessous blanchâtre. POINTS D'IDENTIFICATION : tête et gorge noires. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les zones marécageuses, les rizières et les rives des cours d'eau avec boisement. Son régime frugivore compte des fruits cultivés, dans les vergers et des fruits sauvages. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : espèce résidente, le tisserin à tête noire est assez commun dans la zone. NIDIFICATION : le nid est en boule avec une entrée au-dessous attaché à un buisson bas, près de l'eau. On peut observer ces nids dans la zone, sur les dunes, au siège de la conservation,

dans le site d'expérimentation d'*Eucalyptus*, dans les jardins maraîchers tout au long de la retenue et dans les bassins du PND notamment au niveau des ouvrages (Bell, Berbar, Lekser, etc.).

**TISSERIN GENDARME, *Ploceus cucullatus***

*Planche 41*

**Village weaver**

DÉTERMINATION : grand tisserin (18 cm), au bec puissant. Tête entièrement noire chez le mâle ainsi que la gorge et le haut de la poitrine, la nuque est roux sombre. Le dessous du corps est jaune vif et le dessus est rayé de noir et de jaune avec deux lignes noires bien marquées sur les épaules. La femelle est plus terne, à dessus olive-jaune et le dessous blanc. POINTS D'IDENTIFICATION : forte taille ; collier marron ; dessin en V noir sur le manteau. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : vit en général à proximité de l'activité humaine. On en retrouve essentiellement en basse altitude dans les zones de savanes. Forment des colonies très bruyantes dans les grands arbres des villages. Granivore se nourrit dans les cultures et les massifs de graminées. Il semblerait que l'espèce porte chance, les habitants des villages où ils se sont installés ne les dénichent pas malgré les dégâts qu'ils peuvent causer aux cultures. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : espèce résidente, assez commun dans la zone observé au niveau des villages (Birette, Ziré, Ebden, Ndiago) où ils forment des colonies bruyantes sur les arbres. La parade nuptiale est spectaculaire, les mâles se suspendant sous le nid par les griffes, la tête en bas et ils battent des ailes pour attirer l'attention des femelles.

**TRAVAILLEUR A BEC ROUGE, *Quelea quelea***

*Planche 41*

**Black-faced dioch**

DÉTERMINATION : petit tisserin (12-13 cm) connu de toutes les savanes africaines. Large masque noir couvrant le front, côtés de la face et la gorge. Le mâle a le bec rouge vif, la femelle est terne. Le dessus du corps présente un aspect brun tacheté. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : comportement grégaire, le quelea vit dans les savanes ouvertes, dans les roseaux, se déplace beaucoup en fonction de la disponibilité des graines. Vol serré, se déplaçant par essaim pouvant compter des milliers d'individus. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : espèce résidente, l'espèce était rare dans la zone avant 1995. A cause de la prolifération de la roselière qui constitue un lieu de reposoir et de nidification favorable pour l'espèce, une explosion du *Quelea quelea* a été remarquée dans la retenue de Diama. NIDIFICATION : La nidification se fait en colonie, plusieurs milliers de nids serrés sur les acacias ou sur les roseaux, la femelle pond 2 à 4 œufs bleu clair uniforme.

**ALECTO À BEC BLANC, *Bubalornis albirostris***

*Planche 42*

**White-billed buffalo weaver**

DÉTERMINATION : oiseau (23 cm) entièrement noir, assez fort, avec des taches blanches. Les flancs sont bien marqués de blanc. Le bec est gros et conique et en période de nidification, il devient blanc chez le mâle. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : gros bec blanchâtre ; taches blanches sur le dos. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : affectionne les savanes semi-arides. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : espèce résidente, l'alecto est très commun dans la zone. NIDIFICATION : le nid de l'alecto est énorme, fait de branchettes qu'on remarque sur les arbres en saison sèche. Il est fait de 3 à 4 loges, appartenant chacune à une femelle. Les nids sont plus ou moins entretenus

toute l'année, la femelle pond 2 à 3 œufs blancs marqués de brun. On peut observer des colonies d'Alecto dans les *Acacia nilotica* en bordure de la dune de Ziré dans le bassin du Ntiallakh, la nidification a lieu entre septembre et octobre.

**MOINEAU DOMESTIQUE, *Passer domesticus***

*Planche 42*

**House sparrow**

DÉTERMINATION : le moineau domestique (15 cm) a le front et la calotte grise, les mâles possèdent une large bavette noire tandis que plumage des femelles est brunâtre. POINTS D'IDENTIFICATION : gorge noire et calotte grise pour le mâle ; poitrine gris blanc sale et sourcil terne pour la femelle. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : le plus adapté des oiseaux à vivre à proximité immédiate de l'homme. Omnivore, il se nourrit pour l'essentiel de graines, d'insectes, mais aussi de bourgeons et de fruits. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : Espèce résidente, très commun à Birette et au niveau du siège de la conservation. La nidification de l'espèce a été confirmé au niveau du Chat T Boul en juin 2002.

**MOINEAU GRIS, *Passer griseus***

*Planche 50*

**Grey-headed sparrow**

DÉTERMINATION : moineau de taille moyenne (14 cm), la tête et le dessous du corps sont de couleur grise assez terne. La gorge est blanchâtre, le bec noir est assez fort, le dessus du corps est brun roux, les ailes et la queue sont plus brunes. POINTS D'IDENTIFICATION : tête grise ; croupion cannelle. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : limité aux milieux anthropisés et villages, se nourrit à terre le plus souvent, vit par couple ou en famille. Se nourrit de graines, de bourgeons, de vers et de fruits. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur afrotropical et espèce résidente, très commun au bas delta, observé surtout à Birette en période des pluies.

---

**FAUVETTE, POUILLOTS : SYLVIIDAE**

*Petits passereaux insectivores, caractérisés par un bec mince, droit et pointu. Cisticole : plumage brun, rayé, et queue arrondie. Hippolais : dessus verdâtre ou brunâtre, dessous jaune ou blanchâtre. Bec long et droit, tête pointue. Fauvette : plumage plus coloré que les autres sylvidés. Bec court mais robuste, tête bien arrondie. Neuf espèces sont observées au bas delta mauritanien.*

**HYPOLAÏS PALE, *Hippolais pallida***

*Planche 43*

**Olivaceous warbler**

DÉTERMINATION : fauvette de petite taille (12 cm) se distingue de la fauvette des jardins par son bec plus long et la tête plus plate. Les mandibules inférieures jaunâtres. Le dessus est olive grisâtre ou brunâtre. Les ailes sont sombres. Le dessous est blanc terne, la gorge est souvent blanche. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : olive pâle ; ailes courtes. POINTS D'IDENTIFICATION : sourcil blanchâtre ; bec long et aplati vu de près. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les jardins, les régions cultivées avec arbres et buissons. Se nourrit d'insectes, d'araignées et de larves accompagnés de divers fruits. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique, hiverne dans les zones boisées d'octobre à avril.

**FAUVETTE DES JARDINS, *Sylvia borin***  
**Garden warbler**

*Planche 43*

DETERMINATION : fauvette de taille moyenne (14 cm), au plumage neutre, avec le dessus brun, les ailes plus sombres et le dessous chamois clair qui se dégrade dans le blanc du ventre et des sous-caudales. Elle a un cercle oculaire pâle et un bec sombre assez massif. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : dessus brun ; dessous blanc grisâtre. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les bois à clairières, les parcs sauvages, les grands jardins arborés. Oiseau assez farouche aux mœurs discrètes. Elle est difficile à observer. Se nourrit essentiellement d'insectes, d'araignées et autres invertébrés. Peut également manger de petits fruits. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique, seulement quelques observations dans la zone entre décembre et février.

**FAUVETTE GRISETTE, *Sylvia communis***  
**Common whitethroat**

DETERMINATION : Petite fauvette vive (14 cm), avec les ailes rousses et la queue assez longue. Le mâle a une calotte gris-cendré jusqu'à la nuque, la gorge est d'un blanc pur et le dessous est rose jaunâtre très pâle. La femelle est plus terne. POINTS D'IDENTIFICATION : gorge blanche ; roux sur les ailes. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : Elle fréquente les habitats broussailleux et assez ouverts. Régime alimentaire composé d'insectes et leurs larves ainsi que des araignées. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique. Seulement quelques observations dans la zone.

**CISTICOLE DES JONCS, *Cisticola juncidis***  
**Fan-tailed cisticola**

*Planche 42*

DÉTERMINATION : petite cisticole (10 cm) au dessus grivelé sauf le croupion qui est roux. Le dessous est blanc nuancé de fauve sur la poitrine et les flancs. La queue est courte, brune à bout blanc. POINTS D'IDENTIFICATION : tête et manteau striés chez le mâle. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : répandu dans les savanes arides à côté des zones humides. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : espèce résidente, de plus en plus cette cisticole est devenue commun dans la zone, notamment le long de la digue de Bell. Quelques individus discrets sont souvent observés au bord de la retenue de Diamo dans la formation de Typha.

---

**GOBE-MOUCHE, AMARANTE : MUSCICAPIDAE**

*Passereaux insectivores aux pattes courtes. Bec mince et assez plat. Chassent les insectes en les épiant du haut d'un perchoir et s'élançant rapidement, se précipitent également à terre pour les saisir. Quatre espèces sont observées dans la zone.*

**GOBE-MOUCHE GRIS, *Muscicapa stiriata***  
**Spotted flycatcher**

DETERMINATION : de taille moyenne (15 cm), le dessus est gris brun sale, strié sur la tête et la poitrine, le dessous est blanc grisâtre. La poitrine est finement rayée. Le bec est proéminent et pointu. POINTS D'IDENTIFICATION : dos brun gris ; poitrine rayée ; pas de blanc sur les ailes. Sexes semblables. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les jardins, les parcs, les bois. Chasseur d'insectes infatigable, le gobe-mouche gris a une attitude typique, dressé sur un perchoir Il reste

souvent immobile sur une branche dégagée, puis s'élance subitement, d'un vol rapide, pour capturer un insecte, en l'air, dans un arbre ou à terre. Se nourrit surtout d'insectes volants : mouches, papillons, moustiques, guêpes et libellules. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur paléarctique, l'espèce est considérée rare dans la zone. Quelques observations seulement surtout en période de migration postnuptiale.

**GOBE-MOUCHE NOIR, *Ficedula hypoleuca***

*Planche 43*

**Pied flycatcher**

DÉTERMINATION : oiseau de petite taille (13 cm), noir et blanc, assez caractéristique et difficile à confondre, une petite bavette au menton. POINTS D'IDENTIFICATION : dessus noir, dessous blanc et grande tache blanche sur l'aile pour le mâle ; dos brun et tache blanche sur l'aile. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : limité aux milieux anthropisés, au niveau des villages où il se nourrit à terre le plus souvent, vit par couple ou en famille. Peu farouches. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : migrateur afrotropical et espèce résidente, très commun au bas delta, observé surtout à Birette en période des pluies.

**BEC D'ARGENT, *Lonchura malabarica***

*Planche 43*

**Warbling silver-bill**

ÉTERMINATION : petit oiseau (11cm) au gros bec court et gris bleuté, la tête a une apparence écailleuse et les rémiges sont brunes, la queue est pointue, tout le dessous de l'oiseau est de couleur crème sauf le menton qui est brun écailleux. Au vol, le contraste est net entre la queue brun-noir, le dessus brun sable et le dessous crème. Sexes semblables. POINTS D'IDENTIFICATION : croupion et flancs rayés. HABITAT, REGIME ALIMENTAIRE ET COMPORTEMENT : fréquente les savanes arbustives, bien visible sur les buissons légers ou sur le sol. Essentiellement granivore. STATUTS, DISTRIBUTION, PERIODE D'OBSERVATION ET MAXIMUM OBSERVE : espèce résidente, le bec d'argent est commun dans la zone. Quelques observations dans les jardins maraîchers au bord de la retenue.

#### IV. Espèces rares, occasionnelles et autres

##### **HÉRON MÉLANOCEPHALE, *Ardea melanocephala***

*Planche 44*

##### **Black-headed heron, Ardeidae**

Plus petit que le héron cendré, le plumage est foncé, la calotte et l'arrière du cou sont noirs alors que la gorge est blanche. Au vol, le dessous de l'aile est blanc contrastant avec les rémiges noires. Solitaire, il fréquente les étendues cultivées et parfois peu se tenir éloigné de l'eau. Présence régulière entre Rosso et Keur Macène. Une donnée récente a été obtenue pour la zone en janvier 2003, avec 2 individus dans le bassin du Diawling.

##### **OMBRETTE, *Scopus umbretta***

*Planche 44*

##### **Hamerkop, Scopidae**

Entièrement brun terne avec une tête prolongée en arrière par une très volumineuse huppe. Les pattes sont courtes, le bec fort et noir. Peu farouche, on le retrouve dans toutes sortes de zones humides à proximité de grands arbres. Cette espèce était très commune dans la zone avant la sécheresse, mais avait presque disparu dans la zone. On assiste à son retour timide surtout dans les zones humides adjacentes de Rosso.

##### **CIGOGNE EPISCOPALE, *Ciconia episcopus***

##### **Woody-necked stork, Ciconiidae**

Cigogne de taille moyenne, de couleur noire dominant. L'arrière de la tête, le cou, la queue et les sous-caudales sont blancs. Solitaire ou par deux, il fréquente les milieux humides avec eau peu profonde. Aucune donnée récente n'a été obtenue pour cette espèce, bien que sa présence ait été mentionnée par Lamarche en 1988 au Chat Tboul.

##### **BEC-OUVERT AFRICAÏN, *Anastomus lamelligerus***

##### **African openbill, Ciconiidae**

Brun sombre et pattes assez longues. Les mandibules sont très fortes et longues laissant un espace libre entre elles lorsque le bec de l'oiseau est fermé. Très grégaire, vit dans les savanes et régions boisées. Aucune observation récente de l'espèce dans la zone. Les dernières données sont celles de Lamarche obtenues en mars 1988 au Diawling.

##### **MARABOUT D'AFRIQUE, *Leptoptilos crumeniferus***

*Planche 44*

##### **Marabou strok, Ciconiidae**

Migrateur afro-tropical, le marabout est une très grande cigogne qui se tient le plus souvent droit, le cou rentré. Le bec est très gros et une poche rosâtre se trouve devant le jabot. Les pattes sont longues et grisâtres. Grégaire et peu farouche, il fréquente des milieux très variés allant des zones humides jusqu'en savane semi-aride. D'après les populations de la zone, cette espèce était très caractéristique de la zone avant la sécheresse. Devenu rare, seules deux données récentes ont été obtenues dans le bassin de Bell en janvier 1996 et en décembre 1997.

##### **FULIGULE MORILLON, *Aythya fuligula***

*Planche 44*

##### **Tufted duck, Anatidae**

Canard à tête ronde avec une petite huppe. Le mâle a une livrée bigarrée avec un contraste net entre le reste du corps qui est de couleur noire et le ventre et les flancs qui de couleur blanche. La femelle a un plumage plus sombre avec les flancs plus

clairs que le reste du plumage. Au vol, dos noir et large bande blanche à l'arrière de l'aile, contraste visible entre le ventre blanc et le devant du corps noir. Préfère les plans d'eau douce libre de toute végétation flottante. Migrateur paléarctique, le fuligule morillon est assez rare dans la zone du bas delta. Ce n'est qu'à partir de 2001 que quelques individus ont commencé à fréquenter la zone, notamment au niveau du Chat Tboul et de Toumboughare.

**PERCNOPTERE D'EGYPTE, *Neophron percnopterus***

**Egyptian vulture, Accipitridae**

Vautour au plumage blanc sale, bordure noire sur l'aile. face déplumée jaune, collier de plumes ébouriffées, autour du cou, bec long et mince. Sexes de coloration identique. Femelle plus grande. Habite les régions ouvertes, en plaine et en montagne. Se nourrit de charognes et excréments d'animaux de toutes espèces, petits animaux écrasés par des voitures, insectes, oeufs d'oiseaux, immondices. Migrateur paléarctique et afrotropical, rare au bas delta seuls quelques individus ont été observés vers Keur-Macène en décembre 1997.

**AIGLE MARTIALE, *Polemaetus bellicosus***

**Martial eagle, Accipitridae**

Le plus grand et le plus puissant des aigles africains. La tête, la queue et le dessus des ailes sont de couleur marron foncé. La gorge, le ventre, et le dessous sont blanc pur avec des taches noires. Passe beaucoup plus de temps à planer à grande hauteur. Il se nourrit également de varans, de damans, et de babouins. Il chasse aussi bien en vol qu'à l'affût sur un perchoir et capture toute sorte d'oiseaux, de mammifères, et de lézards. Migrateur paléarctique. Quelques observations en 1996.

**AIGLE BOTTÉE, *Hieraetus pennatus***

**Booted eagle, Accipitridae**

De la taille d'une Buse variable, l'aigle bottée présente deux variantes de coloration : une de forme claire avec le dessus brun-gris, le dessous blanc ocre et une forme sombre, d'un brun foncé uniforme et avec la queue plus claire. Sexes de coloration identique, femelle plus grande. Fréquente les forêts alternant avec des zones arbustives et ouvertes. Se nourrit de reptiles, d'oiseaux et de petits mammifères. Migrateur afrotropical. Quelques observations seulement, lors de grandes concentrations de canards à partir de décembre.

**AIGLE RAVISSEUR, *Aquila rapax***

*Planche 44*

**Tawny eagle, Accipitridae**

Plumage variable selon les individus du brun sombre au beige clair. La femelle est plus grande. Vu de dessous, les extrémités gris des ailes contrastent avec le reste de l'aile sombre. Migrateur afrotropical. Quelques observations à l'ouest de la dune de Birette. Possible que l'espèce se nidifie entre Dara et Keur Macène.

**BONDREE APIVORE, *Pernis apivorus***

*Planche 45*

**Honey buzzard, Accipitridae**

Rapace svelte, avec les ailes et la queue longues. La tête est petite et fine. La coloration est très variable : parties supérieures brun sombre et parties inférieures claires. Tête brunâtre ou gris clair. Queue marquée de trois bandes sombres. Bec noir ou gris. La femelle est un peu plus grosse. Vit dans la forêt claire, de préférence feuillue, bordée de prairies et autres espaces semi-ouverts. Migrateur paléarctique. Sa nourriture principale est constituée de larves de guêpe et de bourdon. Elle

cherche fréquemment sa nourriture en se déplaçant au sol à la manière des corbeaux. Espèce rare dans la zone, une seule observation au niveau de Lemer en 1994. l'espèce est plus fréquente sur la dune côtière.

**FAUCON LANIER, *Falco biarmicus***

*Planche 46*

**Lanner falcon, Accipitridae**

Plus grand que le faucon pèlerin et avec, notamment, des moustaches moins imposantes, le Faucon lanier est caractérisé par le dessous clair, le dessus gris ardoise, le dessus de la tête roux et le front blanc. Le bec est gris-bleu et une fine moustache noire. Il fréquente les paysages rocaillieux avec des falaises escarpées, ainsi que sur les falaises du littoral. Se nourrit de petits et moyens mammifères, de reptiles et de grands insectes. Migrateur afrotropical, quelques observations sur la dune de Ziré.

**NAUCLER D'AFRIQUE, *Elanus riocourii***

**Swallow-tailed kite, Accipitridae**

Rapace de faible taille avec une allure élancée. Les sexes sont semblables, cependant la femelle est un peu plus grande, le plumage est gris clair avec le dessous blanc pur, la queue fourchue. Au vol, on observe une tache noire au coude de l'aile. Il est limité aux zones semi-arides essentiellement, il est grégaire et erratique et se nourrit d'insectes, les sauterelles en particulier. Migrateur afrotropical. Quelques observations sur la dune côtière entre Lekser et le Chat T Boul.

**FRANCOLIN COMMUN, *Francolinus bicalcaratus***

**Double-spurred francolin, Phasianidae**

Oiseau rondet de petite taille, la femelle est encore plus petite que le mâle. Aperçu à distance, il paraît brun foncé avec le sourcil blanc crème qui contraste avec la bande noire du front. On le trouve dans les plaines arides, les forêts claires, les marais et les cultures. Autrefois abondant, cette espèce semble avoir été décimé par la chasse. La dernière observation récente date de 1988 effectué par Lamarche à l'ouest de la dune de Ziré.

**CAILLE DES BLES, *Coturnix coturnix***

**Common quail, Phasianidae**

Migrateur paléarctique, cette espèce est de petite taille. Se distingue par le dessus brun clair avec des longues stries jaunes, la calotte est foncée avec des raies médianes jaunes. La poitrine est roussâtre et le ventre blanc sale. Espèce rare, autrefois semble être assez commun dans le delta. Quelques observations récentes sur la dune côtière en janvier 2001.

**PINTADE COMMUNE, *Numida meleagris***

**Helmeted guineafowl, Phasianidae**

Oiseau reconnaissable par sa forme et sa couleur grise, le dos rond et la queue tombante. Vu de près, elle est ponctuée par du blanc sur le gris, la tête nue à une proéminence osseuse brune. Les barbillons rouges et les joues blancs sont bien visibles. Espèce très commune pendant les années soixante. Plusieurs toponymes s'y réfèrent, exterminée par la chasse. Aucune observation récente.

**MARQUETTE POUSSIN, *Porzana parva***

**Little crane, Rallidae**

Petit oiseau des marais (19 cm). Plus facile à détecter par le chant que par l'observation directe. Habite des zones humides variées ou en terrains marécageux avec une végétation dense: laîche, massette, assez inondés. Se nourrit d'insectes et leurs larves principalement, mais aussi de graines et d'autres invertébrés. Migrateur paléarctique, autrefois hivernant commun du bas delta selon Lamarche (1988). Aucune donnée récente ne permet de prouver l'existence de l'espèce dans la zone.

**PETITE POULE D'EAU, *Gallinula angulata***

**Lesser moorhen, Rallidae**

Petite poule au bec jaune surmontée d'une plaque frontale rouge et pointue. Fréquente les végétations denses des marais, des roselières et des bords de lacs. Aucune donnée récente concernant l'espèce, semble être assez commun par le passé.

**POULE D'ALLEN, *Porphyrio alleni***

*Planche 46*

**Allen's gallinule, Rallidae**

Migrateur afrotropical, la poule d'Allen ressemble à la poule sultane, mais elle est beaucoup plus petite. La tête est noire et la plaque frontale est bleu-vert. D'après les données de Lamarche, cette espèce était assez commune dans le delta dans les années 1988. Aucune observation récente.

**FOULQUE MACROULE, *Fulica atra***

**Common coot, Rallidae**

Migrateur paléarctique. Entièrement noire, le bec court et épais et la plaque frontale sont blancs. Grégaire, la foulque fréquente généralement les plans d'eau assez vaste avec une végétation aquatique abondante. Les effectifs qui fréquentaient le bas delta étaient réduits (quelques dizaines seulement), présentement aucune donnée récente n'a été obtenue pour l'espèce.

**OEDICNÈME TACHARD, *Burhinus capensis***

*Planche 45*

**Spotted thick-knee, Burhinidae**

Espèce résidente. Les ailes et le dessus sont roux clair tachetés de points noirs. Le jabot est finement rayé. Fréquente les plaines arides. Quelques rares observations sur les dunes de Birette, Ziré et la dune côtière. Il est probable que l'espèce nidifie sur la dune de Ziré.

**VANNEAU COIFFÉ, *Vanellus tectus***

**Black-headed lapwing, Charadriidae**

Migrateur afrotropical. Limicole de taille moyenne (28 cm) aux longues pattes rouges, aux parties intérieures blanches avec une calotte et une huppe courte de couleur noire. Le dessus est brun. Fréquente les savanes arbustives, souvent loin de l'eau. Se tient souvent en petites bandes. Présent dans la zone en petit nombre, notamment sur la dune de Birette, au niveau de Lekser et sur la dune de Ziré. On le rencontre dans la zone entre juillet et octobre.

**PLUVIER DORÉ, *Pluvialis apricarius***

**Golden plover, Charadriidae**

Migrateur paléarctique, de la taille d'une tourterelle au dessous blanchâtre et au dessus jaune verdâtre taché de brun. Il est très farouche. En toute saison, le dessous

de l'aile blanc le distingue du pluvier argenté. Quelques rares observations dans le delta, notamment au Chat Tboul et dans les mares autour de des dunes de Ziré et Birette au mois d'octobre.

**PLUVIER ARGENTÉ, *Pluvialis squatarola***

*Planche 45*

**Grey plover, Charadriidae**

Migrateur paléarctique, Un peu plus grand et plus corpulent que le pluvier doré, au vol par une tache noire aux aisselles, une barre alaire blanche et un croupion blanchâtre. Assez rare dans la zone, quelques observations au niveau du Chat Tboul, Ntok et Nter en 1995.

**PHALAROPE A BEC ETROIT, *Phalaropus lobatus***

**Red-necked phalarope, Scolopacidae**

Petit limicole essentiellement aquatique. Chez le non nicheur, le plumage est gris dessus, les côtés du cou ainsi que le dessous sont blancs, une tache noire autour de l'œil. La femelle est plus colorée. Répandu dans les zones humides, les îles des rivières et les plages aux bords des lacs. C'est un oiseau peu farouche qui attire l'attention par son comportement assez amusant. Il picore à la surface de l'eau en effectuant des virements rapides pour faire monter le plancton et les larves des moustiques qu'elle picore à toute vitesse. Migrateur paléarctique, cette espèce a été observée pour la première fois dans la zone à partir de janvier 2000. Quelques rares observations en janvier au niveau du lac du carrefour et au lac du Diawling.

**BÉCASSEAU DE TEMMINCK, *Calidris temminckii***

**Temmink's stint, Scolopacidae**

Migrateur paléarctique, le bécasseau de Temmink est un petit limicole au corps assez allongé. La teinte générale est grise et le bec est gris-noir. Les pattes fines sont verdâtres. Assez rare dans la zone du bas delta. Une seule observation de quelques individus isolés en 1996 au Chat Tboul.

**PLUVIAN D'ÉGYPTE, *Pluvianus aegyptius***

*Planche 45*

**Egyptian plover, Glareolidae**

Petit limicole aux pattes assez courtes. Le dessus est gris avec une bande noire sur le dos, le dessous est fauve avec une bande pectorale noire. La calotte est noire et le sourcil blanchâtre. On remarque une large raie en travers de l'œil et des joues, le bec est court et noir, la gorge est de couleur fauve clair. En vol, on note les ailes blanchâtres barrées de noir. Sexes semblables. Peu farouche, il fréquente les bancs de sable des cours d'eau, les rives dégagés des lacs et rivières, parfois dans les villages. Se nourrit d'insectes et autres petits invertébrés. Migrateur afrotropical, présent en petit nombre dans la zone surtout pendant la saison des pluies, quelques rares observations au niveau de la mare de Birette et sur la dune de Ziré, à coté des habitations en 1997. Pas de données pour ces dernières années.

**GOÉLAND D'AUDOUIN, *Larus audouinii***

**Audouin's gull, Laridae**

Mouette de taille moyenne (50 cm), se distingue grâce à l'œil entouré d'un anneau de peau rouge, aux pattes vertes et au bec rouge avec une barre verticale noire derrière la pointe. C'est une espèce exclusivement du littoral. Souvent niche sur des îles au climat méditerranéen, à végétation peu abondante et toujours près de la mer. Se nourrit des poissons. Migrateur paléarctique, Régulier en faibles effectifs au Chat Tboul, rare ailleurs.

**STERNE DE DOUGAL, *Sterna dougallii***

Planche 45

**Roseate tern, Laridae**

De taille moyenne (38 cm), queue longue et échancrée, bec noir et poitrine teintée de rose en été. Niche exclusivement sur le littoral, surtout sur les îles rocheuses ou sablonneuses ainsi que sur les plages. Forment des colonies mixtes avec d'autres sternes. Se nourrit de poissons. Migrateur paléarctique, relativement rare au bas delta, quelques observations au Chat T Boul en juillet 1995.

**BEC-EN-CISEAUX D'AFRIQUE, *Rhynchops flavirostris***

**African skimmer, Rhynchopidae**

Migrateur afrotropical, le bec en ciseaux à l'allure d'une sterne avec les ailes noires et démesurées. Le dessus est entièrement blanc, les pattes sont rouges le bec est rouge orangé. Grégaire passe la plupart de son temps posé sur les bacs de sable. Pêche dans des rivières peu profondes. Observations de 03 individus sur le fleuve en face de Birette lors de la grande crue de 1995.

**TURNIX D'AFRIQUE, *Turnix sylvatica***

**African button-quail, Turnicidae**

Migrateur afrotropical, le mâle est plus petit que la femelle. Se confond facilement aux caille, il se distingue par des taches marron sur fond grisâtre sur le dos, les côtes qui sont tachetés de cœurs noirs Le ventre est de couleur crème. L'espèce est considérée rare dans le bas delta. Très discrète et difficile à observer, peut de ce fait échapper aux suivis. Une observation récente d'un individu sur la dune de Ziré en octobre 1995. Quelques observations sur la dune côtière en janvier 2001.

**TOURACO GRIS, *Crinifer piscator***

Planche 45

**Grey plantain-eater, Musophagidae**

Grand touraco gris qui s'identifie par une large tache blanche sur les ailes rondes au vol. Le dessus est gris sombre finement strié de noir, la queue et les rémiges sont gris-noir, le jabot est brun, une huppe est visible sur la tête, le bec est fort et de couleur jaune citron. Préfère habiter les savanes semi-arides et affectionne les jardins et les parcs. Il se nourrit de fruits sauvages ou cultivés comme les goyaves, les figues, les mangues, les sapotilles, les dates, les fruits du palmier à huile, etc. Espèce résidente, peu commune dans la zone. On le rencontre surtout sur la dune de Birette.

**COUCAL DU SÉNÉGAL, *Centropus senegalensis***

Planche 46

**Senegal coucal, Cuculidae**

Oiseau terrestre à démarche lente et placide. On le distingue par sa longue queue noire, sa calotte et nuques noires, le manteau roux qui contraste avec le ventre blanc. Habite les endroits où l'herbe est haute et dense, les buissons, etc. Se nourrit d'insectes et de petits vertébrés. Migrateur afrotropical, de quelques observations en novembre et en décembre, l'espèce est devenue très fréquent sur la dune de Birette, notamment au niveau de Bou Hajra.

**ENGOULEVENT D'EUROPE, *Caprimulgus europaeus***

**European nightjar, Caprimulgidae**

Espèce crépusculaire, passe la journée invisible, posée le long d'une branche ou dans les feuilles mortes. De taille moyenne (27 cm), de couleur grise et avec des taches blanches au bout de l'aile. Habite les forêts avec un sous-bois abondant, les grandes étendues plates avec des buissons ou des arbustes peu élevés. Se nourrit

exclusivement d'insectes qu'il chasse au vol. Migrateur paléarctique, rare au bas delta, observation uniques d'un seul individu sur la dune côtière.

**MARTINET DES PALMES, *Cypsiurus parvus***

**African palm swift, Apodidae**

Entièrement gris sans aucune tache, la queue est longue et effilée. Rencontré très souvent au voisinage des palmiers. Migrateur afrotropical, relativement rare au bas delta, mais plus commun à l'est de Keur-Macène.

**PETIT GUËPIER VERT, *Merops orientalis***

*Planche 46*

**Little green bee-eater, Meropidae**

Le plus petit des guêpiers entièrement vert, sans aucune autre couleur notable, un trait noir barre l'œil, la queue à des longs brins. Assez discret, chasse à une faible hauteur, il ne cherche pas forcément le voisinage de l'eau. Migrateur afrotropical, quelques observations entre décembre et mars.

**ROLLIER D'EUROPE, *Coracias garrulus***

**European roller, Coraciidae**

Oiseau trapu au bec robuste. Le plumage est bleu azuré avec un dos brun roux vif. La queue est de couleur bleu verdâtre, sauf les plumes médianes brunes. Chasse comme les pies-grièches. Se nourrit essentiellement d'insectes. Rarement observés au bas delta, mais beaucoup plus présent à partir du mois d'août.

**PETIT MOQUEUR, *Phoeniculus atterrimus***

**Black wood-hoopoe, Upupidae**

Oiseau noir à longue queue carrée sans tâches blanches, le bec est noir. La femelle a la poitrine brune, ce qui le distingue du mâle. Fréquente les savanes jusque dans les confins du désert. Migrateur afrotropical, quelques observations sur la dune de Ziré.

**PIC PUNCTUÉ, *Campethera punctuligera***

**Fine spotted woodpecker, Picidae**

Pic de taille moyenne, les deux sexes ont une coloration jaune olive sur le dessus, le mâle à tout le dessus de la tête rouge cramoisi, tandis que la femelle n'a que la nuque rouge avec une calotte noire. Fréquente les savanes arbustives et se nourrit à terre et sur les troncs. Migrateur afrotropical, un seul individu observé sur la dune de Ziré en 1996.

**SIRLI DU DÉSERT, *Alaemon alaudipes***

**Hoope-larke, Alaudidae**

Alouette de petite taille, gris sable, un peu plus foncé sur la calotte. Une barre blanc pur est visible entre deux plages noires sur les rémiges. Fréquente les régions sahariennes au nord du Sahel, court très vite sur le sol, en se dissimulant entre les touffes de végétation. Espèce saharienne trouve dans le bas delta sa limite méridionale et y est relativement rare et confinée au bassin du Diawling. Observée au bas delta en mars 1994 et au Chat Tboul en juin 2002.

**LORIOT D'EUROPE, *Oriolus oriolus***

*Planche 50*

**European golden oriole, Oriolidae**

De la taille d'un merle, le mâle arbore une livrée jaune d'or avec les ailes, le dos et la queue noirs. Un trait noir joint l'œil aux commissures. La femelle est plus terne. Recherche les milieux boisés feuillus, même peu étendus, les parcs, les vergers. Le

régime alimentaire est composé d'insectes et de fruits. Migrateur paléarctique, relativement rare au bas delta, quelques observations sur la dune côtière pendant la migration pré-nuptiale.

**BULBUL COMMUN, *Pycnonotus barbatus***

**Common bulbul, Pycnonotidae**

À peine plus gros qu'un moineau, le bulbul commun n'a pas de couleur remarquable. La tête et la gorge sont brune, le dos est gris, le jabot et le ventre sont cendré. Migrateur afrotropical, quelques observations sur la dune de Birette.

**PETIT SOUI-MANGA À LONGUE QUEUE, *Anthreptes platura***

*Planche 46*

**Pigmy long-tailed sunbird, Nectariniidae**

Migrateur afrotropical, cette espèce est facile à reconnaître, étant le seul soui-manga rencontré dans la zone du bas-delta. Le mâle a le dessus et le jabot vert métallique, les sus-caudales sont violettes alors que le dessous est jaune or. Deux brins étroits dépassent de la queue. La livrée de la femelle est brun-vert et claire au dessus. Quelques observations pendant la saison des pluies.

**VORABÉ, *Euplectes afer***

**Yellow-crowned Bishop, Ploceidae**

Espèce résidente, le mâle en plumage nuptiale a la gorge et le masque noirs, la calotte et le dos sont jaunes sauf le collier qui est brun. Les ailes sont brunes et la poitrine est jaune avec des soupçons de marron. La femelle est semblable à *Quelea quelea* avec le bec plus corne. Quelques observations pendant la saison des pluies.

**VEUVE À COLLIER D'OR, *Vidua orientalis***

**Paradise whydah, Ploceidae**

Migrateur afrotropical, le mâle à une longue et large queue noire et remarquable. Le dos est noir, un collier châtain doré, la tête et la gorge sont noires. La poitrine est châtain qui s'éclaircit sur les côtés et le ventre. Quelques observations sur la dune côtière et sur la dune de Ziré.

**COU COUPÉ, *Amadinia fasciata***

*Planche 46*

**Cut-throat weaver, Estrildidae**

Cette espèce s'identifie facilement en raison de la bande rouge typique qui coupe le cou du mâle en s'élargissant sur les oreilles. Vu de dessous, le menton est blanc, les plumes sont claires avec un aspect écailleux. Le bec est fort. La femelle ne possède pas de bande rouge sur la gorge, elle est plus terne que le mâle. Habite les savanes semi-arides. Migrateur afrotropical, quelques observations surtout au niveau de Keur-Macène et Birette.

**FAUVETTE PASSERINETTE, *Sylvia cantillans***

**Subalpine warbler, Sylviidae**

Petite fauvette à la gorge et la poitrine gris rose pâle, une moustache blanche et peu marquée, le ventre blanc. La femelle est plus terne et plus brune. Affectionne les zones arbustives, notamment les acacias et autres épineux. Elle est très active, mais discrète. Insectivore. Migrateur paléarctique, cette fauvette est rarement observée dans la zone, seulement sur les tamarix des plaines inondables.

**POUILLOT FITIS, *Phylloscopus trochilus***  
**Willow warbler, Sylviidae**

Petit oiseau gracieux de la taille d'une mésange bleue. Le dessus de son corps est olive, le dessous jaune et le seul élément distinctif de leur plumage est son sourcil crème (absence de calotte et de barre alaire). Confusion possible avec le pouillot véloce. Fréquente les milieux boisés divers, bosquets, parcs et jardins touffus. Il n'est pas très farouche. Vif et infatigable, il s'active dans les arbres et les buissons, en quête d'insectes. Le pouillot fitis se nourrit d'insectes et d'araignées ramassées sur le feuillage dans lequel il se faufile, il peut également voler sur de courtes distances pour les capturer. Peut se nourrir également de fruits. Migrateur paléarctique, quelques rares observations dans la zone en fin de saison des pluies.

**POUILLOT VELOCE, *Phylloscopus collybita***  
**Chiff chaff, Sylviidae**

Petit oiseau à pattes et bec fins. La queue, étroite et courte, est coupée droit. Il est presque uniformément gris verdâtres dessus et blanc ou blanc jaunâtre dessous. Les pattes sont assez sombres, ce qui le différencie du pouillot fitis. Confusion possible avec les autres pouillots et quelques sylviidés. Sexes semblables. Fréquente les parcs, les jardins et les cimetières C'est un oiseau remuant et assez peu farouche. Il voltige sans arrêt dans les branchages. Le pouillot véloce se nourrit d'insectes et d'araignées ramassées dans les branchages et sur les feuilles. Il peut aussi se nourrir de fruits. Migrateur paléarctique. Quelques rares observations dans la zone.

**PRINIA MODESTE, *Prinia subflava***  
**Tawny-flanked prinia, Sylviidae**

*Planche 50*

Petite fauvette grisâtre avec un sourcil blanc bien marqué et un bec noir. Queue fortement étagée terminée de noir et de blanc. En période de reproduction, le dessus devient gris fumé, le croupion et la queue roussâtre, les joues deviennent blanches, le menton et la gorge deviennent chamois. Sexes semblables. Fréquente différents habitats : savane, forêt, cultures. Elle se tient aussi bien dans les grandes herbes et les broussailles que sur des arbres, elle agite nerveusement la queue de manière rythmée. Espèce résidente, rarement observé dans la zone.

**AMARANTE COMMUNE, *Lagonostica senegala***  
**Senegal fire-finch, Muscicapidae**

*Planche 44*

Oiseau très familier et très lié à l'homme, la couleur dominante chez le mâle est le rouge : la tête, la nuque, le croupion et le dessous sont rouges, les cotés de la poitrine sont ponctués de blanc, l'abdomen est clair, le dos et les ailes sont bruns. La femelle est brune avec le croupion rouge et des points blancs sur les côtés. Ne s'éloigne pas de l'eau, il est vit dans les cours et les jardins. Migrateur afro-tropical, quelques observations, surtout dans la zone de Keur Macène, Birette et Ziré.

## V. Liste de contrôle

Espèces	Dates / Effectifs							
<b>PODICIPEDIDAE</b>								
Tachybaptus ruficollis	Grèbe castagneux							
Podiceps nigricollis	Grèbe à cou noir							
<b>PELECANIDAE</b>								
Pelecanus onocrotalus	Pélican blanc							
Pelecanus rufescens	Pélican roussâtre							
<b>SULIDAE</b>								
Sula bassana	Fou de Bassan							
Sula leucogaster	Fou brun							
<b>PHALACROCORACIDAE/ANHINGIDAE</b>								
Phalacrocorax carbo lucidus	Grand Cormoran							
Phalacrocorax africanus	Cormoran africain							
Anhinga rufa	Anhinga roux							
<b>ARDEIDAE</b>								
Nycticorax nycticorax	Bihoreau gris							
Ardeola ralloides	Crabier chevelu							
Bubulcus ibis	Héron garde-boeuf							
Butorides striatus	Héron vert							
Egretta ardesiaca	Aigrette ardoisée							
Casmerodius albus	Grande Aigrette							
Mesophyx intermedia	Aigrette intermédiaire							
Egretta garzetta	Aigrette garzette							
Egretta gularis	Aigrette à gorge blanche							
Ardea cinerea	Héron cendré							
Ardea melanocephala	Héron mélanocéphale							
Ardea purpurea	Héron pourpré							
<b>SCOPIIDAE</b>								
Scopus umbretta	Ombrette du Sénégal							
<b>CICONIIDAE</b>								
Mycteria ibis	Tantale ibis							
Ciconia nigra	Cigogne noire							
Ciconia ciconia	Cigogne blanche							
Ciconia episcopus	Cigogne épiscopale							
Ephippiorhynchus senegalensis	Jabiru du Sénégal							
Leptoptilos crumeniferus	Marabout d'Afrique							
Anastomus lamelligerus	Bec-ouvert africain							
<b>THRESKIORNITHIDAE</b>								
Threskiornis aethiopicus	Ibis sacré							
Plegadis falcinellus	Ibis falcinelle							
Platalea leucorodia	Spatule blanche							
Platalea alba	Spatule d'Afrique							
<b>PHOENICOPTERIDAE</b>								
Phoenicopterus ruber roseus	Flamant rose							
Phoenicopterus minor	Flamant nain							
<b>ANATIDAE</b>								
Dendrocygna bicolor	Dendrocygne fauve							
Dendrocygna viduata	Dendrocygne veuf							
Plectropterus gambensis	Oie de Gambie							
Sarkidiornis melanotos	Canard casqué							
Tadorna tadorna	Tadorne de Belon							
Alopochen aegyptiacus	Oie d'Egypte							
Nettapus auritus	Sarcelle à oreillons							
Anas acuta	Canard pilet							
Anas querquedula	Sarcelle d'été							
Anas clypeata	Canard souchet							
Aythya ferina	Fuligule milouin							
Aythya fuligula	Fuligule morillon							

Espèces		Dates / Effectifs							
Aythya nyrocca	Fuligule nyroca								
<b>ACCIPITRIDAE</b>									
Neophron pygargus	Percnoptère d'Egypte								
Circus pygargus	Busard cendré								
Circus aeruginosus	Busard des roseaux								
Circaetus gallicus	Circaète Jean le Blanc								
Melierax metabates	Autour chanteur								
Polemaetus bellicosus	Aigle martial								
Hieraetus pennatus	Aigle botté								
Aquila rapax	Aigle ravisseur								
Haliaetus vocifer	Pygargue vocifer								
Milvus migrans	Milan noir								
Pernis apivorus	Bondrée apivore								
Elanus caeruleus	Elanion blanc								
Elanus riocourii	Naucler d'Afrique								
Pandion haliaetus	Balbusard pêcheur								
Falco biarmicus	Faucon lannier								
Falco peregrinus	Faucon pèlerin								
Falco subbuteo	Faucon hobereau								
Falco chicquera	Faucon à cou roux								
Falco tinnunculus	Faucon crécerelle								
<b>PHASIANIDAE</b>									
Francolinus bicalcaratus	Francolin commun								
Coturnix coturnix	Caille des blés								
Numida meleagris	Pintade commune								
<b>RALLIDAE</b>									
Amaurornis flavirostra	Marouette noire								
Porzana parva	Marouette poussin								
Gallinula chloropus	Poule d'eau								
Porphyrio porphyrio	Poule sultane								
Gallinula angulata	Petite poule d'eau								
Porphyrio alleni	Poule d'Allen								
Fulica atra	Foulque macroule								
<b>GRUIDAE</b>									
Balearica pavonina	Grue couronnée								
<b>OTIDIDAE</b>									
Ardeotis arabs	Outarde arabe								
Neotis denhami	Outarde de Denham								
<b>JACANIDAE/ ROSTRATULIDAE/ HELIORNITHIDAE</b>									
Podica senegalensis	Grébifoulque du Sénégal								
Actophilornis africana	Jacana à poitrine dorée								
Rostratula benghalensis	Rhynchée peinte								
<b>RECURVIROSTRIDAE</b>									
Himantopus himantopus	Echasse blanche								
Recurvirostra avosetta	Avocette élégante								
<b>BURHINIDAE</b>									
Burhinus senegalensis	Oedicnème du Sénégal								
Burhinus capensis	Oedicnème tachard								
<b>GLAREOLIDAE</b>									
Pluvianus aegyptius	Pluvier d'Egypte								
Cursorius cursor	Courvite isabelle								
Cursorius temminckii	Courvite de Temminck								
Glareola pratincola	Glaréole à collier								
<b>CHARADRIIDAE</b>									
Vanellus spinosus	Vanneau éperonné								
Vanellus tectus	Vanneau coiffé								
Vanellus senegallus	Vanneau du Sénégal								
Pluvialis apricarius	Pluvier doré								
Pluvialis squatarola	Pluvier argenté								
Charadrius hiaticula	Grand Gravelot								

Espèces		Dates / Effectifs							
Charadrius dubius	Petit Gravelot								
Charadrius alexandrinus	Gravelot à collier interrompu								
Charadrius marginatus	Gravelot à front blanc								
<b>SCOLOPACIDAE</b>									
Limosa limosa	Barge à queue noire								
Limosa lapponica	Barge rousse								
Numenius phaeopus	Courlis corlieu								
Numenius arquata	Courlis cendré								
Tringa erythropus	Chevalier arlequin								
Tringa totanus	Chevalier gambette								
Tringa stagnatilis	Chevalier stagnatile								
Tringa nebularia	Chevalier aboyeur								
Tringa ochropus	Chevalier culblanc								
Tringa glareola	Chevalier sylvain								
Tringa hypoleucos	Chevalier guignette								
Arenaria interpres	Tournepieuvre à collier								
Phalaropus lobatus	Phalarope à bec étroit								
Gallinago gallinago	Bécassine des marais								
Calidris canutus	Bécasseau maubèche								
Calidris alba	Bécasseau sanderling								
Calidris temminckii	Bécasseau de Temminck								
Calidris alpina	Bécasseau variable								
Calidris ferruginea	Bécasseau cocorli								
Calidris minuta	Bécasseau minute								
Philomachus pugnax	Chevalier combattant								
<b>LARIDAE</b>									
Larus audouinii	Goéland d'Audouin								
Larus fuscus	Goéland brun								
Larus cirrocephalus	Mouette à tête grise								
Larus ridibundus	Mouette rieuse								
Larus genei	Goéland railleur								
Chlidonias hybridus	Guifette moustac								
Chlidonias leucopterus	Guifette leucoptère								
Chlidonias niger	Guifette noire								
Gelochelidon nilotica	Sterne hansel								
Sterna caspia	Sterne caspienne								
Sterna hirundo	Sterne pierregarin								
Sterna dougallii	Sterne de Dougall								
Sterna albifrons	Sterne naine								
Sterna maxima	Sterne royale								
Sterna paradisea	Sterne arctique								
Sterna sandvicensis	Sterne caugek								
<b>Rhynchopidae</b>									
Rhynchops flavirostris	Bec-en-ciseaux d'Afrique								
<b>Turnicidae</b>									
Turnix sylvatica	Turnix d'Afrique								
<b>Pteroclididae</b>									
Pterocles exustus	Ganga du Sénégal								
<b>Columbidae</b>									
Columba guineae	Pigeon de Guinée								
Streptopelia turtur	Tourterelle des bois								
Streptopelia vinacea	Tourterelle vineuse								
Streptopelia senegalensis	Tourterelle maillée								
Oena capensis	Tourterelle du Cap								
<b>Musophagidae</b>									
Crinifer piscator	Touraco gris								
<b>Cuculidae</b>									
Clamator glandarius	Coucou geai								
Clamator jacobinus	Coucou jacobin								
Cuculus canorus	Coucou gris								

Espèces		Dates / Effectifs							
Chrysococcyx cyprius	Coucou didric								
Centropus senegalensis	Coucal du Sénégal								
<b>Strigidae</b>									
Tyto alba	Chouette effraie								
<b>Caprimulgidae</b>									
Caprimulgus europaeus	Engoulevent d'Europe								
Caprimulgus climacurus	Engoulevent à longue queue								
<b>Apodidae</b>									
Apus apus	Martinet noir								
Apus affinus	Martinet des maisons								
Cypsiurus parvus	Martinet des palmes								
<b>Alcedinidae</b>									
Ceryle rudis	Martin-pêcheur pie								
Alcedo cristata	Martin-pêcheur huppé								
Halcyon chelicuti	Martin-chasseur strié								
<b>Meropidae</b>									
Merops apiaster	Guepier d'europe								
Merops persicus	Guêpier de perse								
Merops orientalis	Petit guêpier vert								
Merops albicollis	Guêpier à gorge blanche								
Merops pusillus	Guêpier nain								
<b>Coraciidae</b>									
Coracias garrulus	Rollier d'Europe								
Coracias abyssinicus	Rollier d'Abyssinie								
<b>Upupidae</b>									
Upupa epops	Huppe fasciée								
Phoeniculus atterimus	Irrisor noir								
<b>Bucerotidae</b>									
Tockus nasutus	Petit calao à bec noir								
Tockus erythrorhynchus	Petit calao à bec rouge								
<b>Capitonidae</b>									
Lybius vieilloti	Barbican de Vieillot								
<b>Picidae</b>									
Dendropicos goertae	Pic gris								
Campethera punctuligera	Pic punctué								
<b>Alaudidae</b>									
Mirafraga cantillans	Alouette chanteuse								
Galerida cristata	Couchevis huppé								
Eremopterix nigriceps	Alouette-moineau à front blanc								
Eremopterix leucotis	Alouette-moineau à oreillons blancs								
Alaemon alaudipes	Sirli du désert								
<b>Hirundinidae</b>									
Riparia riparia	Hirondelle de rivage								
Hirundo rustica	Hirondelle de cheminée								
Delichon urbica	Hirondelle de fenêtre								
<b>Motacillidae</b>									
Motacilla flava	Bergeronnette printanière								
Motacilla alba	Bergeronnette grise								
Anthus campestris	Pipit rousseline								
Anthus pratensis	Pipit des prés								
<b>Laniidae</b>									
Tchagra senegala	Téléphone Tchagra								
Lanius excubitor	Pie-grièche grise								
Lanius senetor	Pie-grièche à tête rousse								
Nilais afer	Pie-grièche bru-bru								
<b>Oriolidae</b>									
Oriolus oriolus	Loriot d'Europe								
<b>Sturnidae</b>									
Lamprolanius chalybeus	Merle métallique commun								

Espèces		Dates / Effectifs							
Lamprotornis caudatus	Merle métallique à longue queue								
Spreo pulcher	Etourneau à ventre roux								
Buphagus africanus	Pique-boeuf à bec jaune								
<b>Corvidae</b>									
Corvus albus	Corbeau-pie								
<b>Pynonotidae</b>									
Pynonotus barbatus	Bulbul commun								
<b>Turdidae</b>									
Oenanthe deserti	Traquet du désert								
Myrmecocichla aethiops	Traquet fourmillier								
Oenanthe oenanthe	Traquet motteux								
Phoenicurus phoenicurus	Rouge queue à front blanc								
Cercotrichas podobe	Merle podobe								
Cercotrichas galactotes	Agrobate roux								
<b>Nectariniidae</b>									
Antheptes platura	Petit soui-manga à longue queue								
<b>Ploceidae</b>									
Ploceus melanocephalus	Tisserain à tête noire								
Ploceus cucullatus	Tisserain gendarme								
Quelea quelea	Travailleur à bec rouge								
Euplectes afer	Vorabé								
Bubalornis albirostris	Alecto à bec blanc								
Passer domesticus	Moineau domestique								
Passer griseus	Moineau gris								
Vidua chalybeata	Combassou du Sénégal								
Vidua orientalis	Veuve à collier d'or								
<b>Estrildidae</b>									
Amadinia fasciata	Cou coupe								
<b>Sylviidae</b>									
Hippolais pallida	Hypolaïs pâle								
Sylvia borin	Fauvette des jardins								
Sylvia atricapilla	Fauvette à tête noire								
Sylvia communis	Fauvette grisette								
Phylloscopus trochilus	Pouillot fitis								
Phylloscopus collybita	Pouillot véloce								
Sylvia cantillans	Fauvette passerinette								
Cisticola juncidis	Cisticole des joncs								
Prinia subflava	Prinia modeste								
<b>Muscicapidae</b>									
Ficedula hypoleuca	Gobe-mouche noir								
Muscicapa stiriata	Gobe-mouche gris								
Lagonostica senegala	Amarante commun								
Lonchura malabarica	Bec d'argent								

## Index des noms latins, français et anglais

Latin		Nom français		Nom anglais	
Apus apus	72	Agrobate roux	85	Abyssinian roller	75
Actophilornis africana	51	Aigle botté	91	African button-quail	95
Alaemon alaupides	96	Aigle martial	91	African Darter	29
Alcedo cristata	73	Aigle ravisieur	91	African finfoot	21
Alopochen aegyptiacus	39	Aigrette à gorge blanche	33	African fish-eagle	45
Amadina fasciata	97	Aigrette ardoisée	31	African grey hornbill	76
Amaurornis flavirostra	49	Aigrette garzette	32	African Jacana	51
Anas acuta	41	Aigrette intermédiaire	32	African openbill	90
Anas clypeata	42	Alecto à bec blanc	86	African palm swift	96
Anas querquedula	42	Alouette chanteuse	78	African Pygmy-Goose	41
Anastomus lamelligerus	90	Alouette-moineau à front blanc	78	African skimmer	95
Anhinga rufa	29	Alouette-moineau à oreillons blancs	79	African Spoonbill	36
Anthreptes platura	97	Amarante commun	98	Allen's gallinule	93
Anthus campestris	81	Anhinga roux	29	Arabian bustard	50
Anthus pratensis	24	Autour chanteur	45	Arctic Tern	66
Apus affinis	72	Avocette élégante	61	Audouin's Gull	95
Aquila rapax	91	Balbusard pêcheur	47	Barn Owl	71
Ardea cinerea	33	Barbican de Vieillot	77	Barn swallow	79
Ardea melanocephala	90	Barge à queue noire	55	Bar-tailed Godwit	55
Ardea purpurea	34	Barge rousse	55	Black Crane	49
Ardeola ralloides	30	Bec d'argent	89	Black Crowned Crane	50
Ardeotis arabs	50	Bécasseau cocorli	59	Black Heron	31
Arenaria interpres	58	Bécasseau de Temminck	94	Black kite	46
Aythya ferina	43	Bécasseau maubèche	58	Black scrub-robin	85
Aythya fuligula	90	Bécasseau minute	59	Black Stork	35
Aythya nyrocca	43	Bécasseau sanderling	60	Black Tern	67
Balearica pavonina	50	Bécasseau variable	59	Black Wood-hooper	96
Bubalornis albirostris	86	Bécassine des marais	58	Blackcap	25
Bubulcus ibis	31	Bec-en-ciseaux d'Afrique	95	Black-crowned Night-heron	30
Buphagus africanus	83	Bec-ouvert africain	90	Black-crowned sparrowlark	78
Burhinus capensis	93	Bergeronnette grise	81	Black-crowned Tchagra	81
Burhinus senegalensis	51	Bergeronnette printanière	80	Black-faced dioc	86
Butorides striatus	31	Bihoreau gris	30	Black-headed Heron	90
Calidris alba	60	Bondrée apivore	91	Black-headed Lapwing	93
Calidris alpina	59	Bulbul commun	97	Black-headed weaver	85
Calidris canutus	58	Busar cendré	44	Black-necked Grebe	26
Calidris ferruginea	59	Busard des roseaux	44	Black-shouldered kite	46
Calidris minuta	59	Caille des blés	92	Black-tailed Godwit	55
Calidris temminckii	94	Canard casqué	41	Black-winged Stilt	60
Campethera punctuligera	96	Canard pileat	41	Blue-cheeked bee-eater	74
Caprimulgus climacurus	71	Canard souchet	42	Blue-eared glossy starling	82
Caprimulgus europaeus	95	Chevalier aboyeur	55	Blue-naped mousebird	72
Casmerodius albus	32	Chevalier arlequin	57	Booted eagle	91
Centropus senegalensis	95	Chevalier combattant	60	Brown boby	19
Cercotrichas galactotes	85	Chevalier culblanc	56	Bru-bru shrike	24
Cercotrichas podobe	85	Chevalier gambette	57	brun Ant-chat	84
Ceryle rudis	73	Chevalier guignette	57	Caspian Tern	65
Charadrius alexandrinus	53	Chevalier stagnatile	56	Cattle Egret	31
Charadrius dubius	53	Chevalier sylvain	56	Chestnut-backed sparrowlark	79
Charadrius hiaticula	53	Chouette effraie	71	Chestnut-bellied sandgrouse	67
Charadrius marginatus	22	Cigogne blanche	34	Chestnut-bellied starling	83
Chlidonias hybridus	66	Cigogne épiscopale	90	Chiff chaff	98
Chlidonias leucopterus	67	Cigogne noire	35	Collared Pratincole	62
Chlidonias niger	67	Circaète Jean le Blanc	45	Comb Duck	41
Chrysococcyx caprius	70	Cisticole des joncs	88	Common Black-headed Gull	63
Ciconia ciconia	34	Coliou à nuque bleue	72	Common bulbul	97
Ciconia episcopus	90	Combassou du Sénégal	25	Common coot	93
Ciconia nigra	35	Corbeau-pie	83	Common Greenshank	55
Circaetus gallicus	45	Cormoran africain	29	Common Moorhen	49
Circus aeruginosus	44	Cou coupé	97	Common Pochard	43
Circus pygargus	44	Coucal du Sénégal	95	Common Redshank	57
Cisticola juncidis	88	Couchevis huppé	78	Common Ringed Plover	53
Clamator glandarius	70	Coucou didric	70	Common Sandpiper	57

Latin		Nom français		Nom anglais	
Clamator jacobinus	70	Coucou geai	70	Common Shelduck	40
Columba guineae	68	Coucou gris	70	Common Snipe	58
Coracias abyssinicus	75	Coucou jacobin	70	Common Tern	65
Coracias garrulus	96	Courlis cendré	54	Common whitethroat	88
Corvus albus	83	Courlis corlieu	54	Cream-coloured Courser	62
Coturnix coturnix	92	Courvite de Temminck	62	Crested lark	78
Crinifer piscator	95	Courvite isabelle	62	Cuckoo	70
Cuculus canorus	70	Crabier chevelu	30	Curlew Sandpiper	59
Cursorius cursor	62	Dendrocygne fauve	39	Cut-throat weaver	97
Cursorius temminckii	62	Dendrocygne veuf	39	Dabchick	26
Cypsiurus parvus	96	Echasse blanche	60	Dark chanting goshawk	45
Delichon urbica	80	Elanion blanc	46	Denham's bustard	21
Dendrocygna bicolor	39	Engoulevent à longue queue	71	Desert wheatear	84
Dendrocygna viduata	39	Engoulevent d'Europe	95	Didric cuckoo	70
Dendropicos goertae	77	Etourneau à ventre roux	83	Double-sprurred francolin	21
Egretta ardesiaca	31	Faucon à cou roux	48	Double-sprurred francolin	92
Egretta garzetta	32	Faucon crécerelle	48	Dunlin	59
Egretta gularis	33	Faucon hobereau	47	Egyptian Goose	39
Elanus caeruleus	46	Faucon lannier	92	Egyptian Plover	94
Elanus riocourii	20	Faucon pèlerin	47	Egyptian vulture	91
Ephippiorhynchus senegalensis	20	Fauvette à tête noire	25	Eurasian Curlew	54
Eremopterix leucotis	79	Fauvette des jardins	88	Eurasian Spoonbill	37
Eremopterix nigriceps	78	Fauvette grisette	88	European bee-eater	74
Euplectes afer	97	Fauvette passerinette	97	European golden oriole	96
Falco biarmicus	92	Flamant nain	38	European House martin	80
Falco chicquera	48	Flamant rose	37	European nightjar	95
Falco peregrinus	47	Fou brun	19	European roller	96
Falco subbuteo	47	Fou de Bassan	28	European sand martin	79
Falco tinnunculus	48	Foulque macroule	93	European swift	72
Ficedula hypoleuca	89	Francolin commun	21	European turtle-dove	68
Francolinus bicalcaratus	21	Fuligule milouin	43	European wheatear	84
Fulica atra	93	Fuligule morillon	90	Fan-tailed cisticola	88
Galerida cristata	78	Fuligule nyroca	43	Ferruginous duck	43
Gallinago gallinago	58	Ganga du Sénégal	67	Fine spotted Woodpecker	96
Gallinula angulata	93	Glaréole à collier	62	Fulvous Whistling-Duck	39
Gallinula chloropus	49	Gobe-mouche gris	25	Gannet	28
Gelochelidon nilotica	64	Gobe-mouche noir	89	Garden warbler	88
Glaucopis pratensis	62	Goéland brun	64	Garganey	42
Halcyon chelicuti	73	Goéland d'Audouin	95	Glossy Ibis	36
Haliaeetus vocifer	45	Goéland railleur	63	Golden Plover	94
Hieraetus pennatus	91	Grand Cormoran	28	Great Cormorant	28
Himantopus himantopus	60	Grand Gravelot	53	Great Egret	32
Hippolais pallida	87	Grande Aigrette	32	Great Grey shrike	82
Hirundo rustica	79	Gravelot à collier interrompu	53	Great spotted cuckoo	70
Lagonostica senegala	98	Gravelot à front blanc	22	Great White Pelican	27
Lamprotornis caudatus	24	Grèbe à cou noir	26	Greater Flamingo	37
Lamprotornis chalybaeus	82	Grèbe castagneux	26	Greater Painted Snipe	61
Lanius excubitor	82	Grébifoulque du Sénégal	21	Green Sandpiper	56
Lanius senator	82	Grue couronnée	50	Grey Heron	33
Larus audouinii	95	Guépier à gorge blanche	74	Grey plantain-eater	95
Larus cirrocephalus	64	Guepier d'Europe	74	Grey Plover	94
Larus fuscus	64	Guépier de Perse	74	Grey woodpecker	77
Larus genei	63	Guépier nain	75	Grey-headed Gull	64
Larus ridibundus	63	Guifette leucoptère	67	Grey-headed sparrow	87
Leptoptilos crumeniferus	90	Guifette moustac	66	Gull-billed Tern	64
Limosa lapponica	55	Guifette noire	67	Hamerkop	90
Limosa limosa	55	Héron cendré	33	Helmeted guineafowl	92
Lonchura malabarica	89	Héron garde-boeuf	31	Hobby	47
Lybius vieilloti	77	Héron mélanocéphale	90	Honey buzzard	91
Melierax metabates	45	Héron pourpré	34	Hoopoe	76
Merops albicollis	74	Héron vert	31	Hoopoe-larke	96
Merops apiaster	74	Hirondelle de cheminée	79	Housse sparrow	87
Merops orientalis	96	Hirondelle de fenêtre	80	Indigo finch	25
Merops persicus	74	Hirondelle de rivage	79	Intermediate Egret	32
Merops pusillus	75	Huppe fasciée	76	Kestrel	48
Mesophyx intermedia	32	Hypolaïs pâle	87	Lanner falcon	92
Milvus migrans	46	Ibis falcinelle	36	Laughing dove	69
Mirafra cantillans	78	Ibis sacré	36	Lesser Black-backed Gull	64
Motacilla alba	81	Irrisor noir	96	Lesser Flamingo	38

Latin		Nom français		Nom anglais	
Motacilla flava	80	Jabiru du Sénégal	20	Lesser moorhen	93
Muscicapa striata	25	Jacana à poitrine dorée	51	Little green bee-eater	96
Mycteria ibis	35	Loriot d'Europe	96	Little bee-eater	75
Myrmecocichla aethiops	84	Marabout d'Afrique	90	Little Crake	93
Neophron pygargus	91	Marouette noire	49	Little Egret	32
Neotis denhami*	21	Marouette poussin	93	Little Ringed Plover	53
Nettapus auritus	41	Martin-chasseur strié	73	Little Ringed Plover	53
Nilaus afer	24	Martinet des maisons	72	Little stint	59
Numenius arquata	54	Martinet des palmes	96	Little swift	72
Numenius phaeopus	54	Martinet noir	72	Little Tern	66
Numida meleagris	92	Martin-pêcheur huppé	73	Long-tailed Cormorant	29
Nycticorax nycticorax	30	Martin-pêcheur pie	73	Long-tailed glossy starling	24
Oena capensis	69	Merle métallique à longue queue	24	Long-tailed nightjar	71
Oenanthe deserti	84	Merle métallique commun	82	Malackite kingfisher	73
Oenanthe oenanthe	84	Merle podobe	85	Marabout Stork	90
Oriolus oriolus	96	Milan noir	46	Marsh Sandpiper	56
Pandion haliaetus	47	Moineau domestique	87	Martial eagle	91
Passer domesticus	87	Moineau gris	87	Meadow pipit	24
Passer griseus	87	Mouette à tête grise	64	Montagu's harrier	44
Pelecanus onocrotalus	27	Mouette rieuse	63	Namaqua dove	69
Pelecanus rufescens	27	Naucleur d'Afrique	20	Northern Pintail	41
Pernis apivorus	91	Oedicnème du Sénégal	51	Northern Shoveler	42
Phalacrocorax africanus	29	Oedicnème tachard	93	Olivaceous warbler	87
Phalacrocorax carbo lucidus	28	Oie de Gambie	40	Osprey	47
Phalaropus lobatus	94	Oie d'Egypte	39	Paradise whydah	97
Philomachus pugnax	60	Ombrette du Sénégal	90	Peregrine falcon	47
Phoenicopterus minor	38	Outarde arabe	50	Pied Avocet	61
Phoenicopterus ruber roseus	37	Outarde de Denham	21	Pied cresred cuckoo	70
Phoeniculus atterimus	96	Pélican blanc	27	Pied crow	83
Phoenicurus phoenicurus	84	Pélican roussâtre	27	Pied flycatcher	89
Phylloscopus collybita	98	Pernoptère d'Egypte	91	Pied kingfisher	73
Phylloscopus trochilus	98	Petit calao à bec noir	76	Pigmy long-tailed sunbird	97
Platalea alba	36	Petit calao à bec rouge	76	Pink-backed Pelican	27
Platalea leucorodia	37	Petit Gravelot	53	Purple Heron	34
Plectropterus gambensis	40	Petit guêpier vert	96	Purple Swampphen	49
Plegadis falcinellus	36	Petit soui-manga à longue queue	97	Red Knot	58
Ploceus cucullatus	86	Petite poule d'eau	93	Red-billed hornbill	76
Ploceus melanocephalus	85	Phalarope à bec étroit	94	Red-necked falcon	48
Pluvialis apricarius	94	Pic gris	77	Red-necked Phalarope	94
Pluvialis squatarola	94	Pic ponctué	96	Redstart	84
Pluvianus aegyptius	94	Pie-grièche à tête rousse	82	Roseate Tern	95
Podica senegalensis	21	Pie-grièche bru-bru	24	Royal Tern	65
Podiceps nigricollis	26	Pie-grièche grise	82	Ruddy Turnstone	58
Polemaetus bellicosus	91	Pigeon de Guinée	68	Ruff	60
Porphyrio alleni	93	Pintade commune	92	Rufous scrub-robin	85
Porphyrio porphyrio	49	Pipit des prés	24	Sacred Ibis	36
Porzana parva	93	Pipit rousseline	81	Saddle-billed Stork	20
Prinia subflava	98	Pique-boeuf à bec jaune	83	Sanderling	60
Pterocles exustus	67	Pluvian d'Egypte	94	Sandwich Tern	65
Pynonotus barbatus	97	Pluvier argenté	94	Senegal coucal	95
Quelea quelea	86	Pluvier doré	94	Senegal fire-finch	98
Recurvirostra avosetta	61	Pouillot fitis	98	Senegal Thick-knee	51
Rhynchops flavirostris	95	Pouillot véloce	98	Short-toed eagle	45
Riparia riparia	79	Poule d'Allen	93	Singing bush-lark	78
Rostratula benghalensis	61	Poule d'eau	49	Slender-billed Gull	63
Sarkidiornis melanotos	41	Poule sultane	49	Speckled pigeon	68
Scopus umbretta	90	Prinia modeste	98	Spotted flycatcher	25
Spreo pulcher	83	Pygargue vocifer	45	Spotted Redshank	57
Sterna albifrons	66	Rhynchée peinte	61	Spotted Thick-knee	93
Sterna caspia	65	Rollier d'Europe	96	Spur-winged Goose	40
Sterna dougallii	95	Rollier d'Abyssinie	75	Spur-winged Plover	52
Sterna hirundo	65	Rouge queue à front blanc	84	Squacco Heron	30
Sterna maxima	65	Sarcelle à oreillons	41	Striated Heron	31
Sterna paradisea	66	Sarcelle d'été	42	Striped kingfisher	73
Sterna sandvicensis	65	Sirli du désert	96	Subalpine warbler	97
Streptopelia senegalensis	69	Spatule blanche	37	Swallow-tailed kite	20
Streptopelia turtur	68	Spatule d'Afrique	36	Tawny eagle	91
Streptopelia vinacea	69	Sterne arctique	66	Tawny pipit	81
Sula bassana	28	Sterne caspienne	65	Tawty-flanked prinia	98

Latin		Nom français		Nom anglais	
<i>Sula leucogaster</i>	19	Sterne caugek	65	Temminck's Courser	62
<i>Sylvia atricapilla</i>	25	Sterne de Dougall	95	Temminck's Stint	94
<i>Sylvia borin</i>	88	Sterne hansel	64	Tufted duck	90
<i>Sylvia cantillans</i>	97	Sterne naine	66	Vieillot's barbet	77
<i>Sylvia communis</i>	88	Sterne pierregarin	65	Village weaver	86
<i>Tachybaptus ruficollis</i>	26	Sterne royale	65	Vinaceous dove	69
<i>Tadorna tadorna</i>	40	Tadorne de Belon	40	Warbling silver-bill	89
<i>Tchagra senegala</i>	81	Tantale ibis	35	Wattled Lapwing	52
<i>Threskiornis aethiopicus</i>	36	Téléphone Tchagra	81	Western marsh-harrier	44
<i>Tockus erythrorhynchus</i>	76	Tisserain à tête noire	85	Western Reef-Egret	33
<i>Tockus nasutus</i>	76	Tisserain gendarme	86	Whimbrel	54
<i>Tringa erythropus</i>	57	Touraco gris	95	Whiskered Tern	66
<i>Tringa glareola</i>	56	Tournepieuvre à collier	58	White Stork	34
<i>Tringa hypoleucos</i>	57	Tourterelle des bois	68	White wagtail	81
<i>Tringa nebularia</i>	55	Tourterelle du Cap	69	White-billed buffalo weaver	86
<i>Tringa ochropus</i>	56	Tourterelle maillée	69	White-faced Whistling-Duck	39
<i>Tringa stagnatilis</i>	56	Tourterelle vineuse	69	White-fronted Plover	22
<i>Tringa totanus</i>	57	Traquet du désert	84	White-throated bee-eater	74
<i>Turnix sylvatica</i>	95	Traquet fourmillier	84	White-winged Tern	67
<i>Tyto alba</i>	71	Traquet motteux	84	Willow warbler	98
<i>Upupa epops</i>	76	Travailleur à bec rouge	86	Wood Sandpiper	56
<i>Urocolius macrourus</i>	72	Turnix d'Afrique	95	Woodchat shrike	82
<i>Vanellus senegallus</i>	52	Vanneau coiffé	93	Wooly-necked stork	90
<i>Vanellus spinosus</i>	52	Vanneau du Sénégal	52	Yellow wagtail	80
<i>Vanellus tectus</i>	93	Vanneau éperonné	52	Yellow-billed oxpecker	83
<i>Vidua chalybeata</i>	25	Veuve à collier d'or	97	Yellow-billed Stork	35
<i>Vidua orientalis</i>	97	Vorabé	97	Yellow-crowned Bishop	97

## Glossaire

<b>Alaire (barre)</b>	: marque de couleur sur les ailes contrastant avec le reste du corps.
<b>Alaire (miroir)</b>	: Zone pâle, blanche ou colorée sur les ailes, surtout visible en vol (canards).
<b>Axe migratoire</b>	: Axe principal suivi par les oiseaux migrateurs.
<b>Axillaires</b>	: Plumes situées sous l'aile, à la jonction avec le corps
<b>Bandes</b>	: stries en travers de la poitrine. Synonyme de groupe : Ensemble d'oiseaux appartenant à une même espèce. Une bande mixte est un ensemble d'oiseaux appartenant à plus d'une espèce.
<b>Barboteur</b>	: canards de surface, qui se nourrissent en basculant le corps pour prospector l'eau ou la vase, sans plonger.
<b>Calotte</b>	: Ensemble des plumes couvrant le dessus de la tête.
<b>Caractère de terrain</b>	: trait de couleur, particulièrement évident pour identifier une espèce sur le terrain sans qu'il soit nécessaire d'avoir l'oiseau en main.
<b>Caroncule</b>	: Excroissance charnue, souvent rouge, qui orne la tête de certaines espèces
<b>Caudal</b>	: Relatif à la queue.
<b>Cercle oculaire</b>	: Anneau de plumes minuscules entourant l'œil
<b>Cercle orbital</b>	: Anneau de peau nue entourant l'œil.
<b>Chant</b>	: Manifestation vocale d'un oiseau dont la phrase est typique d'une espèce. Le chant a pour but de proclamer la possession territoire et/ou d'attirer un partenaire.
<b>Cire</b>	: Zone charnue et sans plumes entourant les narines des rapaces, des pigeons et des perroquets.
<b>Cohabitation</b>	: Deux espèces qui occupent la même niche écologique sans pour autant entrer en compétition.
<b>Collier</b>	: Marque annulaire encerclant le cou
<b>Coloniale</b>	: Espèce qui a tendance à nicher avec d'autres oiseaux de sa propre espèce ou d'une espèce apparentée, plutôt que par couple isolé.
<b>Colonie</b>	: Groupe d'oiseaux d'une même espèce réunis pour nicher. Une colonie mixte est un ensemble d'oiseaux d'espèces différentes.
<b>Commissures</b>	: Partie charnue du bec située à l'articulation des mandibules.
<b>Couloir de migration</b>	: axe migratoire particulièrement étroit
<b>Couvée</b>	: Ensemble des œufs qu'un oiseau couve en une seule fois.
<b>Couvertures</b>	: Plumes de contour qui couvrent la base des rectrices et des rémiges.
<b>Couvertures alaires</b>	: Diverses plumes des ailes, couvrant souvent le rachis nu des rémiges, en conférant aux ailes une forme aérodynamique ; on distingue les grandes, moyennes et petites couvertures du bras, et celle, de la main (ou couvertures primaires).
<b>Couvertures primaires</b>	: Couvertures alaires masquant la base des rémiges primaires.
<b>Crèche</b>	: groupe de jeunes issus de parents différents, nourris et protégés par des adultes de la même espèce qui ne sont pas forcément leurs parents, comme chez les flamants et les pélicans.
<b>Croupion</b>	: Extrémité postérieure du corps d'un oiseau où sont fixées les rectrices.

<b>Cunéiforme</b>	: s'emploie pour caractériser la forme de la queue de quelques oiseaux qui est « en forme de coin ». (grand corbeau).
<b>Dimorphisme sexuel</b>	: Différence d'aspect (taille, couleur du plumage.) entre un mâle et une femelle d'une même espèce.
<b>Disque facial</b>	: ensemble des plumes entourant les yeux des rapaces nocturnes.
<b>Diurne</b>	: Oiseaux actifs le jour, cas des rapaces diurnes (aigle, buse, faucon.)
<b>Dortoir</b>	: Lieu de rassemblement de certaines espèces grégaires pour dormir en communauté.
<b>Duvet</b>	: Petites plumes dont les barbes sont dépourvues de système d'accrochage. Elles sont très légères et sont les premières à pousser chez les oisillons.
<b>Endémique</b>	: Espèce qui ne s'observe que dans un secteur géographique bien délimité, et nulle part ailleurs.
<b>Envergure</b>	: Distance mesurée séparant les extrémités des ailes étendues.
<b>Erratique</b>	: Oiseau qui vagabonde en dehors de l'aire de répartition normale de son espèce.
<b>Estivage</b>	: Séjour estival d'une espèce sur un site où elle ne niche pas.
<b>Extinction</b>	: Disparition proche ou réalisée d'une espèce.
<b>Flanc</b>	: Côté du corps, situé entre l'aile et le ventre.
<b>Front</b>	: Partie de la tête située immédiatement au-dessus du bec et l'avant de la calotte.
<b>Frugivore</b>	: Oiseau qui se nourrit principalement de fruits.
<b>Gagnage</b>	: Secteur d'alimentation
<b>Granivore</b>	: Oiseau dont le régime alimentaire est principalement composé de graines.
<b>Grégaire</b>	: Qui montre une tendance à vivre en bandes ou à se rassembler avec d'autres oiseaux.
<b>Glissade</b>	: au cours du vol, un descend en prenant de la vitesse englisant sur l'air en quelque sorte.
<b>Habitat</b>	: Milieu dans lequel une espèce d'oiseau à l'habitude de vivre. Par commodité, on le désigne souvent par un type de végétation : rase campagne, forêt, etc.
<b>Héronnière</b>	: Colonie d'ardéidés (hérons, aigrettes, etc.) soit monospécifique ou mixte.
<b>Hivernage (zone d')</b>	: Région dans lequel un oiseau migrateur passe l'hiver.
<b>Hivernants</b>	: Oiseaux qui nichent dans le Nord et le Nord-Est de l'Europe et passent l'hiver dans notre région.
<b>Huppe</b>	: Touffe de plumes, souvent érectile, que certaines espèces ont sur la tête.
<b>Hybride</b>	: Produit du croisement de deux individus d'espèces différentes.
<b>Incubation</b>	: Période pendant laquelle le mâle et/ou la femelle couve les œufs et qui se termine à l'éclosion de l'œuf.
<b>Inféodée</b>	: Espèce ayant des exigences écologiques qui la rendent dépendante d'un type de milieu et de nourriture précis.
<b>Insectivore</b>	: Espèce se nourrissant principalement d'insectes.
<b>Invasion</b>	: Arrivée massive et soudaine d'oiseaux d'une espèce donnée dans une zone qu'elle ne fréquente pas d'ordinaire. Elles sont liées à des problèmes de disponibilité des ressources alimentaires et dans une certaine mesure, aux conditions atmosphériques.
<b>Iris</b>	: zone circulaire de l'œil entourant la pupille, diversement colorée selon les espèces.

<b>Juvénile</b>	: Jeune oiseau dans son premier plumage et prêt à voler, une fois le duvet remplacé par des plumes.
<b>Limicoles</b>	: Oiseaux vivant dans la vase ou les marécages.
<b>Livrée</b>	: Ensemble du plumage d'un oiseau.
<b>Loge</b>	: cavité creusée dans un arbre par un oiseau pour y nicher ou pour y dormir, exemple du pic et de l'alecto.
<b>Mandibule</b>	: Une des deux parties constitutives du bec. Les mandibules supérieure et inférieure sont jointives du bec, mais peuvent bouger indépendamment l'une de l'autre.
<b>Manteau</b>	: Partie du plumage située sur le dos, des épaules au croupion s'ils sont de la même couleur.
<b>Micomammifère</b>	: Ensemble des petits mammifères comprenant les campagnols et les musaraignes.
<b>Migrateurs partiels</b>	: Oiseaux dont une partie des populations migre en automne, mais l'autre reste toute l'année dans les régions où elle niche.
<b>Miroir</b>	: Taches de couleur métallique sur les rémiges secondaires présentes surtout chez les canards.
<b>Nichée</b>	: ensemble d'oisillons nés d'une même ponte contenue par un nid.
<b>Nidicole</b>	: l'oisillon qui naît nu ou légèrement duvetés, aux yeux fermés ou ouverts, qui est incapable de quitter le nid, et doit être nourri par ses parents jusqu'à son essor.
<b>Nidifuge</b>	: oiseaux dont les jeunes sont couverts de duvet et aptes à quitter le nid une fois l'œuf éclos. Ils sont capables de se nourrir seul, si besoin est, avec l'aide de leurs parents.
<b>Nuptial</b>	: Se dit du plumage porté en période de nidification.
<b>Nocturne</b>	: Oiseaux actifs la nuit, cas des rapaces nocturnes (hibou, chouette).
<b>Occasionnel</b>	: Oiseau migrateur qui apparaît en dehors de son aire normale de répartition. En général, c'est parce qu'il a été surpris par des conditions météorologiques défavorables.
<b>Oculaire (cercle)</b>	: Anneau coloré ou blanc qui entoure l'œil de certaines espèces.
<b>Omnivore</b>	: Espèce qui se nourrit indifféremment d'aliments d'origine animale et végétale.
<b>Ouvert (milieu)</b>	: Se dit d'un milieu recouvert de végétation basse.
<b>Paléarctique</b>	: Région zoo géographique comprenant toute l'Europe, l'Afrique du Nord jusqu'au Sahara au sud, souvent toute la péninsule Arabique, et le sud de l'Asie jusqu'au Pakistan, à l'Himalaya et à la Chine centrale.
<b>Paludicole</b>	: Oiseau qui niche dans les marais.
<b>Palustre</b>	: Oiseau qui vit dans les marais.
<b>Parade nuptiale</b>	: Comportement généralement du mâle destiné à séduire sa partenaire avant l'accouplement. Ces différentes manifestations peuvent s'exprimer sous forme de danses aériennes, d'exhibition de certaines parties du plumage d'émission sonores, d'offrande d'aliments, etc.
<b>Pélagique</b>	: Qui vit habituellement en pleine mer, loin des côtes, ne revenant à terre que pour se reproduire.
<b>Plaque frontale</b>	: zone charnue et sans plumes, souvent très colorée, située sur le front des gallinules, des foulques et d'autres oiseaux.
<b>Plongeur</b>	: Oiseau aquatique qui recherche sa nourriture en plongeant.
<b>Plumage</b>	: Ensemble des plumes sur le corps d'un oiseau.

<b>Plumage nuptial</b>	: Plumage souvent coloré porté par le mâle en période de reproduction. Il est parfois totalement différent du plumage internuptial.
<b>Ponte</b>	: ensemble des œufs d'une même couvée, pondus par une seule femelle.
<b>Postnuptial</b>	: Qui suit la nidification (migration postnuptiale, mue postnuptiale).
<b>Prédateur</b>	: carnassier se nourrissant de proies vivantes.
<b>Prénuptial</b>	: Qui précède la nidification : migration prénuptiale, mue prénuptiale.
<b>Quartiers d'hiver ou d'été</b>	: Espace géographique où une population, ou une espèce, passe la saison d'hivernage (repos sexuel) ou la période de reproduction (activité sexuelle). Les oiseaux migrateurs sont en général fidèles à leurs quartiers d'hiver et surtout d'été.
<b>Rare</b>	: espèce observée très rarement, peu répandus ou fréquentant un type d'habitat particulier.
<b>Rectrices</b>	: Grande plume rigide de la queue. La plupart des oiseaux possèdent 12 rectrices.
<b>Régulier</b>	: Oiseau migrateur non nicheur, dont l'apparition périodique présente une grande régularité.
<b>Relicte (aire)</b>	: aire géographique d'une espèce réduite à des îlots plus ou moins restreints, souvent séparés par de grandes distances.
<b>Rémiges</b>	: Grandes plumes des ailes qui permettent à l'oiseau de voler. On distingue les rémiges primaires le long des os de la main qui permettent la propulsion, les rémiges secondaires plus petites et plus larges sur l'avant bras et les rémiges tertiaires sur l'humérus.
<b>Rémiges primaires</b>	: Rémiges les plus externes, le plus souvent au nombre de onze.
<b>Rémiges secondaires</b>	: Plumes latérales disposées le long du bord de fuite des ailes, entre le corps de l'oiseau et les primaires.
<b>Rémiges tertiaires</b>	: Rémiges les plus proches du corps de l'oiseau.
<b>Répartition (Zone de)</b>	: Zone géographique où vit une espèce.
<b>Reposoir</b>	: Lieu où certains oiseaux se regroupent pour se reposer.
<b>Scapulaires</b>	: Plumes de l'épaule, insérées sur les bords du dos.
<b>Sédentaire</b>	: Espèce qui reste toute l'année dans la même zone.
<b>Sourcils</b>	: Taches brillantes au-dessus des yeux de certaines espèces ayant une fonction d'attraction sexuelle et de reconnaissance.
<b>Sous- (ou sus-) caudales</b>	: Plumes recouvrant la portion inférieure du ventre, entre les pattes et la base de la queue.
<b>Surface (canard de)</b>	: canard qui ne plonge pas pour rechercher sa nourriture. Il barbote et bascule la tête sous l'eau pour se nourrir.
<b>Terrier</b>	: cavité creusée dans la terre ou le sable compact par certaines espèces (guêpier, martin-pêcheur, etc.) pour nicher.
<b>Territoire</b>	: espace géographique d'étendue variable qu'un individu ou un couple d'oiseaux s'approprie pour son usage personnel, qu'il défend contre les intrus et sur lequel il se reproduit.
<b>Tubercule</b>	: Renflement charnu ou osseux situé à la base sommitale de la mandibule supérieure du bec de certains oiseaux.
<b>Vol nuptial</b>	: Démonstration aérienne liée à la nidification.
<b>Xylophage (insecte)</b>	: Insecte vivant dans le bois et s'en nourrissant.

## Références bibliographiques

- Benmergui M., 1998, Les dénombrements internationaux des oiseaux d'eau en Mauritanie, ONCFs, 15pp.
- Boureau M., ??, Initiation à l'observation des oiseaux. Cahiers techniques et pédagogiques, CORIF, Museum national d'histoire naturelle, 22 pp.
- Brown L. H., Urban E. K. & Newman K. (eds.), 1982, The birds of Africa. Volume I. Academic Press. London, 521 pp.
- Bruderer B., & Jenni L., 1988, les migrations des oiseaux, Rapport 1988 de la Station ornithologique suisse de Sempach, 40 pp.
- Christy P., & Clarke W., 1994, Guide des oiseaux de la réserve de la Lopé. ECOFAC Gabon, Multipress-Gabon, Libreville, 191 pp.
- Christy P., & Clarke W., 1998, Guide des oiseaux de São Tomé et Príncipe. ECOFAC Gabon, Multipress-Gabon, Libreville, 144 pp.
- Diagana C. H., Ould Messaoud, B., Diawara Y., 2001, Potentiel d'utilisation des Systèmes d'Information Géographique comme aide à la gestion des oiseaux du Parc National du Diawling (Mauritanie). In Lens L. (ed. Sc.) Proceedings of the tenth Pan-African ornithological Congress, Kampala, Uganda 3- 8 September 2000. Ostrich supplement n°: 15 : 171-175.
- Dodman, T., & Diagana C. H., 2003, African waterbird census/Les dénombrements des oiseaux d'eau en Afrique, 1999-2000 & 2001. Wetlands International, Global series n°: 16, Wageningen, The Netherlands. 368 pp.
- Dodman, T., Beibro H. Y., Hubert, E. & Williams, E., 1999, Les dénombrements des oiseaux d'eau en Afrique, 1998. Wetlands International, Dakar, Senegal, 296pp.
- DPNS, 1995, Le parc National des oiseaux du Djoudj, mesures de protection de la nature. Ministère de l'environnement et de la protection de la Nature, Dakar, Sénégal,
- Fry C. H. Keith, S. & Urban E. K. (eds.), 1988, The birds of Africa. Volume III. Academic Press. London, 611 pp.
- Girard O., 1998, Echassiers, canards et limicoles de l'Ouest Africain. Office National de la chasse et de la faune sauvage, 136 pp.
- Hamerlynck O., 1997, Plan directeur d'Aménagement du Parc National du Diawling et de sa zone périphérique 1997-2001. UICN/ PND. Nouakchott, 63 pp.
- Hamerlynck O., Ould Samba E., Ould Messaoud B., & Diagana C. H., 1995, Valeurs ornithologiques du bas delta mauritanien. In Colas (éd. Scient.) Environnement et littoral mauritanien. Actes du colloque, 12-13 juin 1995, Nouakchott, Mauritanie. CIRAD, Montpellier : 57-63.
- Hamerlynck, O. & Ould Messaoud, B., 2000, Suspected breeding of Lesser Flamingo *Phoeniconaias minor* in Mauritania. African Bird Club Bull. 7(2): 109-110.
- Keith S., Urban E. K. & Fry, C. H. (eds.), 1992, The birds of Africa. Volume IV. Academic Press. London, 609 pp.
- Lamarche B., 1988, Liste commentée des oiseaux de Mauritanie. Etudes sahariennes et Ouest-africaines, Tome 1, 4 : 1-164.
- Measson, L. 2001. La réserve naturelle du Chat Tboul : zone humide Internationale ?. Mémoire de 3<sup>e</sup> année, Université de Lyon III et Savoie, DU. IER « Ingénierie de l'Espace Rural », 87 pp.
- Naurois R., de, 1969, Peuplements et cycle de reproduction des oiseaux de la côte occidentale d'Afrique. Memires du Musée National d'Histoire Naturelle. Serie A. Zool., 57-312 pp.
- Ndiaye A., Awais A., Sylla S. I., Diop M. D. & Diagana C. H. 2003, Modules de formation en gestion des zones humides et suivi des oiseaux d'eau. Wetlands international, Dakar, Sénégal, 145 pp.

- Ould Messaoud B., Hamerlynck O., & Diagana C. H., 1998 ., Liste commentée des oiseaux du bas-delta mauritanien et du parc national du Diawling. UICN/ MDRE, 30 pp.
- Ould Messaoud, B., Lamarche, B., Diagana, C. H. & Hamerlynck, O., 1999., Les dénombrements et la conservation des oiseaux d'eau en Mauritanie. In Beitema (éd. S.) Stratégies for conserving Migratory Waterbirds. Procceedings of workshop 2 of the 2nd International conference on Wetland and Development held in Dakar, Senegal, 8-14 novembre 1998. Wetlands International Publication 55 : 68-69.
- ONCFs & Tour de Valat, 1999, Formation pour le suivi des populations d'oiseaux d'eau en Afrique subsaharienne. ONCFs, Tour de Valat, France, 78 pp.
- Peterson R., Mountfort G., Hollom P. A. D., & G eroudet P., 1989, Guide des oiseaux d'Europe. Delachaux & Niestl , Paris, 460 pp.
- Schepers F. J., Keij G. O., Meininger P. L. & Rigoulot J. B., 1998, Oiseaux d'eau dans le delta du Sine-Saloum et petite c te, S n gal, Janvier 1997. WIWO, Direction des Parcs Nationaux du S n gal, WIWO Report 60. Zeist/Dakar.
- Schricke V., Benmergui M., Diouf S., Ould Messaoud B., & Triplet P., 1999, Oiseaux d'eau dans le delta du S n gal et ses zones humides environnantes en janvier 99. Office National de la Chasse. Bulletin mensuel n  247, octobre 1999 : 22-33.
- Serle W., & Morel G., 1993, Les oiseaux de l'Ouest Africain. Delachaux & Niestl , Paris, 331 pp.
- Sibley, C. G., & Monroe B. L., 1990, Distribution and taxonomy of birds of the world. Yale university Press, New Haven.
- Sinclair I., & Hockey P., 1998, The larger illustrated guide to Birds of Southern Africa. Struik Publishers, 448 pp.
- Sinclair I., & Langrand O., 1998, The birds of the indian ocean islands. Struik publishing, Cap Town, 184 pp.
- Triplet P., & Y sou P., 1995, Oiseaux d'eau dans le delta du S n gal. Office National de la Chasse. Bulletin mensuel n  205, novembre 1995 : 8-21.
- Triplet P., Y sou P., Sylla I., Ould Samba E., Tr ca B., Ndiaye A. & Hamerlynck O., 1995, Oiseaux d'eau dans le delta du S n gal en Janvier 1995. bulletin mensuel de l'Office National de la Chasse 205 : 8-21.
- Triplet, P. & Y sou, P. 1993. Contribution   la connaissance des zones humides de la partie mauritanienne du Delta du fleuve S n gal. Bulletin d'information et de liaison du groupe de Travail Oiseaux Migrateurs du pal arctique occidental 11: 9-22.
- Urban E. K., Fry C. H., & Keith S., (eds.), 1986, The birds of Africa. Volume II. Academic Press. London, 552 pp.
- Wetten J. van, Ould Mbar , C., Spanje T. van, 1990, zones humides du sud de la Mauritanie. RIN Contributions to research on management of natural ressources 1990-1, 135 pp.

#### **Documents Internet**

- Alain Foss  : digimages naturalistes, <http://www.digimages.info/accueil.htm>
- Jacques nicolin: L'oiseau libre, <http://www.oiseau-libre.net/Site/Cadres/Oiseaux.html>
- Pascal Otlinghaus: Oiseaux de France, <http://perso.wanadoo.fr/oiseauxdefrance/index.htm>
- Marie Christine Dehayes : Le monde fascinant des rapaces diurnes, <http://perso.wanadoo.fr/marie-christine.dehayes/>